

DE BAËCQUE
ETIENNE DE BAËCQUE
GÉRALDINE D'OUINCE

un corps ou...
inavouable...
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1

... Institut...
... nous employons...
... la Signification...
... Commun entre...
... le Crifit du Morbihan...
... et le Senat Conservateur...
... quelque chose... ne faisons...
... des Vandales... à nous...
... d'hommes qui ont...
... sans renommée...
... plus...
... ne détruisons pas le temple...
... l'excès du vrai Dieu...
... nous les Chrétiens...
... rétablir les Vapistes...
... y avait de bon dans les...
... les Charas pour...
... C'estoit un grand faul...
... la Revolution...
... milieu de tant de malheurs...
... le Souvenir de...
... d'amertume de nos yeux...

Judi 30 janvier 2013

qui a été si gentille d'au-
dy nos les amis, Waltham
ni, sont charmants.
et qui ont été très chers.

J'ai vu avant hier
le directeur de cette
laquelle qui dit
maintenant sur
la prostitution
et dont j'vous
ai parlé.

Je lui ai dit
que vous
étiez

Dijon





DE BAECQUE

ETIENNE DE BAECQUE
GÉRALDINE D'OUINCE

Nouvel Hôtel des ventes - 70, rue Vendôme 69006 Lyon

**Jeudi 30 janvier 2014
à 14h30**

AUTOGRAPHES & DOCUMENTS

EXPOSITIONS

Mercredi 29 janvier 2013

de 9h30 à 12h et de 14h à 18h

Jeudi 30 janvier 2013 de 9h30 à 12h

RENSEIGNEMENTS

contact@debaecque.fr

+33 (0)4 72 16 29 44

CABINET D'EXPERTISES AJASSE

62 rue Tramassac - 69005 Lyon

Tél. : +33 (0)4 78 37 99 67

Fax : +33 (0)4 72 40 06 32

ajasse@ajasse.com

Toutes les photographies sont consultables en ligne :

www.debaecque.fr

DrouotLIVE^{INC.}

70, rue Vendôme - 69006 **LYON**  **PARIS** 75009 - 1, rue Rossini

T. +33 (0)4 72 16 29 44  T. +33 (0)1 42 46 52 02

F. +33(0)4 72 16 29 45

contact@debaecque.fr - www.debaecque.fr

Commissaires priseurs habilités : Etienne de Baeccque - Géraldine d'Ouinice - Agrément N°2008-684 RCS LYON 509 647 186



AV NOM DE LA SAINCTE ET INDIVIDVE
Trinite, Pere, & Fils & saint Elprit.

MOY Catholique françois de mon te prends pour ma
femme qui te nommes *probante Henry* ———
Et ie te recommande mes amosnes, comme Dieu a
dict, saint Paul a escrit, & la Loy Romaine confirme Que l'hou-
me ne separe, ce que Dieu a conioinct. Donne *iz* *Caizo* —
l'an de nostre Seigneur mil sixcens *linguantquante* *Cinquiesme*
du mois de longt *de sept* *de p. 2* *spirit* *de gland* *de p. 2* *de l'...*
de l'... *de l'...* *de l'...* *de l'...* *de l'...*
de l'... *de l'...* *de l'...* *de l'...* *de l'...*
de l'... *de l'...* *de l'...* *de l'...* *de l'...*



AUTOGRAPHES, MANUSCRITS ET DOCUMENTS HISTORIQUES

- 1 AFFICHES.** 10 grandes affiches de la fin du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle, en bon état.
Édits et arrêts du Conseil d'État du roi, plusieurs concernant la Franche-Comté : sur la réunion des villes et communautés de Bourgogne des offices municipaux (1748), l'affranchissement des cens et rentes (1693), la prise de possession du Bail et de la Ferme générale de Salines (1719), le privilège du transport de marchandises (1782), la suppression du Dixième et la création d'une Caisse générale des amortissements (1749), etc.
JOINT : 7 imprimés révolutionnaires.
100 / 150 €
- 2 AFRIQUE NOIRE / ANTHROPOLOGIE.** Gilberte Zaborowska, anthropologue, épouse du professeur du Muséum Sigismond Zaborowski, secrétaire de la Société d'Anthropologie de Paris. Manuscrit autographe signé, intitulé : *Les Balafres ethniques chez les tirailleurs de l'Afrique Occidentale Française*. [1917]. 43 pp. in-4 (les figures annoncées sont absentes), certains feuillets découpés pour l'impression. Marques de trombone rouillé.
Intéressante étude sur les scarifications pratiquées chez les peuples d'Afrique Noire, publiée dans la *Revue Anthropologique* (n°7-8, 1917). « Parmi les centaines de Noirs que j'ai examinés, je n'en ai rencontré qu'un seul qui présentât une cicatrice en relief, sous forme de cordon cutané occupant la ligne médiane, de la racine du nez à celle des cheveux, sur toute la hauteur du front. Cet individu (fig. 35), de race Bété, avait toutes les incisives limées en pointe ; sa chevelure rasée sur les côtés et en arrière était réduite à une étroite calotte. Ces trois signes réunis : le bourrelet frontal, les dents limées et la calotte de cheveux, sont caractéristiques d'une race anthropophage [...] ». Elle décrit les types de scarifications rencontrées chez les différentes peuplades (elle en recense 13). « Le signe caractéristique des Bambaras consiste en trois grandes incisions verticales qui occupent toute la hauteur de la joue, de chaque côté. Elisée Reclus dit que ces entailles s'étendent du coin de l'œil à la commissure des lèvres ; en réalité, elles sont beaucoup plus longues et reportées plus en arrière. Elles rappellent ainsi la disposition qui s'observe chez les Baghirmis, peuplade habitant la région située au sud est du Tchad [...] ».
400 / 600 €
- 3 AFRIQUE NOIRE / TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS.** Dossier provenant des archives du médecin et anthropologue Raphaël Blanchard (1857/1919), fondateur de l'Institut de Médecine Coloniale.
- Carte manuscrite de l'A.O.F, en couleurs, signée et datée 14 nov. 1916, avec situation géographique des différentes peuplades indigènes.
- « Tableau indiquant la composition en races d'un bataillon sénégalais » ; document manuscrit classant les peuples en trois catégories : « Bons » (Bambaras, Baribas, etc.), « Douteux » (Bobos, Bozos, etc.) et « Mauvais » (Baoulés, Gourmanches, etc.).
- 3 documents signés par des médecins militaires, qui recensent le nombre de malades atteints de draconculose et de vers de Guinée, en fonction de leurs origines ethniques (juillet 1916) + un état nominatif des malades.
- petit « dictionnaire » trilingue français-wollof-bambara où figurent les expressions les plus courantes (2 pages dactylographiées).
- 2 photographies de tirailleurs sénégalais prises en 1916 à l'hôpital Saint-Elme, identifiées et situées + qq. dessins naïfs réalisés à l'hôpital Saint-Elme.
- une ensemble de notes sur les « races indigènes » et « la force noire », 10 pp. in-8.
- 2 L.A.S. du sculpteur Denys Puech (1854/1942) à Blanchard, relatives à la sculpture de son buste (1907) + 4 autres lettres adressées à Blanchard.
300 / 400 €
- 4 AGRICULTURE.** 6 manuscrits et 16 imprimés, principalement du XIX^e siècle.
- 6 manuscrits : préface au dictionnaire biographique des membres ou associés ordinaires et étrangers de la Société Royale et Centrale d'Agriculture depuis sa fondation en 1761 jusqu'à l'année 1841 (2 pp. ½ in-folio, déchirures). Liste des jardins botaniques et correspondants de France et de l'étranger (janvier 1902, 30 pp. in-folio). Ouvrages sur l'agriculture et l'économie domestique publiés par M. de Lasteyrie (4 pp. in-4, vers 1840). Recherches sur la police et le commerce des grains et projets de règlement pour assurer la subsistance du peuple en France et de la ville de Paris en particulier (par Rioux de Messini, 7 pp. in-folio). Avis et conclusions de M. le Procureur du Roi et de la ville, sur le projet d'établissement des séances de la Société royale d'agriculture, à l'hôtel de ville [de Paris] en avril 1788 (2 pp. ½ in-folio). Mémoire sur le département de l'agriculture, novembre 1787 (23 pp. in-folio, copie XIX^e siècle).
- 8 plaquettes du XIX^e siècle sur la sylviculture (1887), la maladie des pommes de terre (1846), le Cours complet d'agriculture et de sylviculture de Brongniart (1853), les diverses espèces de morve et de farcin (1839), la composition des cendres végétales (1866, avec envoi), les engrais (1832), les machines agricoles, etc.
- 8 imprimés et brochures relatifs à l'agriculture, principalement du XIX^e siècle.
200 / 300 €



- 5 [Alexandre 1^{er}, TSAR DE RUSSIE]. Dessin original, mine de plomb et estompe, signé à l'encre « Girardot cadet ». Dimensions de la feuille (27 x 19 cm), dimensions du portrait (15,5 x 11,5 cm), début XIX^e siècle.

Beau et fin portrait d'époque du tsar Alexandre 1^{er} avec ses armoiries dessinées en marge.

400 / 600 €

- 6 Jean-Louis ALIBERT (1768/1837), dermatologue, premier médecin de Louis XVIII et Charles X, il est le fondateur de la dermatologie en France. 20 L.A.S. à une comtesse. 25 pp. in-8. Paris, sans dates. Mouillures.

Belle correspondance amicale et médicale, en particulier sur les eaux minérales d'Alfters. Il remercie sa correspondante des renseignements sur les eaux d'Alfters. « Je me propose d'en faire mention dans la troisième édition de mes nouveaux éléments de thérapeutique et de matière médicale. Nos eaux vont à merveille. N'en ayez, je vous prie, aucune inquiétude. Nous finirons par épuiser vos sources [...] ». Il annonce le grand succès des eaux d'Alfters « parce que tout le monde s'en loue, et que je ne cesse pas moi-même d'en être satisfait. Il paraît que ces eaux ne sont pas seulement stomachiques, mais qu'elles agissent encore d'une manière très favorable sur les entrailles. J'avais à traiter une jeune dame très glaireuse et dont les digestions étaient constamment laborieuses. Depuis qu'elle fait usage des eaux d'Alfters, elle ne se plaint plus de son estomac et de ses intestins. Elles ne sont pas aussi bonnes que les eaux de Seldz, si on les boit aux repas avec du vin ; mais elles sont supérieures si on les prend le matin à jeun et à la dose de trois verres. Voilà, du moins, ce que j'ai remarqué jusqu'à ce moment [...] »

JOINT : quelques copies.

400 / 600 €

- 7 AMÉRIQUE (GUERRE D'INDÉPENDANCE). Charles SOCHET DES TOUCHES (1727/1793), chef d'escadre, il s'illustra particulièrement durant la Guerre d'Indépendance où il commandait l'escadre française ; il fut l'ami de Lafayette et Washington avec qui il échangea une importante correspondance. Vainqueur des deux batailles de Chesapeake, il est reçu sous les applaudissements au Congrès américain.

Lettre autographe signée à Charles-Marie de La Grandière (1729/1812), vice-amiral, commandant *Le Conquérant*, vaisseau de 74 canons. [Baie de Chesapeake], 17 mars 1781. 1 p. in-8 (petite découpe en marge inférieure), adresse au dos « À Monsieur De La Grandière, capitaine de vaisseau commandant Le Conquérant ».

Précieuse lettre écrite le lendemain de la première bataille de Chesapeake (ou bataille du Cap Henry) [16 mars 1781], au cours de laquelle l'escadre de Destouches coula 10 bâtiments ennemis et ramena triomphalement le vaisseau anglais HMS Romulus à Newport. *Le Conquérant*, commandé par La Grandière, qui était le premier au front, fut particulièrement touché ; il eut 31 tués et 42 blessés ; et son gouvernail fut mis hors service.

« Je vous envoie, mon cher La Grandière, quatre charpentiers, deux d'icy, deux du Neptune. **Métez votre mâture en état de soutenir un coup de vent**, qui ne sont pas rares dans cette saison. **L'état de votre vaisseau ne permet pas de faire aucune entreprises.** En conséquence, **nous allons faire route pour Newport**, nous aurons peut-être par la suite occasion de mettre en usage votre valeur, et votre zèle. Sy vous avez occasion de dire à Mr de Kergus combien je prends part à son état, vous me ferez grand plaisir. Adieu, de tout mon cœur ».

1 200 / 1 500 €

- 8 AMÉRIQUE (GUERRE D'INDÉPENDANCE) / BATAILLE DES SAINTES. Charles SOCHET DES TOUCHES (1727/1793), chef d'escadre, il s'illustra particulièrement durant la Guerre d'Indépendance où il commandait l'escadre française. Lettre autographe signée à Charles-Marie de La Grandière (1729/1812), vice-amiral, qui commandait le vaisseau *Le Conquérant* lors de la Guerre d'Indépendance. 2 pp. petit in-4. Paris, 21 août 1782. Bord droit coupé avec perte de la fin des lignes (première page) et du début (seconde).

Belle lettre à son retour en France, évoquant le Conseil de Guerre mis en place après la bataille des Saintes [en 1782, Le Grandière avait rejoint l'escadre de l'amiral de Grasse et prit part à cette désastreuse bataille (9 et 12 avril) qui se termina, côté français, par une perte de 2000 morts, 5000 prisonniers et 5 bateaux capturés]. « J'ay bien partagé, mon cher La Grandière, vos peines de corps et d'esprit. **Vous devés en avoir été accablé à votre arrivée à Brest**, vous [savez] combien nous vous devons [...]. Les lettres du ministre qu'il m'a écrites à votre occasion et [celles] de votre fils, pour lequel je n'ay pu rien obtenir, seulement de faire porter à 800# votre pension qui étoit de 600#, ce n'est assurément pas à beaucoup près [ce que] vous méritiez, soit dit, sans compliment. J'ay enfin obtenu la promesse du Cordon Rouge. [Je vais] être décoré dimanche prochain, jour de la St [?]. **La malheureuse affaire de Mr de Grasse** est [...] que **nous n'avons point de chef d'escadre**, que [...] **Conseil de Guerre**, qu'il demande, ne soye terminé [...] peut être bien long, et nous n'avons pas à notre [...] le temps d'attendre. Je n'ay encore pu voir ma famille et mes affaires depuis mon arrivée en France. L'incertitude où on m'a tenu dans ce pays cy m'a forcé de ne pas l'abandonner. Je compte seulement m'y rendre dans les premiers de 7^{bre} jusqu'à ce [qu'en] plaise à la Cour, de m'employer. Je serai bien charmé, mon cher La Grandière, que vous voulussiez me donner de vos nouvelles à la ville de Luçon [sa ville natale] ».

JOINT : une lettre de Langlois sur le règlement des pêches (1759).

200 / 300 €

- 9 [BEAUX-ARTS]. **Gustave LARROUMET (Gourdon, Lot 1853/1903)**, historien d'art, directeur des Beaux-Arts, secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts. 16 L.A.S. à divers correspondants : le peintre **Bénédict Masson**, **Albert Delpit**, un confrère (4), madame **Michelet** (3), etc.
- Annonce de l'achat par l'État du tableau de Masson** « Passage des Alpes par Annibal », pour le prix de 3000 francs. « Ce tableau devant être placé au Musée d'Artillerie, vous pouvez le livrer directement au conservateur du Musée [...]». **Éloge de Michelet**. « Tous les hommes de ma génération ont emporté de sa lecture une impression qui les suivra toute leur vie et que leurs successeurs éprouveront tant qu'il y aura une France et une langue française. Je suis reconnaissant à mes fonctions de m'avoir fourni une occasion d'exprimer publiquement mon admiration pour ce grand Français [...] ». **Tractations avec le sculpteur Antonin Mercié pour la commande d'un buste de Michelet**. D'autres évoquent **son admiration pour le peintre Jules Valadon, ou encore pour Racine** : « Nous serons toujours d'accord sur Racine, le Raphaël, le Mozart de la poésie dramatique. Je réalise ce qu'il y a de plus rare en art, la perfection d'idée et la force sans effort [...] », etc. Une dernière lettre est relative à la **collection d'armes léguée au Musée de Cluny par Edouard de Beaumont**, legs qu'il accepte sous condition. « J'ai, en conséquence, invité M. Dariel, directeur de cet établissement, à prendre possession, à titre définitif, des objets précédemment déposés entre ses mains à titre provisoire ».
- 400 / 600 €
- 10 [BEAUMARCHAIS]. 2 brochures. XVIII^e siècle. Mouillures.
- *Mémoire de Pierre Caron de Beaumarchais (en réponse au libelle diffamatoire, signé Guillaume Kornman)*. Paris, imprimerie Clousier, et Bordeaux chez Pallandre. 1787. 40 pp. in-8.
 - *Observations du sieur Bergasse sur l'écrit du sieur de Beaumarchais ayant pour titre : Court mémoire, en attendant l'autre, dans la cause du Sieur Kornmann*. À la suite le *Court mémoire en attendant l'autre par P.A. Caron de Beaumarchais sur la plainte en diffamation qu'il vient de rendre d'un nouveau libelle qui paroît contre lui*. Août 1788. 91 + 16 pp. in-8.
- 100 / 150 €
- 11 **BELGIQUE / CITADELLE DE COURTRAI**. Intéressant ensemble d'archives du sieur de Hellemmes, gouverneur de la ville et citadelle de Courtrai, au milieu du XVII^e siècle.
- Patente de gouverneur de la ville et citadelle de Courtrai pour le sieur de Hellemmes, accordé par l'archiduc d'Autriche, Frédéric Guillaume. Bruxelles, 8 janvier 1650. « Ordonnons et établissons par ces présentes, gouverneur de la dicte ville et citadelle de Courtrai, pour en ladite qualité porter soing et entendre à la garde, seureté et défense de ladite ville et citadelle, maintenir les gens de guerre qui y sont présentement ou seront à l'advenir, en bon ordre et discipline militaire [...] ».
 - 4 ordonnances de paiement pour sa charge de gouverneur de Courtrai (1653-1663).
 - 13 lettres (la plupart en copies) adressées au sieur de Hellemmes, en Espagnol. 26 pp. in-folio. Une est en français et concerne les services du vicomte de Sebourg « général de Bataille ».
- 400 / 600 €
- 12 **BELGIQUE / PÉDAGOGIE**. Correspondance reçue par Léon Lebon, pédagogue belge, employé à la direction générale de l'Instruction publique de Belgique. 18 lettres, 1845-1885. Tous les documents portent le cachet de la collection du château Montfleury.
- Lettres des bourgmestres de Bruxelles, Liège et Louvain, du président du Sénat, du directeur général du ministère de l'Intérieur, de ministres belges, etc. Principalement relatives à la publication de ses ouvrages : *De l'instruction primaire en Belgique, Répertoire historique analytique et raisonné de l'enseignement populaire en Belgique*, etc.
- JOINT** : deux documents d'époque révolutionnaire : une lettre sous forme de requête des maire et échevins de Courcelles sur le pillage des grains par les armées françaises (juillet 1794) ; et une attestation du grand baillif du bailliage de Creuznac en faveur du commandant de la place (fructidor an 4).
- 100 / 150 €
- 13 **M^{re} BESSIERES**. 2 L.S. au général Thibault, 2 pp. in-4, filigranes à l'effigie de l'Empereur et de l'aigle impérial. Valladolid, 2 – 6 avril 1811.
- Fortification de Ciudad Rodrigo durant l'occupation française**. Il approuve les travaux exécutés par le génie « pour la mise en état de défense des couvents du faubourg de cette ville et pour la construction d'une redoute sur le Teso. Le devis estimatif de ces travaux s'éleve d'après les calculs de M. le chef de bataillon du génie Constantin, à 3000 francs que je vous autorise à faire payer [...] ». J'ai jugé convenable de changer la route d'Étape qui conduit de Valladolid à Salamanque [...] ». Il indique le nouveau trajet que devront emprunter les troupes.
- 200 / 300 €
- 14 **BIARRITZ. Étienne ARDOIN**, architecte de l'Impératrice. L.A.S. à « madame la Comtesse », 4 pp. in-8. Palais de Biarritz [villa Eugénie], 5 mai 1867. En-tête biffé de la Maison de l'Empereur.
- Construction d'une luxueuse villa avec galerie jouxtant la Villa Eugénie à Biarritz**. Suivant le souhait de la comtesse, il a recherché un photographe qui fera les 2 vues demandées : « la façade du côté de la villa Eugénie et celle du côté de la mer ». « Les travaux sont faits d'une manière satisfaisante et conformes aux plans. Le 1^{er} étage sera rasé fin mai prêt à recevoir la toiture qui se posera en juin. La menuiserie du sous-sol et du rez-de-chaussée est prête. On attend les profils de la menuiserie du 1^{er} étage que M. Santi devait envoyer. La question écurie n'est pas tranchée, il faudrait une solution afin de faire marcher de front ce bâtiment. Celle des eaux ne l'est pas non plus ; on croyait trouver des sources, hélas ! Non ; il reste à faire un puits [...] ». Les escaliers demandés par Mr Santi pour descendre aux caves sont faits. **On recevra d'ici à 3 jours toute la charpente en fer et les colonnes de la galerie face à Biarritz**. La charpente du dernier étage est prête à poser. Celle de la toiture sera montée en suivant fin juin, la maison sera couverte zinc posé toutes les marchandises et matériaux seront sur le chantier vers la fin de la semaine prochaine [...]. **Il serait bon pour votre terrain de Port Vieux d'y placer un poteau avec inscription : Terrain à vendre s'adresser à Mr E. Ardoin villa Eugénie Biarritz**. On verra alors venir les amateurs qui ne se présenteront du reste que lors de la saison car présentement la foule n'encombre pas précisément nos plages. Votre voisin Léon convoite bien ce terrain mais il le voudrait à bas prix [...]. **Je vous félicite d'avoir acheté le terrain Martias, il faudrait maintenant niveler clore et tracer le parc selon vos idées [...]** ».
- 200 / 300 €



19

15 [Antoine BLONDIN]. 12 lettres adressées à Antoine Blondin.

Lettres de lecteurs et d'admirateurs, certains expliquant comment la lecture de ses livres a changé leur vie.

100 / 150 €

16 Léon BLOY. L.A.S. à un ami. 1 p. in-8. Sans lieu ni date.

« Je vous informe avec bonté que je serai rue Bourdaloue demain samedi à 11h ½. Il est bien entendu que je ne vous donne pas de rendez-vous. Ce billet vous arrivera au dernier moment et **vous serez peut-être dans l'impossibilité de me donner votre personne** [...] ».

100 / 150 €

17 [BRÉSIL]. Dupré, naturaliste et navigateur. L.A.S. à Mathieu-Jean Baudet-Lafarge. 2 pp. in-4. Toulon, 9 mars 1830.

Départ de la corvette l'Émulation pour l'exploration du Brésil. Il était sur le point de participer au grand voyage de circumnavigation de Laplace, mais dut y renoncer. « Après avoir été sur le point de partir avec *La Favorite*, je me suis vu forcé de renoncer à ce voyage qui eut été fort intéressant ; **la conduite du capitaine Laplace** avec son état major qui était déjà en mésintelligence ouverte avec lui et son projet, dont je n'ai pu douter, de s'appropriier entièrement le fruit de mes travaux, enfin les conseils de tous mes amis officiers de marine, m'ont obligé de quitter le bâtiment. **Maintenant je passe au Brésil sur la corvette l'Émulation**, partie aujourd'hui de Toulon pour Marseille où je vais la rejoindre demain. Le caractère du capitaine [Barral] qui a beaucoup blâmé les procédés de Laplace, me promet toutes les facilités dont j'aurai besoin **pour recueillir des objets d'histoire naturelle**. Sa mission est de faire des travaux d'hydrographie sur les côtes de Rio Janeiro à Buenos Aires, en sorte que nous nous arrêterons souvent sur des points peu connus où j'ai lieu d'espérer de rencontrer des choses nouvelles. Ce voyage qui durera au moins un an est tout entier à mes frais. Le beau-frère de Laplace, piqué de ce que je le quittais, m'a fait refuser la seule chose que je demandais ou plutôt que **le Muséum avait demandé pour moi**, le traitement de table des officiers. Ce refus a étonné les administrateurs du Muséum [...]. J'espère, monsieur, pouvoir augmenter votre collection [Baudet-Lafarge s'était passionné pour l'histoire naturelle et avait constitué un cabinet]. **Il n'est pas possible que je ne trouve dans un pays si riche, des objets nouveaux et vous aurez sans doute quelques nouvelles espèces à décrire.** J'ai appris qu'il existe aussi sur les côtes du Brésil beaucoup d'oiseaux aquatiques et de proie qu'on néglige ordinairement et que je me propose de rechercher [...] ».

200 / 300 €

18 [BRETAGNE]. Une quarantaine de lettres et documents, milieu XIX^e siècle.

Correspondance de et adressée au comte et à la comtesse Chaton des Morandais, noble famille originaire de Bretagne. Certaines lettres écrites de Rome.

50 / 80 €

19 BRETAGNE / LANGUE BRETONNE. Gabriel MILIN (Saint-Pol-de-Léon 1822/1895), barde et écrivain de langue bretonne, poète et philologue. Important ensemble de manuscrits autographes en langue bretonne (certains plus anciens semblent d'une autre main), d'une fine écriture très dense. Environ 140 pp. formats divers :

- Répertoire d'expressions, en langue bretonne, classées par ordre alphabétique. 46 pp. in-8, ratures et corrections.
- Brouillons, certains très corrigés et d'une minuscule écriture, la plupart en langue bretonne, quelques uns en français (articles d'étymologie et de linguistique). Figurent également des poèmes (l'un, en 160 vers, avec ratures et corrections, intitulé « Da Werc'hez Rumengoll Rouanez Breiz-Izel » est signé G. Milin) ; ainsi que des traductions, un brouillon d'une longue lettre à l'auteur de la brochure *De l'urgence d'une exploration philologique de la Bretagne* [Émile Ernault], brouillon d'une lettre au ministre de l'Instruction public faisant part de considérations étymologiques, etc. Au total environ 74 pp. formats divers.

JOINT : poème imprimé du barde Ar Skour écrit à l'occasion du mariage de Gabriel Milin (1868).

Bel et très rare ensemble.

1 000 / 1 500 €

- 20 **BRETAGNE. Toussaint-Joseph-François CONEN DE SAINT-LUC (Rennes 1724/1790)**, dernier évêque de Cornouaille. L.A.S. à un maréchal. Léon, 1^{er} septembre 1783. 1 p. in-folio.

Intervention pour les Ursulines de Landernau. N'ayant pas reçu de réponse à son précédent courrier où il lui faisait part de « la pénible situation dans laquelle languissoient depuis près de quatre ans les dames ursulines de Landernau et les communautés qui les ont forcément reçues sans être en état de les loger convenablement », compte tenu de l'urgence de la situation, il réitère sa demande. « **Je ne puis calmer leur inquiétude qui augmente à mesure qu'elles voient le terme de leur retour s'éloigner quoique les hostilités soient cessées et que depuis longtemps leur maison soit évacuée de tout ce qui peut être relatif à la manutention d'un hôpital** ». Il espère qu'il tiendra les engagements pris par son prédécesseur « et que le prix du sacrifice qu'elles ont faite aux besoins imprévus de l'État ne sera pas la privation d'une possession qui leur a été garantie par les lettres patentes de leur établissement [...] ».

200 / 300 €

- 21 **BRETAGNE / POÉSIE. Charles ALEXANDRE (Morlaix 1821/1890)**, poète et homme politique, il fut le secrétaire particulier de Lamartine durant 20 ans. Manuscrit autographe signé en un cahier in-4 de 30 pp., intitulé *Les Armoricaines*. 11 février 1837.

Les premiers vers de Charles Alexandre, dédiés à sa province natale, composés alors qu'il n'avait pas seize ans : La Bretagne, Le Dolmen, Le Château de Penhoat, Les rochers de Primel, Le Menhir, L'île de Callot, La Grotte de Douarnenez, etc. Il dédie ce recueil à son père. « Voilà mes premiers vers ; ils sont très mauvais : cependant je te les présente tels qu'ils sont [...] ».

JOINT : deux autres recueils de poèmes de jeunesse : *Méditations poétiques* faites au Collège royal de Saint-Louis (1836, 26 pp. in-8) et *Élégies* (8 pp. in-4) et quelques brouillons de ses premiers poèmes (12 pp.).

200 / 300 €

- 22 **Jean Anthelme BRILLAT-SAVARIN (1755/1826)**, le célèbre gastronome. **6 L.A.S. à Combet**, avocat et receveur des contributions à Béon près Belley (Ain). 8 pp. ½ in-4 et in-8. Paris, 1809-1813. Adresses au dos.

Son ami d'enfance l'avocat Combet (natif comme lui de Belley) ayant envoyé son fils étudier la médecine à Paris, Brillat de Savarin le prend sous son aile, gère ses comptes et lui adresse des nouvelles [Louis Anne Philippe Combet (Béon, Ain, 1797/1854), obtiendra son diplôme de médecin en 1818, et publiera une *Dissertation sur les causes de la stérilité considérée dans le mariage*]. « Conformément à vos instructions, j'ai donné à votre fils de l'argent pour son entretien et ses études [il dresse un détail mensuel] [...]. Je crois que vous serez content de votre fils, il me paraît sage et son séjour à Paris lui fera le plus grand bien. Marquez moi aussi si votre intention est de lui donner quelque chose pour ses étrennes, car il ne manquera pas de m'en toucher un mot, attendu que **c'est ici un temps lourd pour tout le monde** [...]. Votre fils est indisposé depuis quelques temps, sa maladie qui n'a rien d'alarmant, est un embarras dans le foie, qui a été accompagné de la jaunisse. Cette dernière incommodité est dissipée mais il lui reste de la douleur dans le côté et je le trouve assez maigri. En conséquence, je lui ai fait quelque petite avance d'argent, et je l'ai invité à se soigner convenablement. J'ai cru en cela aller au devant de vos instructions. Vous avez de la fortune, mais elle perdrait la moitié de sa valeur si vous n'aviez personne de votre nom à qui la laisser [...]. **Je pars le 6 pour Lyon parce que j'ai à cœur de prendre encore un peu les eaux d'Aix** [...]. On raconte que vous commencez à mettre en exécution ce plan qui vous est venu de Paris, de sorte qu'en 1814, **quand j'irai voir mes vignes, je m'attends à vous trouver dans un palais** [...] ».

JOINT : son diplôme de médecine (signé par Silvestre de Sacy et Royer-Collard, rousseurs) et deux parchemins XVIII^e siècle concernant sa famille.

1 200 / 1 800 €



- 23 **Victor CADÈRE.** Programme de festivités à bord du paquebot Paul Lecat pour le 26 juillet 1921. Un carton portant au recto un grand dessin aquarellé annonçant le programme dont le détail est manuscrit au verso.
Victor Cadère (1891/1980), diplomate Roumain, revenait d'une longue mission militaire roumaine en Extrême Orient. Il avait dirigé cette mission de 1920 à 1921. Il fut professeur associé de l'Université de Paris, membre correspondant de l'Institut de France.
50 / 100 €
- 24 **CARTES DE VŒUX.** 118 cartes montées sur des cartons de présentation, fin du XIX^e-début du XX^e siècle.
Belle collection de jolies cartes de vœux et de nouvel an, constituée par Alexis Tumbleur au début du XX^e siècle (cachets sur les feuillets de présentation).
100 / 150 €
- 25 **CHEMIN DE FER.** Manuscrit accompagné de quelques documents à en-tête du P.L.M. Seconde moitié du XIX^e siècle.
Répertoire alphabétique de la gare de Beaupaire (Isère), sur la ligne du Paris Lyon Méditerranée, détaillant des directives et renvoyant à des circulaires. Premier volume seul (lettres A à M).
80 / 120 €
- 26 **CINÉMA.** Une quarantaine de lettres (enveloppes conservées) + qq. documents. 1964.
Correspondance reçue par Omar Sharif durant le tournage en Yougoslavie de *La Rolls Royce Jaune*, film à sketches d'Anthony Asquith avec Ingrid Bergman. Correspondance à étudier (bon nombre de lettres sont signées d'un prénom), lettres d'acteurs, d'amis et d'amies, de sa famille, de la Colombia, etc. certaines écrites en arabe, ou en anglais, d'autres de différents pays du monde (Egypte, Etats-Unis, Pologne, Espagne, etc.). Plusieurs lettres de sa mère dont une **lui annonçant qu'il est choisi pour le *Docteur Jivago*** : « Ce matin Barbara Cole a téléphoné à Magda pour lui dire qu'elle venait de rentrer de Londres avec David Lean et qu'elle avait une bonne nouvelle à lui annoncer : « Omar, ton frère, aura un ou le rôle principal dans « *D^r Jivago* ». Il était engagé pour un autre film mais il va se rendre libre ! ». Je suis toute toute heureuse pour toi car je suis sûre que tu es toi-même bien content. Je te souhaite toujours d'aller de l'avant et beaucoup de succès « ya roh Omar ! ». Magda n'a pas bien compris si c'est tout à fait le rôle principal : en tout cas « Mabrouk » car **je sais que tu aimes tourner avec David Lean** [...] ».
150 / 200 €
- 27 **[COMPAGNIE DES INDES].** Lettre autographe (non signée), **scellée par le cachet de la Compagnie des Indes**, 3 pp. in-4, adresse au dos. XVIII^e siècle.
Lettre probablement d'un administrateur de la Compagnie des Indes. « L'hôtel de Bouillon est impénétrable depuis trois ans, on m'y berne pour une affaire de 4000# [...]. **Vous avez sçu la canonade des deux armées navales, les deux parties disent qu'elles ont la victoire**, il y a à Brest un conseil de guerre pour juger de la conduite de 4 officiers dans le nombre desquels est un Rochecouart. Notre rentrée à Brest nous a fait perdre de vue 10 vaisseaux anglais venant de l'Inde qui sont entrés dans la Manche et dans les ports d'Angleterre richement chargés. Voilà notre perte [...] ».
100 / 150 €
- 28 **CONDAMNATION À MORT / POISONS.** Affiche du 18 avril 1741, 47 x 33 cm. Quelques défauts.
Une mère et sa fille condamnées à être pendues et brûlées pour crime d'empoisonnement à Lourmarin. « Arrest de la Cour de Parlement tenant la Chambre des vacations, qui condamne à mort Elizabeth Lieutaud & Anne Goullin à être pendues & brûlées & leurs cendres jetées au vent, pour crime d'empoisonnement suivi de mort ; & prescrit les formalités qui doivent être observées par les apothicaires, droguistes & épiciers dans la vente & distribution des drogues qui sont poison ». Avec détails du supplice.
150 / 200 €
- 29 **[Ferdinand CORNOT DE CUSSY (1795/1866),** officier diplomate, attaché à la légation de Berlin à la Restauration, secrétaire d'ambassade à Dresde (1823), consul à Bucarest (1828) puis dans d'autres capitales européennes]. Ensemble de lettres et documents sur sa carrière. 17 pièces.
Lettres et pièces signées Richelieu, Pasquier, baron de Damas, etc., concernant sa carrière militaire et diplomatique (8 pièces, 1815-1827). 8 intéressantes lettres de diplomates en poste à Saint-Petersbourg, Bucarest, etc. + lettre d'un évêque sur la mort de Louis XVIII.
JOINT : une lettre de la garde nationale de Paris à M. de Cussy (1827).
150 / 200 €

- 30 **DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN.** Manuscrit de 9 pp. in-folio, daté de « l'an de la liberté 1791 ».

Copie d'époque de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (en 17 articles), suivi des « Articles de constitution décrétés dans l'année 1789 » (19 articles). Il porte en haut de la page de titre la mention signée : « vu conforme aux cahiers. **Joseph Jacotot** ». [Le pédagogue Joseph Jacotot (Dijon 1770/1840), fut le créateur de la méthode d'enseignement dite « méthode Jacotot » ; il avait pris part aux événements révolutionnaires et, dès 1789, avait organisé la fédération de la jeunesse dijonnaise »

200 / 300 €

- 31 **Paul DEROUËDE.** 6 C.A.S. à l'avocat Jules Bénard, 1889-1908. Une enveloppe.

Une lettre écrite de la prison de la Santé après son coup d'État (25 nov. 1899) dans laquelle il demande l'obtention d'une loge pour des amis. « Inutile toutefois de mettre mon nom sur le coupon, si vous ne voulez pas être du complot. J'irai vous remercier quand je reviendrai de Nouméa [...] ». Une écrite de son exil espagnol, etc.

JOINT : un portrait photographique sur carte postale, dédicacé.

150 / 200 €

- 32 **André DIGNIMONT.** L.A.S. à un « cher docteur » [Alexandre Lacassagne (1843/1924), médecin légiste et professeur à la Faculté de Lyon, l'un des fondateurs de l'anthropologie criminelle]. 2 pp. in-8. Petite mouillure en coin.

Lettre illustrée d'un joli dessin à la plume, scène de maison close. Il regrette de ne l'avoir vu lors de son passage à Paris. « J'ai vu avant hier le directeur de **cette plaquette qui doit paraître sur la Prostitution** et dont je vous ai parlé. Je lui ai dit que vous étiez le seul homme au courant de la question. Je l'ai décidé à vous faire le voyage de Lyon pour vous rencontrer. Je lui ai dit que **vous le piloteriez au musée de votre père, à l'hôpital, à la prison et aux bouics lyonnais.** Il trouvera aussi dans votre collection, photos, dessins et tatouages, tout ce qui lui sera nécessaire, et il vous demandera un papier de vous. Tout cela vous sera certainement rétribué [...] ».

400 / 600 €

voir la reproduction en 2^e de couverture

- 33 **ÉCONOMIE.** Manuscrit de 13 pp. in-folio, daté du 5 juillet 1848. Quelques corrections.

« **Projet d'organisation du travail et de la consommation** » proposé en 1848 par M. Daubanton, de Montmartre. Intéressant projet de création d'une « Caisse des ouvriers des deux sexes », **destinée à permettre aux ouvriers de ne pas subir les prix imposés par le bon vouloir des détaillants et à les prévenir des effets pervers de la concurrence à outrance.** « Les fonds de cette caisse seraient employés à ouvrir des boutiques et des magasins dans tous les quartiers de Paris, et à la porte des principales barrières dans la banlieue. Les boutiques seraient destinées à la vente des denrées de première nécessité [...]. Les denrées seraient achetées en gros, avec les fonds de la caisse et revendues en détail, après avoir subi les préparations nécessaires, mais revendues sans sophistication, sans altération [...] ».

200 / 300 €

- 34 **ÉMIGRATION.** Correspondance de 10 lettres et 1 pièce, adressée à la comtesse d'Alissac [née M^{me} de Champrond, elle épousa le comte d'Alissac (1746/1820) ; en 1791, au cours de la guerre entre les Comtadins et les Avignonnais, elle joua le rôle d'amazone ; elle émigra alors en Suisse puis à Saint-Pétersbourg].

- **Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé**, chef de l'armée d'émigration. 7 lettres (1 L.A.S. et 6 L.S.). Villigen, Minversheim, Rastadt, Rotembourg, Wolhynie, Lintz et Ems, 1792-1800. Adresses et marques postales au dos. Correspondance relative à son fils qui se bat dans l'armée d'émigration du prince de Condé, ses démarches pour émigrer en Russie, mais aussi à sa bravoure. « Votre réputation n'a point échappé à l'estime et à l'intérêt que j'ai voué à tous les braves défenseurs de la plus juste des causes ; si le sort qui nous poursuit n'a pas plus couronné de succès vos nobles efforts que les nôtres, vous n'en avez pas moins illustré votre sexe et votre nom, par l'intelligence et la suite que vous avez mis, dans votre conduite et votre courage [...] ».

- Comte d'Avaray. L.A.S. Mittau (Estonie). Sur la remise d'un brevet d'honneur.

- Comte de Vioménil, fait maréchal de France par Louis XVIII en 1816. L.A.S. et P.A.S. Camp de Redderherbach (?), 27 sept. 1793. Sur la conduite courageuse de son fils sous ses ordres, qui a eu un cheval tué sous lui « le 14 de ce mois, dans la charge que fit la cavalerie sur l'infanterie ennemie ».

- Une lettre d'un duc écrite d'Édimbourg, en 1797, sur ses deux fils morts en défendant leur cause.

400 / 600 €

EMPIRE / EYLAU, FRIEDLAND ET TILSITT. Alexis BOYER (Uzerches 1757/1833), chirurgien ; nommé premier chirurgien de Napoléon (1804), il accompagne l'Empereur durant les campagnes de Prusse et de Pologne (1806-1807). 38 L.A.S. à Antoine Vareliaud (Uzerche 1776/1840), chirurgien par quartier de l'Empereur, et neveu du baron Boyer. 63 pp. in-4 et in-8. Varsovie, Berlin, Osterode, Oliva, Finckenstein, Morunghen, Tilsitt et Dresde, janvier 1806 – juillet 1807. Adresses et marques postales au dos (plusieurs avec **marques de la Grande Armée, d'autres avec marque « Service » du cabinet de l'Empereur**). Quelques lettres avec manques, la plupart montées grossièrement sur onglets, certaines collées directement sur feuille, quelques enveloppes montées séparément. Le tout relié à l'époque en un volume ½ basane (défauts). Double ex-libris du château de Laplagne et de la Bibliothèque de M. Laplagne-Barris.

Exceptionnelle correspondance écrite durant la Guerre de la Quatrième coalition qu'il mène aux côtés de l'Empereur, et en particulier sur la bataille d'Eylau et la paix de Tilsitt, mais également sur son travail de chirurgien sur les champs de bataille. « [...] C'est à cette occasion que l'Empereur fit marcher toute son armée vers la fin de janvier. Aussitôt que l'ennemi en fut instruit, il commença sa retraite ; cependant nous l'atteignîmes, et chaque jour depuis celui où nous le rencontrâmes, jusqu'à la fameuse bataille d'Eylau, on se battit. Dans tous les combats, nous avons toujours eu l'avantage, soit du côté du nombre des tués et des blessés, soit du côté des canons et des drapeaux pris. **La Bataille d'Eylau, quoi qu'elle n'ait pas été décisive et qu'elle nous ait coûté beaucoup de monde, n'en sera pas moins un monument éternel du génie militaire de notre Empereur et de la valeur de nos soldats.** Comment, en effet, ne regarderait-on pas comme glorieuse une bataille dans laquelle, malgré le nombre double des Russes, l'avantage de leur position et une attaque inattendue, nous avons perdu beaucoup moins de monde qu'eux, nous leur avons pris des drapeaux et des canons, et nous sommes restés maîtres du champ de bataille. **L'Empereur me dit, le lendemain de cette bataille, que si la neige lui eut permis d'observer et de voir le mouvement de ses colonnes, et que le corps d'armée du maréchal Ney fut arrivé à temps, il aurait pris la moitié de l'armée Russe.** Accoutumée à vaincre aisément et à faire vingt ou trente mille prisonniers dans une bataille, **notre armée fut étourdie de la résistance des Russes et il en résulta même un peu de découragement** [...]. Une des causes qui a le plus contribué à ce découragement momentané, c'est la pénurie de subsistances. La marche rapide de l'armée et les mauvais chemins n'ont pas permis de faire arriver les vivres, en sorte que nos soldats ont vécu de ce qu'ils trouvaient chez les paysans et notamment de pommes de terre. **Aussi ont-ils donné à la bataille d'Eylau le nom de Niema Cleba, parce que cleba en polonais signifie pain et niema, il n'y en a point** [...]. On m'avait tant étourdi des fatigues et des horreurs de la guerre que je les ai trouvées beaucoup au dessous de l'idée que je m'en étais formée, du moins par rapport à moi et à tous ceux qui, comme moi, ne sont pas militaires. En effet, on ne se fatigue pas beaucoup à voyager dans une voiture bien suspendue, bien formée et bien approvisionnée ; et il est vrai qu'on n'a pas toujours un bon lit, mais personne n'est moins difficile pour le coucher que moi. **À l'égard des horreurs, je ne vois pas grande différence entre un champ de bataille et un amphithéâtre d'anatomie** ; aussi je puis dire, sans affecter une dureté de cœur que je n'ai point, que **j'ai parcouru tous les champs de bataille sans éprouver aucune émotion par la vue des corps dont ils étaient couverts.** Je trouvais toujours au contraire, qu'il n'y en avait jamais assez, s'entend des corps des Russes [...]. Après une série de batailles qui se termine par Friedland, les pourparlers s'engagent (7 lettres écrites de Finckenstein et Morunghen et 10 lettres de Tilsitt entre mai et juillet 1807). « Hier, un des personnages les plus marquants de l'armée russe, le prince ou le comte de Labanoff est venu en mission auprès de notre Empereur qui l'a fait dîner avec lui, et **je sais de bonne part que le grand Napoléon a bu à la santé de l'Empereur Alexandre et des braves qui composent son armée,** et que Mr de Labanoff a bu de la part de son maître à la santé de l'Empereur Napoléon. Tu juges aisément de la joie que ces symptômes précurseurs de la paix causent à tous les Français qui sont sur la rive gauche du Niémen, et à moi en particulier [...] ». « [...] L'Empereur étant allé à Dantzig depuis trois jours, je ne peux pas me servir de la voie du courrier du cabinet pour te faire parvenir mes lettres [...]. **Je suis resté à Finckenstein avec Mr Talleyrand,** le général Savary, Mr Tascher cousin de l'Impératrice [...]. L'Empereur revint avant hier au soir de Dantzig en bonne santé. Cette ville en sera quitte pour 15 millions. Mr le maréchal Lefebvre qui en a fait le siège a reçu une récompense digne de notre auguste monarque. Sa Majesté l'a nommé Duc de Dantzig, avec une pension de 100 mille francs [...] ». Morunghen 8 juin 1807. « Je suis parti de Finckenstein hier matin. L'Empereur était parti la veille. **Toute l'armée est en mouvement et probablement il y aura une grande affaire d'ici à quelques jours** [ce sera Friedland 7 jours plus tard], à moins que l'ennemi ne se retire comme on le craint [...]. Je crains que ma lettre ne parte pas aujourd'hui parce que l'Empereur est à 5 lieues d'ici et que les lettres ne peuvent partir que de l'endroit où est Sa Majesté [...]. **Je t'écris ce billet le 12 juin, mon cher ami, mais je ne sais d'où le dater parce que nous sommes au bivouac. Les deux armées sont en présence ; elles prennent position ; on fait des manœuvres, des marches, des contremarches, et tout annonce une bataille prochaine ; peut-être sera-ce aujourd'hui, il est cinq heures du matin.** Les jours précédents il y a eu des combats dans lesquels nous avons toujours été victorieux. Le général Guyot dont ton frère est aide de camp a été tué. Je n'ai pas le temps de t'en dire davantage aujourd'hui [...]. **Nous sommes arrivés hier sur le Niémen en même temps que les Russes. L'ennemi, après avoir passé ce fleuve, a brûlé le pont.** Le soir il y a eu des pourparlers et tout annonce une suspension d'armes. Il est probable que le Roi de Prusse auquel il ne reste plus rien maintenant viendra à Jubé et qu'on fera la Paix. L'Empereur n'a point nommé encore à la place de chirurgien consultant. Mr Larrey désire beaucoup cette place, tu devineras aisément le motif qui a engagé ses amis à faire annoncer dans les journaux que Sa Majesté la lui avait accordée [...]. **Les deux Empereurs ont signé un armistice : aujourd'hui ils ont eu une entrevue dans une baraque qu'on a construit sur le milieu du Niémen.** On n'en connaît point encore le résultat, mais on augeure bien pour une Paix prochaine [...]. **La petite ville de Tilsitt réunit les deux premiers empereurs du monde et le Roi de Prusse. Ces trois souverains travaillent au grand œuvre de la paix ; mais tu penses bien que Napoléon est le maître ouvrier, le premier compagnon, celui qui, comme disent les artisans, débite l'ouvrage** [...]. Tilsitt est la ville des prodiges ; et ces prodiges, c'est notre empereur qui les opère. En moins de trois semaines, il a battu les Russes et forcé leur Empereur à demander la Paix. **Cet empereur de Russie a l'air franc et loyal, et je trouve qu'il y a de la grandeur d'âme dans sa conduite : il paraît, ainsi que le Roi de Prusse, rempli d'admiration pour notre Empereur ;** mais qui n'en serait pas rempli en considérant tout ce qu'il a fait et ce qu'il fait chaque jour. Pour moi, mon ami, j'ai beau lui chercher un modèle dans l'Histoire, je n'en trouve point. L'Europe va lui devoir la paix et la tranquillité dont elle a besoin et après laquelle elle soupire depuis longtemps [...]. La conduite franche et loyale des deux Empereurs et le mode de négociation qu'ils ont adopté, rendront cette conclusion facile et prompte. Le prince Kourakin me pria le premier jour que je le vis [Napoléon avait chargé Boyer de le soigner, comme il l'indique dans une précédente lettre] de dire à l'empereur Napoléon que la seule crainte que lui donnait son indisposition était qu'elle ne l'empêchât de se livrer au travail dont son maître l'avait chargé et qu'elle n'apportât quelque retard à la négociation. Mais heureusement cette indisposition est assez légère pour permettre au prince Kourakin de travailler tous les jours avec le Prince de Bénévent [...]. **Je sors de chez le prince Kourakin ; il est le bon ami des Français et un des plus grands admirateurs de notre héros. Il m'a dit que le Prince de Bénévent et lui ne rencontraient aucune difficulté** [...] ». Tilsitt, 6 juillet 1807. « Mon ami, je me porte bien. **La Paix est faite et sera proclamée dans trois ou quatre jours** [...] ».

À la suite ont été reliées d'autres lettres et manuscrits dont des lettres révolutionnaires de l'artilleur Joseph Barris et une belle correspondance d'une douzaine de lettre de Dom Raymond Despaulx (1726/1818), bénédictin et savant, directeur du collège de Sorèze.

a Lilibit le 29 juin 1807.

Je me portes à Marseille mon
ami; tout va bien ici. La petite
ville de Lilibit a eue les deux
premiers empereurs du monde et
le Roi de Prusse. Ces trois souverains
travaillent au grand œuvre de la
paix; mais tu pense bien que
Napoleon est le maître ouvrier,
le premier Compagnon, celui qui
comme disent les artisans, débute
l'ouvrage. Ne m'oublie pas auprès
de mes amis et notamment de
Corvisat, de M. Régis, de M.
Bonnet, &c. -

Adieu mon ami, je t'embrasse
tendrement, ton oncle

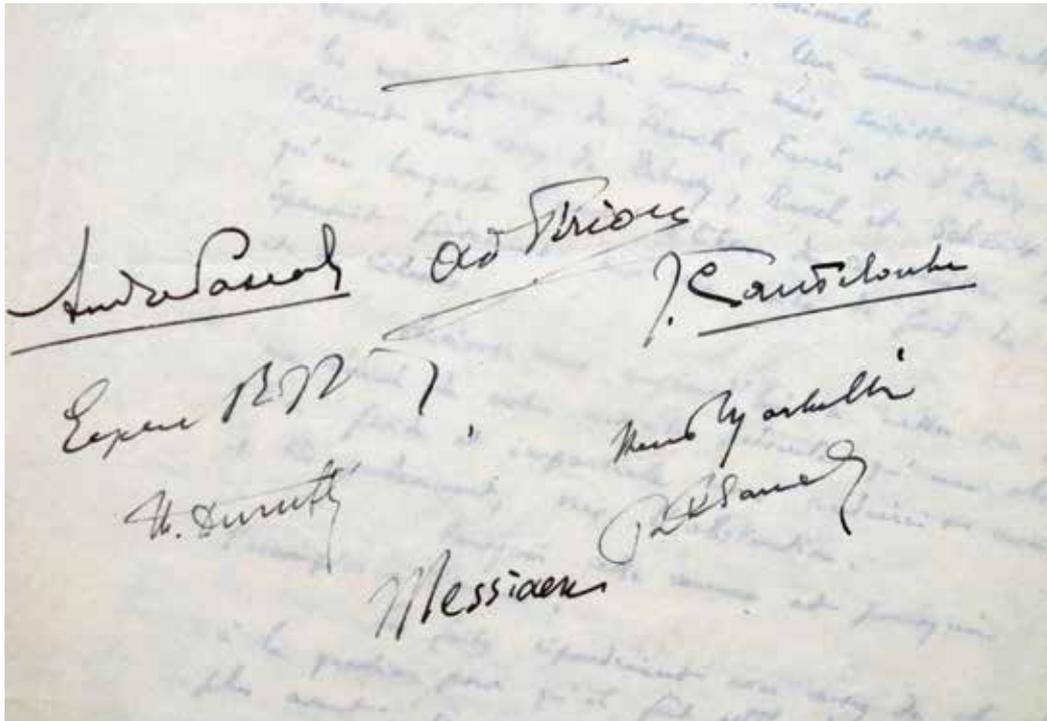
Boyer

- 36 EMPIRE ET RÉVOLUTION.** 16 lettres ou pièces signées, adressées au général Joseph Gillot (1734/1811). An 4 – 1811. Vignettes, quelques marques postales ; documents brochés ensemble.
- Réunion de documents sur la carrière du général Gilot durant la Révolution et l'Empire, en particulier comme commandant la 4^e division militaire à Nancy : nominations, instructions, lettres de service, signées par Aubert-Dubayet, Arcambal, Merlin de Douai, Treilhard, Scherer (4), Milet-Muneau (5, avec belles vignettes), Berthier, etc.
- Ainsi qu'un brevet de pension accordé à sa veuve signé par Lebrun, Mollien et Harmand.
- 400 / 600 €
- 36 bis RHÔNE / ARCHIVES CONCERNANT DIVERSES MUNICIPALITÉS POUR L'ANNÉE 1815.** Environ 82 documents manuscrits ou imprimés, sur papier, rassemblés dans un classeur et présentés chronologiquement : Première Restauration, les Cent Jours, Seconde Restauration.
- Des premières circulaires de juin 1814 concernant les déserteurs, l'inspection de l'École Vétérinaire de Lyon, puis les circulaires du duc d'Otrante du 31 mars 1815, la circulaire du 5 avril 1815 concernant le port de la Cocarde Nationale, les différentes directives du comte Fourier, Préfet du Département. Puis à partir du 25 juillet 1815 les circulaires du nouveau Préfet, le comte Chabrol, jusqu'au 24 décembre 1815.
- 50 / 100 €
- 37 EX-LIBRIS.** Dossier constitué par le graveur Jocelyn Mercier.
- L'ex-libris du Prince Charles.** Intéressant dossier comprenant différentes maquettes de Jocelyn Mercier pour l'ex-libris du Prince Charles, avec copie d'une lettre du Prince du 3 octobre 1893 : « Si je viens dans votre coin de France, j'aimerais vous rendre visite dans votre studio et je garderai cela à l'esprit. J'ai particulièrement aimé vos ex-libris [...] ». Une interview « Jocelyn, graveur d'ex-libris princier ». **Projet à l'encre sur calque, tirage avant la lettre, tirages en différents états,** photo ayant servi de base à la gravure, etc. Ainsi qu'une vingtaine d'exemplaires de l'ex-libris, plusieurs autres maquettes et divers autres documents.
- 150 / 200 €
- 38 EXPÉDITION DE MORÉE.** Charles Hamart de PARPIGNE (Darney, Vosges 1786/1840), colonel d'artillerie. 20 L.A.S. à sa famille. "À bord de la Bellone", "au camp devant Navarin", "à bord du vaisseau Le Breslau", "au camp près du château de Morée", Modon, Malte et "à la hauteur de Scylla", août 1828 – juin 1829. 57 pp. in-4. Adresses au dos avec quelques marques postales dont une seule de l'armée de Morée.
- Rare et très intéressante relation de l'expédition de Morée,** qui rend compte des opérations militaires contre les Égyptiens pour libérer les places fortes du Péloponnèse et l'occupation de cette partie de la Grèce. [L'expédition de Morée est le nom donné en France à l'intervention terrestre de l'armée française dans le Péloponnèse, entre 1828 et 1833, lors de la guerre d'indépendance grecque].
- Émouvant témoignage sur les difficiles conditions de vie, sur la découverte de la Grèce, etc. Débarquement des troupes, opérations dans le Péloponnèse, départ des troupes égyptiennes, prises des places fortes (Navarin, Modon, château de Morée). Au camp près de Navarin, 5 octobre 1828 « [...] l'amiral russe, qui est un homme de fort mauvais ton, dit à Ibrahim plusieurs choses ordurières qui ne lui plurent pas ; mais ayant une fois abordé la question des esclaves faits par Ibrahim et qu'on lui a fait relâcher, ce dernier l'embarrassa beaucoup en lui demandant si l'Empereur de Russie qui s'apitoyait si fort sur le sort de ces pauvres esclaves n'avait pas des hommes dans ses états !... Je suis allé reconnaître la forteresse de Navarin et j'ai vu les troupes d'Ibrahim [Le lendemain les troupes du Général Maison marchaient sur la forteresse et la faisait capituler]. Elles sont organisées sur le pied des Européens et même des Français : mêmes manœuvres, mêmes batteries de tambour, même armement ; mais l'uniforme est bien différent. Celui des capitaines égyptiens est joli et riche, mais les soldats sont sales et beaucoup d'entre eux sont déguenillés. Il y avait un régiment nègre habillé en rouge, on aurait juré une troupe de diables. J'ai été témoin de la discipline turque et j'ai vu casser des cannes en frappant sur de malheureux soldats qui, mourant de soif, voulaient sortir du fort pour venir auprès de nous chercher de l'eau ! Le 7 j'ai monté hier l'assaut, chère amie, pour entrer dans Navarin dont nous sommes en possession. C'était la scène militaire la plus burlesque qu'on peut imaginer [...] ». Suit un récit très circonstancié de la prise de Navarin.
- JOINT :** 4 L. S. du Général Gassendi (1808 – 1812), 2 L.A.S. de Hamart écrites durant l'expédition d'Espagne (1823), 1 L.S. du baron de Damas (1823), 1 L.A.S. du vicomte Lahitte durant l'expédition d'Alger (1830), cachet postal de l'armée d'expédition d'Afrique et quelques pièces d'état civil.
- 1 500 / 2 000 €
- 39 [SAINT-SIMONISME] / Frères FLACHAT.** 2 lettres.
- **Stéphane Flach** (1800/1884), ingénieur saint-simonien, il participe activement à la construction de la ligne de chemin de fer de Paris à Saint-Germain. L.A.S. à Lucas de Montigny. 1 p. ½ in-4 (un bord consolidé), en-tête « Flach Frères, ingénieurs civils ». 10 mars 1830. **Intéressante lettre sur un projet de canal pour approvisionner Paris.** « J'ai acquis la plus complète certitude, et de la bouche même de S.E. le Président du Conseil des Ministres, que l'administration était décidément contraire à la concession d'un entrepôt à Paris, tant que cette ville ne jouirait pas de communications directes avec la mer, et que le canal maritime seul pouvait faire résoudre la question de l'entrepôt en faveur de Paris [...]. Ce serait, ce me semble, le meilleur moyen de mener à une prompte et utile solution, ce que nous avons entamé ensemble à ce sujet ». Il se tient à sa disposition pour en reparler. « J'ai l'honneur de vous adresser **un atlas qui contient plusieurs projets de nivellement ; un seul a de l'importance : c'est celui du boulevard Bonne-Nouvelle,** indiqué dans le premier dessin ; le conducteur qui a fait ces dessins sur mes indications générales, y a mêlé des détails de construction auxquels il n'y a pas lieu de s'arrêter [...]. Je crois que ce nivellement serait de nature à être entrepris par une compagnie particulière, et je me fais fort de vous la présenter, si nous tombions d'accord sur les bases du projets [...] ».
- Adolphe Flach (1801/1877). L.A.S. au libraire Furne. 2 pp. in-8. Il se plaint du mauvais état de la livraison qu'il a reçu de l'ouvrage de Thiers dont il est abonné par souscription.
- 150 / 200 €

- 40 **FRANC-MAÇONNERIE.** Brevet de 1779, signé par le maître (De Grange), le député maître (Jean-Frédéric Kuhn) et autres dignitaires (Henning, Robrahn, etc.). 33,5 x 47,5 cm. Avec deux sceaux en cire rouge pendant sur rubans de soie. Mouillures. « 27^e jour du 8^e mois de l'année maçonnique 1579 » [1779].
- Brevet de la loge de l'Étoile flamboyante aux trois lys.** « Attestons à qui de droit avoir initié aux grades d'apprenti compagnon & maîtres des francs & acceptés maçons, le très cher et digne frère, Herman Paul Goverts, fils de maçon, négociant de Hambourg, né à Marseille en 1757, professant la Religion Protestante selon le rite d'Augsbourg [...] ».
- Au dos, le brevet a été visé par plusieurs loges de la même confrérie, à Bordeaux, Londres et Boston, de 1779 à 1784.**
- 600 / 800 €
- 41 **FRANC-MAÇONNERIE.** 3 diplômes vierges, gravés sur vélin, première moitié du XIX^e siècle. 33,5 x 41 cm (imprimé en sanguine), 44 x 36,5 cm et 43,5 x 50,5 cm.
- Jolis diplômes restés vierges du Grand Orient de France.
- 200 / 300 €
- 42 **FRANC-MAÇONNERIE / ALSACE.** 8 brochures du XIX^e siècle.
- Ensemble de huit brochures sur les loges maçonniques strasbourgeoises,** dont 7 concernent celle des Frères-Réunis : Tableau général des FF composant les quatre ateliers de la R. écossaise des Frères-Réunis, à l'Or. de Strasbourg (1834), Tableau des FF. composant [...] la R. des Cœurs-Fidèles à l'Or. de Strasbourg constituée par le G. Or. de France (1830), etc.
- 150 / 200 €
- 43 **Edmond DE GONCOURT.** L.A.S. à un ami. 1 p. in-8. Mardi 14 avril.
- « Non, je ne suis pas tout à fait satisfait, j'aurais voulu que vous déclariez que vos feuilletons de toute l'année seraient exclusivement consacrés à mon livre. Êtes vous bête !!!!!!! Je croyais que mes remerciements bien sentis étaient assez limpides, et je n'ai pas songé à vous autographier ma reconnaissance. **Je n'ai pas le sol et j'ai envie de travailler aujourd'hui, je n'irai donc pas à la vente des Japonaiseries,** mais j'irai dîner chez vous jeudi ».
- 100 / 150 €
- 44 **Joseph FOUCHE.** L.S. à Berthier. 1 p. in-folio. Paris, 12 germinal an 13. En-tête et vignette du Ministère de la Police générale.
- Il lui renvoie le passeport pour la Hollande du sieur Benzuzanna, natif de Gibraltar. « Cette pièce est revêtue de mon visa ».
- 100 / 150 €
- 45 **Jean GIRAUDOUX.** L.A.S., 2 pp. ½ in-8. Paris, 5 février 1929. En-tête à son adresse.
- Il demande une intervention pour un ami. « Vous savez d'ailleurs que cette amitié ne m'aveuglerait en aucune façon, et me défendrait même de donner une recommandation si faible fût elle, si je n'avais pour celui qui en est l'objet, la plus grande estime ». Il expose l'objet de sa demande pour M. de Lostau.
- 150 / 200 €
- 46 **GUERRE DE LA QUADRUPLE ALLIANCE.** **Abbé Guillaume DUBOIS (1656/1723),** homme d'État, premier ministre. Lettre signée au maréchal duc de Berwick, 3 pp. in-folio. Paris, 6 mai 1719.
- Superbe lettre stratégique au maréchal de Berwick commandant les troupes françaises, lors de la guerre de Quadruple alliance contre l'Espagne.** « Le succès de vos premières hostilités fait ici un très bon effet [...]. Il est certain que si quelque chose est sensible au ministre d'Espagne et peut le déconcerter et l'allarmer, ce sera si vous pénétrés du côté que vous avés commencé. Mylord Stair s'est mis dans la teste, que si on pouvoit pénétrer tout d'un coup jusqu'à Bilbao, et y porter un corps assés considérable pour pouvoir s'y soutenir pendant qu'on feroit les sièges de Fontarabie et de St Sebastien, on y feroit un grand établissement par la facilité qu'on auroit d'y faire un magasin de vivres par la mer, et on seroit en estat d'aller plus avant lorsque les susdits sièges seroient faits. Mais à veüe de païs, je me doute que vous trouverés ce projet impraticable ; et quoique les ennemis n'ayent pas de grandes forces à vous opposer, il ne faut pas s'exposer à de mauvais succès, dans un tems où le moindre feroit ici un scandale et un éclat horrible, par la mauvaise disposition des cabales opposées [...] ». Il estime qu'un siège de Pampelune porterait un coup mortel au cardinal Alberoni, mais il lui laisse l'initiative de la stratégie à adopter. « J'ai dépesché ces jours passés un courrier en Angleterre, pour demander quatre vaisseaux pour croiser du costé de Fontarabie et de St Sébastien, et Mylord Stair en a écrit aussi : de sorte qu'il ne faut pas douter que vous ne les ayés incessamment. Je ne scay pas ce que les Espagnols ramasseront du débrit de leur flotte dispersée en Portugal, sur les costes de Galice et à Cadix. Elle alloit prendre le duc d'Ormond à La Corogne ; mais elle ne put doubler le Cap Finisterre, et en y tachant, elle essuya les coups de vent qui l'ont dissipée. Le vaisseau que commandoit l'amiral Guevara est arrivé à Cadix sans Mats ; et on croit qu'une grande partie de ce qui estoit dessus a péri [...] ».
- 400 / 600 €
- 47 **HÉRALDIQUE.** 2 pièces sur parchemin avec armoiries peintes, signée par Charles d'Hozier. Paris, 1697-1698.
- Deux brevets d'armoiries** pour Jean Jacquet « citoyen de Florensac » et Pierre Le Febvre « bourgeois de Tournay ». « Telles qu'elles sont ici peintes et figurées, après avoir été reçues, ont été enregistrées à l'Armorial général [...], en foi de quoi le présent brevet a été délivré [...] ».
- 100 / 150 €

- 48 **Arthur HONEGGER. L.A.S. à une amie, 1 p. in-8. [Juillet 1945]. Enveloppe.**
 Il ne peut se rendre à l'invitation de sa correspondante. « Je partais à midi pour Grosrouvre où je suis jusqu'à lundi. Encore tous mes regrets et mes remerciements pour le charmant déjeuner improvisé. J'espère vous revoir en Suisse ou à votre retour ici [...] ». 150 / 200 €
- 49 **INDOCHINE. 3 documents, 1884-1887.**
 - Ordre signé du commandant de la marine en Cochinchine, au sous-commissaire Lancelin « envoyé aux ordres de l'amiral Courbet » de débarquer du *Mytho*. Saïgon, 12 nov. 1884.
 - Brevet de médaille commémorative de l'expédition du Tonkin, de la Chine et de l'Annam, délivré à Louis Lancelin, sous-commissaire de la marine à bord du *Duguay-Trouin*.
 - Lettre du médecin major Amat, **en poste à Hai-Duong, racontant la mort du capitaine Adriani** (2 pp. ½ infolio, 1887, plis consolidés). « Arrivé depuis quelques semaines, il vivait au milieu de nous ; il nous avait quittés un moment **pour conduire sa compagnie à la prise des forts de Bah Dinh dans le Tan Hoa**, il en était revenu plein de santé, de gaité et d'ardeur. Je le vis, toujours content, le 18 avril au matin, au moment de son départ pour **une courte expédition contre les pirates** dans nos environs avec une colonne commandée par le L' colonel Pyot. Le 20 avril, il déjeunait d'assez bon appétit au village de Cui-Cao. Il fut pris de vomissements dans l'après-midi [...]. Le corps de notre bon camarade est enseveli dans le cimetière français de la citadelle d'Haï-Duong à côté des soldats et des officiers qui ont succombé comme lui au champ d'honneur [...] ». 150 / 200 €
- 50 **ISLE-DE-FRANCE (ÎLE MAURICE). 2 lettres et un document adressés à M. Botrelle, négociant à Saint-Malo.**
 - Lettre écrite de Piton [île Maurice] par le colon Raffray, le 28 floréal an 13 (mouillure), l'incitant à venir s'installer dans la colonie ; lui même vient d'acheter une habitation à Villebague. « Elle nous a coûté, les frais compris, et tout le mobilier, environ onze mille piastres. Il y a 51 Noirs et l'habitation bien cultivée. Ce n'a pas été cher [...]. Je me propose de planter le bled que vous m'avez envoyé. Je vous en donnerai des nouvelles d'après le succès. Nos plantations de bled se trouvent bien arriérées cette année par la sécheresse qu'il a fait pendant six mois, l'on a planté les mahïs à la fin de février, l'on a peu fait d'indigo faute de pluies, le sucre va toujours bien, le caffé vaut 21 et 22 piastres la balle [...] ». 2 pp. in-folio, adresse et cachet de cire au dos.
 - Lettre écrite de Port-Napoléon (Port-Louis, île Maurice) le 24 septembre 1808, par le négociant Murat, sur les affaires qu'il mène à l'île Maurice, évoquant le ravage des cafétérias, la vente de sa propriété à Villebague et son désir de revenir en France, le combat naval qui vient de se produire entre deux frégates, le prix exorbitant des produits d'Europe, etc. 2 pp. in-4, adresse et marque postale au dos.
 - Extrait des minutes du greffe de Rennes qui déclare le sieur Botrelle en faillite et banqueroute frauduleuse (17 pp. in-folio), à la suite du naufrage d'un navire. Nombreux détails. Saint-Malo, 1821. 300 / 400 €
- 51 **JARDINIERS ET PAYSAGISTES. 3 lettres.**
 - **Paul de Lavenne, comte de Choulot** (1794/1864), paysagiste, il a dessiné plus de 300 parcs en France et en Europe ; il fut aussi un grand chasseur, un personnage de roman, polyglotte, ardent légitimiste et auteur des *Mémoires et voyages du Duc d'Enghien* ; Chateaubriand, dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, l'appelait « Paolo ». 2 L.A.S. à « Monseigneur ». Paris, juin 1826. 4 pp. in-4. Lettres sur l'écriture de son histoire du duc d'Enghien dans lesquelles il se fait fort de rétablir toute la vérité historique.
 - **Urbain Audibert** (1789/1846), horticulteur et pépiniériste à Tonnelle près de Tarascon ; il acclimata de nombreux végétaux exotiques, créa des variétés nouvelles ; il entreprit également des voyages botaniques et collabora à la *Flore du Midi* et à la *Flore française*. L.A.S., 1 p. in-4. Tonnelle, 9 mars 1811. Il a fait expédier à l'adresse de son correspondant « quelques plants de pommiers que Monsieur Charles Du Luc m'a chargé de vous envoyer. Je désire que ce petit envoi puisse vous être agréable et vous engage par la suite à me faire demande des objets de mon établissement qui vous seront nécessaires [...] ». 200 / 300 €
- 52 **[Moïse KISLING]. 15 lettres adressées à Moïse Kisling. 1942-1952.**
Kisling donne tableaux et dessins pour certaines causes. Ensemble de lettres de remerciements pour ses dons : Herman Shumling (Anti-Fascist Refugee Committee), Victor A. Sax (United Jewish Appeal), L. Lévy (Aide aux Aveugles Israéliens), Julian Street Jr du Treasury Department (War Finance Campaign), R. Job (Œuvre de Secours aux Enfants), Guy de Rothschild (Fonds Social Juif Unifié), Louise Émile Fabre (Orphelinat des Arts), Milton Wolff (Action Committee to Free Spain ... Now), Pierre-André Weill (France Forever), Maurice Guy-Loë (Entr'aide des Artistes), Renée Engelstein (sur le résultat d'une vente aux enchères d'une toile pour les enfants déshérités d'Israël), Michelle V. Auriol (Appel des Nations-Unies en Faveur de l'Enfance). Simon Maurice Petsche (Village de l'Espérance), Edward Saher (Red Cross 1945 War Fund). 150 / 200 €

- 53 **Robert LINDET (Bernay 1746/1825)**, conventionnel régicide, ministre des Finances sous le Directoire. 3 L.A.S. au banquier Perregaux. 4 pp. in-4. An 6 – an 8. Adresses au dos.
- Il accepte d'être présenté à Swam et Darlande. Quelques mois plus tard, il désire entrer en contact avec Swam. « J'ignore son adresse et le lieu de sa résidence dans les États-Unis d'Amérique, je ne sais s'il habite Philadelphie ou Newwork ou toute autre ville de cette contrée. Je me souviens d'avoir vu chez vous son ami que vous aviez aperçu dans la rue et que vous priâtes de monter [...] ». Une dernière lettre concerne des démarches engagées pour le fils de sa sœur.
- 150 / 200 €
- 54 **Louis XVI**. Pièce signée (signature autographe), contresignée par le Garde des sceaux, Marguerite-Louis-François Duport-Dutertre. Paris 6 novembre 1791. Vélin in-plano (26 x 40 cm) en partie imprimé. Quelques rousseurs.
- Lettres patentes de juge du district de Barjols (Var)**. Le sieur Verdollin ayant donné sa démission, nous avons déclaré et déclarons que le s. Joseph Vachier 1^{er} suppléant est Juge du District de Barjols qu'honneur doit lui être porté en cette qualité, et que la force publique sera employée en cas de nécessité, pour l'exécution des Jugemens auxquels il concourra [...]. **Le document est signé de la main de Louis XVI** (après la fuite de Varennes, il avait juré fidélité à la Constitution, le 14 septembre 1791).
- 400 / 600 €
- 55 **LOUVRE (MUSÉE DU)**. Pièce manuscrite signée par le ministre de l'Intérieur Dominique-Joseph Garat (1749/1833), écrite à la suite d'un imprimé. Paris, 1^{er} août 1793. 3 pp. ½ in-folio (restaurations).
- Important texte sur la création du Musée du Louvre**. À la suite du Décret imprimé de la Convention Nationale du 27 juillet 1793 « qui fixe au 10 août l'ouverture du Musée de la République » (signé de la griffe de Gohier), un texte manuscrit a été ajouté et signé par Garat. « Vu le présent décret et les opérations ordonnées par icelui pour **le transport et la réunion au Musée de la République des Tableaux, statues, vases, meubles précieux, marbres déposés dans la maison des ci-devant Petits Augustins**, dans les maisons ci-devant royales, excepté celles réservées par l'article 1^{er} du décret, ainsi que des **peintures, statues, bustes et antiques des cid. châteaux, jardins, parcs d'émigrés** énoncés dans l'article 3 », Garat autorise un membre de la commission des monuments historiques (dont le nom est effacé) « à se transporter dans les maisons ci-dessus désignées & à requérir soit auprès des corps administratifs ou de tous gardiens et préposés à la garde et conservation des mobiliers des dites maisons, les monuments et autres objets d'art qui sont de nature à être transférés au Musée de la République, à donner en conséquence tous ordres nécessaires pour ladite translation et à décharger les dépositaires et gardiens par des récépissés en due et bonne forme **des différents objets dont l'enlèvement sera effectué avec toutes les précautions convenables** [...] ».
- 800 / 1 200 €
- 56 **MARINE**. Manuscrit de la fin du XVII^e siècle ou début du XVIII^e siècle, avec corrections, passages biffés et ajouts en marge. 14 pp. in-4.
- Projet de règlement de marine, sur l'embarquement des vivres à bord des vaisseaux, et la rémunération des officiers de marine** embarqués à bord des navires du Roi, rectifiant l'ordonnance du 15 avril 1689. À côté du titre « De par le Roy », une mention autographe « examiner à fond et m'en parler ». **De nombreuses rectifications sont apportées en marge, certains passages entièrement biffés ou réécrits.**
- 600 / 800 €
- 57 **MAZARINADES**. 14 brochures, imprimées en 1649.
- Catéchisme des partisans ou résolutions théologiques touchant l'imposition, levées et employ des finances (32 pp.). Suite du catéchisme des partisans (32 pp.). L'entretien familial du Roy avec monsieur le duc d'Anjou son frère à Saint Germain en Laye (8 pp.). L'entretien familial du Roy et de la Reine régente sa mère sur les affaires du temps (12 pp.). Discours d'etat et de religion sur les affaires du temps présent, À la Reine (8 pp.). Arrest de la Cour de Parlement concernant la levée de deniers pour le payement des gens de guerre (4 pp.). Le Théologien d'etat, à la Reyne pour faire desboucher Paris (12 pp.). Le secret de la Paix, à la Reyne (16 pp.). Remonstrances à la reyne régente sur le gouvernement de l'estat (8 pp.). Raisons d'etat contre le ministère estranger (7 pp.). Sommaire relation de ce qui s'est passé à S. Germain en la députation de la cour des Aydes, pour le retour de leurs Majestez à Paris (7 pp.). Décision de la question du temps, à la Reyne régente (15 pp.). Ordonnance du Roy envoyée à messieurs les prévost des marchands & eschevins de la ville de Paris pour le restablissement du commerce (4 pp.). Déclaration du Roy portant révocation des intendants du justice (12 + 12 pp.).
- 300 / 400 €
- 58 **MILITARIA / FUSILIERS DE MONTAGNE**. **Louis XIV**, pièce signée (secrétaire), contresignée par Le Tellier, sur parchemin, 29 x 50 cm, sceau pendant (usé). Taches et brunissures. Versailles, 12 avril 1691.
- Rare commission de capitaine d'une compagnie d'infanterie de fusiliers de montagne** attribuée au capitaine Sanson, « laquelle vous levez et mettez sur pied le plus diligemment qu'il vous sera possible du nombre de cinquante hommes à pied, les officiers non compris, des plus vaillants et aguerris soldats que vous pourrez trouver [...] ».
- 200 / 300 €
- 59 **MINIATURE**. Feuillet d'un parchemin (fragment) du XV^e siècle (?), collé sur bristol. Usures et traces de colle touchant le texte et la miniature (le document a servi de reliure). Encadré.
- Fragment d'un manuscrit religieux avec miniature allégorique au Christ. Initiales aux encres rouge et bleue.
- 150 / 200 €



60

- 60 **MUSIQUE / SOCIÉTÉ NATIONALE DE MUSIQUE.** Manuscrit autographe avec corrections, signé conjointement par les compositeurs **Olivier Messiaen** (1908/1992), **André Pascal** (1894/1976), **Adolphe Piriou** (1873/1964), **Robert Planel** (1908/1994), **Joseph Canteloube** (1879/1957), **Henri Martelli** (1895/1980), **Eugène Bozza** (1905/1991) et **Maurice Duruflé** (1902/1986). 3 pp. in-4. Sans lieu ni date [Paris, vers 1935].

Refonte des statuts de la Société Nationale de Musique pour redynamiser son action. [Fondée par Saint-Saëns et Bussine en 1871, la Société Nationale de Musique exerce une influence considérable sur la nouvelle génération de compositeurs français ; mais après le départ de Ravel, qui fonde sa propre Société Musicale Indépendante, son influence s'amenuise ; il faudra attendre l'arrivée de nouveaux membres tel Olivier Messiaen pour lui redonner un nouveau souffle]. Conscients de cet essoufflement, les membres de la Société Nationale de Musique, à travers ce texte, analysent des dysfonctionnements et font 3 propositions. « Les résultats que la Société nationale a atteints dans le passé ont été d'importance [...]. **Les noms glorieux de Franck, Fauré et d'Indy y voisinent avec ceux de Debussy, Ravel et Schmitt** ; tandis qu'un bouquet d'œuvres célèbres de ces maîtres s'y épanouit fièrement sur une toile de fond de rigueur et de richesses ». Ils s'interrogent sur les causes du déclin de la SNM. « **Celles-ci sont, certes, multiples ; elles tiennent presque toutes pourtant en une seule : la méconnaissance pour le Comité de son véritable rôle polarisateur, de guide, d'élément de vie [...].** C'est pourquoi nous avons cru de notre devoir de réunir l'Assemblée Générale qui aura, en définitive, à prendre une décision sur les propositions que nous avons l'honneur de soumettre à son approbation et dont la réalisation est, à notre avis, d'une importance capitale pour l'avenir de notre Société [...] ». 3 propositions sont ainsi développées. Et de conclure : « **Si l'Assemblée Générale rentre dans nos vues, nous avons la ferme conviction qu'elle aura mis dans les mains du Comité une arme forgée et bien trempée qui permettra à celui-ci d'imprimer un nouvel essor à la Société,** essor de nouveauté et de hardiesse, de sagesse et d'autorité conduisant logiquement vers l'estime et aboutissant nécessairement au succès ».

JOINT : une dactylographie du texte.

500 / 800 €

- 61 **MUSIQUE / ASSOCIATION DE MUSIQUE CONTEMPORAINE.** Pièce dactylographiée **signée par les 4 membres fondateurs**, les compositeurs **Emmanuel Bondeville** (1898/1987), **Florent Schmitt** (1870/1958), **Henri Martelli** (1895/1980) et **Alexandre Tansman** (1897/1986). [Paris, février 1940]. 4 pp. in-4.

Fondation de l'Association de Musique Contemporaine. Acte d'association passé devant notaire, déclinant en douze articles, les statuts de l'association. « Article 2. **Cette association a pour objet l'organisation des auditions d'œuvres de musique contemporaine** créées soit par des compositeurs de nationalité française, soit par des compositeurs étrangers ressortissants d'une nation amie de la France, la diffusion de ces concerts par la Radiodiffusion nationale et une assistance directe ou indirecte aux artistes mobilisés [...] ».

JOINT :

- le récépissé de déclaration d'association délivré par la préfecture de police (14 fév. 1940).
- le certificat d'engagement du chef d'orchestre Paul Sacher pour un concert à l'ancien conservatoire de musique le 29 mai 1940. « Les répétitions prévues et arrêtées pour la mise au point de ce concert ont été fixées au nombre de 6, les 24, 25, 27, 28 et 29 du même mois. Le concert en question sera transmis par les soins de la Radiodiffusion nationale française [...] ». Document à en-tête de l'A.M.C. rédigé et signé par Henri Martelli.
- plusieurs exemplaires du programme du concert du 10 mars 1940.
- quelques autres documents dactylographiés en rapport (programmation d'œuvres, etc.)

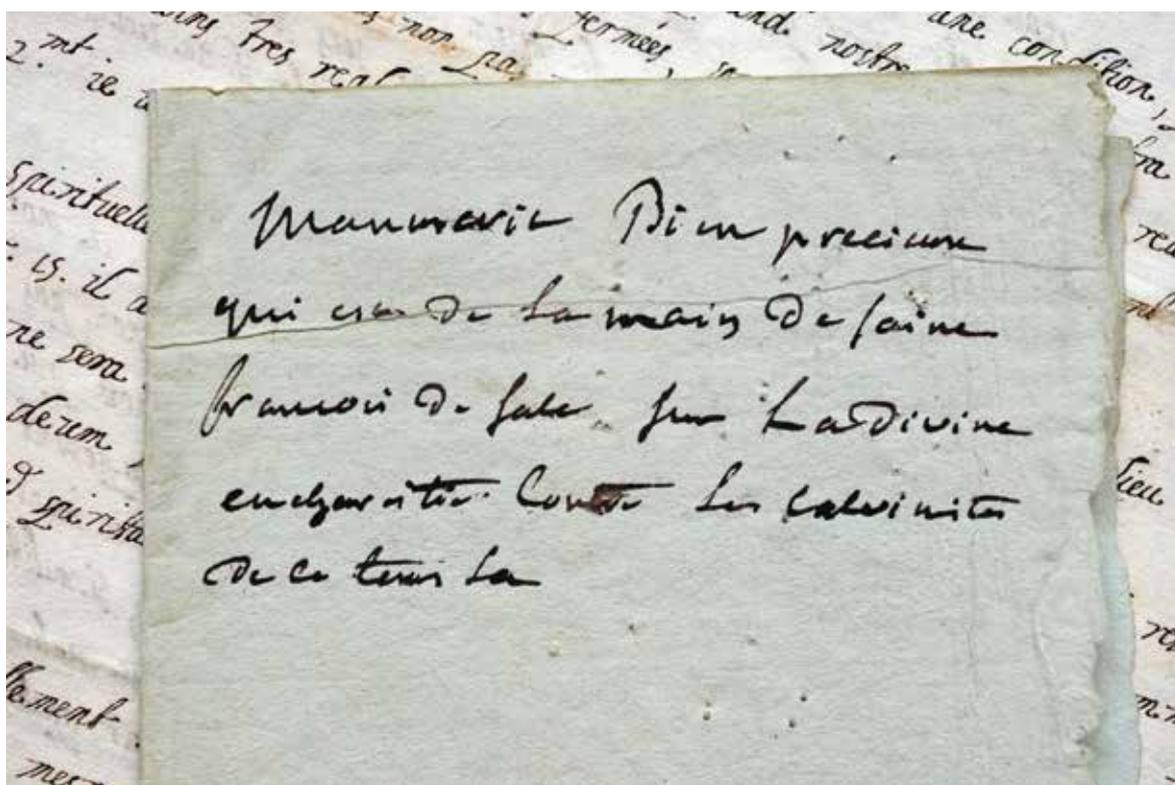
400 / 600 €

- 62 [NAPOLÉON III]. Manuscrit de 8 pp. ½ in-folio, sur papier timbré. [Juillet 1840]. Petits trous en marge.
- Projet de cession à Lesseps du journal *Le Commerce*, propriété de Louis-Napoléon Bonaparte.** Exilé à Londres, Louis-Napoléon Bonaparte avait acquis, en juin 1839, auprès du sieur Mauguin, le journal *Le Commerce*. Un an plus tard, et après un procès, il le revend par l'intermédiaire de son prête-nom, Mocquard. Ce projet s'inscrit dans sa tentative de coup d'État en 1840. Ce manuscrit reprend les termes de la cession faite en 1839 et développe les articles pour celui de la vente à Lesseps au prix de 150.000 francs. « Article 1^{er}. Mr Mocquard, au nom et comme mandataire de S.A. le Prince Louis Napoléon Bonaparte, vend à Mr [Lesseps] au comptant, la propriété du Journal *Le Commerce* publié à Paris, rue St Joseph n°6, ensemble tous les accessoires et dépendances, savoir les presses mécaniques, la presse à papier, les ustensiles et les caractères d'imprimerie, les meubles meublant garnissant les lieux occupés par l'administration et sa rédaction, les livres, registres et collections sans en rien excepter ni réserver, pour par mondit Sr Lesseps en jouir, faire et disposer comme de choses à lui appartenant à compter de ce jour, du 25 juillet courant [ajouté au crayon] ».
- 300 / 400 €
- 63 NAPOLÉON III. L.A.S. « Napoléon Louis B. » à L. Segret. Fort de Ham, 18 octobre 1840. 1 p. in-4. Déchirures aux plis, feuillet d'adresse détaché.
- Belle lettre du Fort de Ham après sa condamnation à perpétuité à la suite de son coup d'État manqué.** « Je suis bien sensible à la sympathie que vous me témoignez sans me connaître, et c'est une grande consolation pour moi que de penser que ma position comme mes sentiments peuvent inspirer quelque intérêt à mes compatriotes. **Je sais que Persigny a été gravement attaqué, mais je puis vous assurer qu'il est en tout digne de mon amitié et que malheureusement il a été en butte à la plus noire et la plus lâche calomnie [...]** ».
- JOINT** : une P.A.S. de Pierre Napoléon Bonaparte (1815/1881), fils de Lucien. « Je soussigné déclare que, dans la première quinzaine de mai 1848, madame Dufaure de Prouilhac est venue m'avertir que **son mari venait de recevoir du gouvernement l'ordre d'arrêter mon cousin, Louis-Napoléon, à son débarquement d'Angleterre [...]** » (Paris, 19 février 1869, 1 p. in-8).
- Joint également un fac-similé d'une lettre de Baudelaire.
- 300 / 400 €
- 64 NOBLESSE / MOUSQUETAIRES. 4 parchemins.
- Ensemble de parchemins concernant principalement la noblesse de la famille Durand de Villeblin.
- Gratification de 1500 livres accordée à Durand sieur de Villeblin, mousquetaire de la grande écurie du roi. Parchemin signé Louis XIII (secrétaire), contresigné par De Loménie. 1647. Restes de sceau.
 - Arrêt qui confirme la noblesse de François de Durand, seigneur de Vilblain et de Rilly. 1701.
 - Arrêt qui maintient et garde les sieurs de Durand en leur noblesse, obtenu par Léon de Durand, seigneur de Vilblain. 1668. Cahier de parchemin.
 - Acte de foi et hommage pour messire de Villeblin. 1652.
- 200 / 300 €
- 65 ORDRE DE SAINT-MICHEL. 3 documents manuscrits de 1624, en parfait état.
- **Instructions données au marquis de Rambouillet pour la réception de J. de Mandétour comme chevalier de l'ordre de Saint-Michel.** 2 pp. in-folio. Après avoir décrit les différents rituels, « ce fait, le Sr de Rambouillet prendra le collier de l'ordre et le mettra au col dudit Sieur de Mandétour, luy disant l'ordre vous reçoit en son admiabie compagnie et en signe de ce vous donne ce présent collier [...] que le puissiez longuement porter à sa louange [...] ».
 - Lettre (modèle non signé) d'admission dans l'ordre. 1 p. in-folio.
 - **Prestation de serment signée par le nouveau récipiendaire** (capitaine d'une compagnie de cheval-légers). Paris, 18 juillet 1624. 1 p. in-folio. « promettons par les présentes que de tout notre pouvoir nous ayderons à garder soutenir et deffendre les grandeurs et droitz de la Couronne et Majesté Royale [...]. Que nous nous employerons de tout notre pouvoir à maintenir ledit ordre en estat et honneur ; et mettons peyne de l'augmenter sans le souffrir deschoir et amoindrir tant que nous y pourrons remédier et pourvoir [...] ».
- Rare ensemble.
- 600 / 800 €
- 66 PAQUEBOT NORMANDIE. Grand cahier manuscrit (43 x 30 cm) **enrichi de photographies originales**, et de divers documents d'époque, 29 octobre 1932.
- Beau témoignage du lancement du Normandie, qui était alors le plus grand paquebot jamais construit.** Composé du récit de l'événement par un témoin oculaire, enrichi de 19 photographies originales d'amateur, de cartes postales et coupures de presse, et d'une plaquette éditée pour l'occasion : « Lancement du paquebot « Normandie » aux chantiers et ateliers de Saint-Nazaire (Penhoët) samedi 29 octobre 1932 ». Le témoin, resté anonyme, raconte : « [...] le monstre glisse vers l'eau, c'est d'abord sa longueur qui frappe. Il glisse toujours en prenant de la vitesse, l'arrière s'enfonce, c'est un vacarme assourdissant, toutes les sirènes de Saint-Nazaire donnent de toute leur puissance, ainsi que celles des remorqueurs, ils sont une bonne dizaine, c'est le salut au nouveau né [...]. Puis commence un bruit de ferraille, ce sont les paquets de chaînes que l'on jette à la mer, les câbles qui les retiennent au bateau cinglent la coque, le monstre ralentit sa course [...]. Vers 15h50, quand il arrive à l'entrée de sa nouvelle cale, il pleut, le vent a changé ; l'énorme masse « chassée » par le vent ne veut pas entrer dans sa cale et ses tubes d'arbre d'hélice se prennent l'un après l'autre dans des pieux palplanches malencontreusement laissés à l'entrée de la forme [...] ».
- 600 / 800 €

- 67 [PASSEPORTS]. Une affiche et 7 imprimés, époque révolutionnaire.
- Affiche : Arrêté des Consuls de la République relatif aux passe-ports ou sauf-conduits accordés par les ministres et autres agents diplomatiques des puissances alliées ou neutres (an 8).
- 7 imprimés : Loi relative aux passeports (29 juillet 1792), Loi additionnelle à celle relative aux passeports à accorder aux ambassadeurs et ministres étrangers (27 août 1792), Décret de la Convention nationale qui proroge jusqu'au 1^{er} janvier prochain, le délai pour présenter au bureau de liquidation les certificats et passeports délivrés par les communes (19 novembre 1792), Loi relative aux passeports (13 août 1792), Loi relative aux passeports (29 juillet 1792), Loi relative à la Police des Ports, à la perception des droits de navigation et à la nouvelle forme des passeports... (27 mai 1792), Loi relative aux passeports (28 mars 1792).
- 100 / 150 €
- 68 Louis PASTEUR. Manuscrit autographe. 1 p. in-8 carré. [Vers 1860].
- Note de la main de Pasteur sur les ferments et la fermentation**, tirée des travaux du chimiste Johann Wolfgang Döbereiner (1780/1849). Cette intéressante note, écrite vers 1860, s'inscrit dans le cadre de ses recherches sur la fermentation. « Ce travail est intitulé : expériences sur le ferment. On y trouve le passage suivant : je triturai une demi-once de levure lavée à grande eau et bien exprimée avec une once de sucre en poudre. **Un nouveau phénomène se présenta : le sucre tomba subitement en déliquescence, la levure parut se dissoudre, et donna une liqueur sirupeuse, homogène, presque transparente.** Ce sirop conservé pendant 4 mois n'a subi aucun changement, on ne peut pas le réduire à siccité par une légère chaleur. On peut le mêler avec un quart ou un tiers d'eau sans qu'il se décompose ; mais une plus grande quantité d'eau le rend laiteux, il en sépare la levure qui était dissoute. **Dans cet état il subit la fermentation vineuse. La levure desséchée au point d'être friable entre les doigts, possède encore la propriété de liquéfier le sucre par la trituration [...]** ».
- 1 500 / 2 000 €
- 69 PÉDAGOGIE. Dom César Auguste BASSET (Soissons 1760/1828), pédagogue, directeur des études de l'École Normale sous l'Empire puis du Collège Charlemagne ; il étudia au collège de Sorèze et s'intéressa presque exclusivement aux questions pédagogiques et surtout à l'enseignement mutuel en pleine vogue à cette époque ; il se fit l'ardent défenseur du système de Lancaster et fonda, avec Carnot, à la fin des Cent jours, la Société pour l'amélioration de l'instruction élémentaire. 12 L.A.S. à M. de Rochas « professeur et secrétaire de la faculté, à l'Académie d'Orléans ». 35 pp. in-4 et in-8, quelques lettres à l'entête de l'École Normale ou au Collège Royal Charlemagne.
- Belle et longue correspondance à son ancien professeur, sur son métier, sa vie à Paris, ses publications, l'organisation de l'École Normale, les élèves qui l'intègrent et la fréquentent, la destinée de ses condisciples, **la situation de l'Université**, etc. Sept. 1815 : « Voilà donc encore notre éphémère université sous le vague du provisoire ! **Mutations, créations, suppressions, réformes, économies, mouvements de passions, tout va être mis en jeu, pour tâcher de réunir encore les débris épars d'un bâtiment dont on ne peut se passer**, mais qui croule toujours, et croulera tant que le poids ne sera pas en proportion avec les bases, et que ces bases ne seront pas solides, c'est à dire fondées sur la religion, la morale, l'amour du prince et l'amour des lois. Notre état est donc devenu très précaire, personne ne sait s'il gardera sa place, et si, la gardant, il y trouvera son existence ! [...] ». Après les guerres de l'Empire, il se désole de « l'épouvantable catastrophe qui vient d'abîmer ma petite ville de Soissons », dont il déplore la triste situation, etc.
- 300 / 400 €
- 70 PERRUQUIERS. Pièce en partie imprimée, signée. Arles, 29 mars 1784. Cachet de cire des maîtres perruquiers d'Arles.
- Rare certificat de la « communauté des maîtres perruquiers, baigneurs et étuvistes de la ville d'Arles », à l'en-tête de la communauté.
- 200 / 300 €
- 71 Maréchal PÉTAÏN. Pièce dactylographiée signée et L.A.S. 1 p. in-folio et 1 p. in-8. Paris 1926 et sans date.
- Élévation d'un monument à Liège à la mémoire des morts des armées alliées.** « Au congrès de la Fédération Interalliée des Anciens Combattants, tenu à Rome en 1925, il fut décidé d'élever un Monument à Liège à la Mémoire des morts des Armées Alliées. Ce monument doit être inauguré à Liège en juillet 1935. Dans une des salles de ce monument une alvéole est réservée à chacun des Pays Alliés **pour glorifier ses morts** ». 200.000 francs ont été recueillis par la France. « **Quelques artistes français ont été pressentis pour exécuter cette œuvre** et lui donner, en même temps que le cachet artistique nécessaire, le souffle et l'envolée qu'il est indispensable d'y mettre pour que soit dignement tenue la place de la France. Or, aucun sculpteur de quelque valeur n'a pu accepter la tâche imposée en raison de la modicité des moyens financiers mis à sa disposition. Une demande de subvention est donc ouverte. Pétain ajoute de sa main : « Je propose 50.000. Ph. Pétain ». La lettre autographe est une recommandation.
- 300 / 400 €
- 72 PHOTOGRAPHIES. Une quarantaine de photographies, XIX^e siècle et début du XX^e siècle, formats divers.
- Atelier d'un sculpteur avec tous ses élèves ; photographies de la famille du peintre alsacien Louis Schutzenberger ; deux photos anciennes (vers 1860), portant une signature (Layana ?) représentant des vases antiques ; inondations à Avignon en 1894 ; portrait du prix Nobel de physique (1913) Kamerlingh Onnes ; groupe de peintres attelés à la restauration d'une salle d'un palais, etc.
- 100 / 150 €

- 73 **PHYSIONOMIE / PHYSIOGNOMONIE.** Lettre et manuscrit autographes signés « Goulin médecin » [peut-être Jean Goulin (Reims 1728 / 30 avril 1799), médecin], intitulé : *Précis sur la science de la Physionomie*. 2 pp. in-4 et 8 pp. gd in-folio très remplies d'une fine écriture lisible. Lettre datée du 8 ventôse an 7 [26 février 1799]. L'ensemble est probablement adressé à un membre de l'Institut.
- Rare manuscrit contemporain des théories de Lavater, dans lequel l'auteur développe ses travaux, qu'il souhaite soumettre aux membres de l'Institut.** Selon lui, la science de la physionomie, telle qu'il la développe, permettra de connaître les capacités intellectuelles, physiques et physiologiques de chaque être humain et l'on pourra ainsi le doter du meilleur métier, lui procurer les meilleurs remèdes, pour le plus grand bien de la société. L'auteur se situe dans la lignée de Lavater mais prétend aller au-delà et prolonger ses travaux. « **Lavater, Hippocrate et tous les écrivains distingués, n'ont fait, n'ont dit, n'ont écrit que ce qu'ils pensoient.** D'ailleurs s'ils avoient trouvé quelque fait qui prouva le contraire de ce qu'ils avoient écrit, ils ne l'auroient pas cité pour n'avoir pas la honte de se dédire de ce qu'ils avoient avancé, mais **ils n'ont pu écrire ce qu'ils ne savoient pas** [...] ». Ses travaux l'ont conduit à généraliser cette science aux animaux, permettant ainsi **d'étudier les rapports entre « les hommes, les monstres et tous les animaux en général comme en particulier**, dans leur état de santé, dans celui de leurs maladies, dans leur action réaction, leurs fonctions, leurs facultés, leurs propriétés, leur instinct, ainsi que la variation de chacun de leur sens, de chacune de leur sensation, pour maintenir l'ordre, l'harmonie et l'équilibre dans chaque corps, enfin toutes les qualités pendant la vie et après la mort. **En un mot, l'homme étant l'alphabet de la nature, lorsqu'on connoitra parfaitement la nature de l'homme, on connoitra bientôt la nature de toutes les merveilles qui sont dans l'univers** ». Persuadé d'avoir travaillé au service de l'humanité, il conclut : « **Si la science de la physionomie est goûtée après que je l'aurai transmise intacte par la démonstration**, je me ferai un devoir de contribuer à en faire retirer tous les avantages dont elle est susceptible en mettant en avant toutes les autres découvertes que j'ai faites. **Je m'en trouverai très heureux d'avoir employé mes veillées et mes travaux pour le bonheur de la société, de mes concitoyens et du genre humain** ».
- 600 / 800 €
- 74 **PREMIÈRE GUERRE MONDIALE.** 77 lettres. Août – décembre 1918.
- Correspondance de fin de guerre d'un soldat** (H. Tissot) à sa mère (à Lyon). Blessé sur le front de l'Est, il est soigné à l'hôpital de Bussang puis repart au front jusqu'à la victoire. « 13 nov. 1918. L'armistice est arrivé brusquement quand nous allions prendre part aux plus formidables attaques de cette guerre. Vive la France, et merci à celui qui, cédant à nos prières, nous a donné cette incomparable gloire ».
- JOINT** : 3 lettres du docteur J. Toulouse.
- 150 / 200 €
- 75 **PREMIÈRE GUERRE MONDIALE / PHOTOGRAPHIES.** Album in-8 en percaline, contenant environ 80 photographies (un peu passées) de petites tailles, la plupart légendées.
- Scènes de la vie au front et dans les villages de la Marne**, en particulier à Souain, Suippes et sa région (villages en ruine, tranchées, canons, etc.)
- 150 / 200 €
- 76 **PRUSSE.** 2 lettres. Mouillures.
- **Frédéric Guillaume III** (1770/1840), roi de Prusse (1797/1840). Lettre signée à une princesse, ½ p. in-4. Berlin, 28 juin 1836. Remerciements à l'occasion de l'envoi d'un ouvrage.
- **Frédéric Guillaume IV** (1795/1861), roi de Prusse (1840/1861). Lettre signée à une princesse. ½ p. in-4. Charlottenbourg, 16 novembre 1842. Il remercie sa correspondante pour l'envoi de ses Œuvres complètes et regrette que sa maladie l'ait empêché de la voir lors de son séjour dans les provinces rhénanes.
- JOINT** : Karl von Dalberg (1744/1817), prince primat d'Allemagne. L.A.S. à une comtesse. 1802, 2 pp. in-4. Remerciements pour les stances écrites à sa gloire.
- 200 / 300 €
- 77 **RELIGION RÉFORMÉE.** Pièce en partie imprimée signée « Louis » (secrétaire de la main de Louis XV), contresignée par le ministre Amelot. 2 pp. ½ in-4 sur parchemin. Versailles, 14 février 1768.
- Défense aux hérétiques de la « Religion Prétendue Réformée » d'aliéner leurs biens sans permission.** « Nous avons fait et faisons expresses inhibitions et défenses à ceux de nos sujets qui ont fait profession de la Religion Prétendue Réformée, de vendre durant led. temps de trois ans les biens immeubles qui leur appartiennent et l'universalité de leurs meubles et effets mobiliers sans en avoir obtenu la permission [...] ».
- 100 / 150 €
- 78 **[RÉSISTANCE]. Henri AUBRY (1914/1970)**, résistant, arrêté à Caluire avec Jean Moulin. L.A.S. 1 p. in-8, en-tête du Grand Hôtel Montré à Bordeaux. Sans date.
- Il annonce son retour à Paris.
- 100 / 150 €

- 79 RÉVOLUTION DE 1848 / PRÉSIDENTE.** 8 imprimés (tracts et brochures).
Présidence de la République. Nommons Cavaignac ! La Vérité aux électeurs. Circulaire adressée par le Président du Conseil (10 nov. 1848). Lequel des trois ? Appel au patriotisme des bons citoyens. Comité électoral central du 3^e arrondissement. Extrait du Journal le Corsaire. Lettre circulaire des négociants en tissus en gros appelant à voter Cavaignac. Manifeste des rédacteurs du recueil biographique du clergé sous la République.
JOINT : 2 portraits de Cavaignac.
100 / 150 €
- 80 [RICHELIEU (Maréchal de)].** Manuscrit, vers 1775-1780, 9 pp. ½ gd in-folio.
Intéressant manuscrit sur le procès soutenu à partir de 1775 par le maréchal de Richelieu contre la dame de Saint-Vincent, cette dernière l'accusait de « **subordination de témoin, rapt et séduction** ». Les débats durèrent trois ans et furent clos au profit du maréchal. Ce manuscrit d'époque forme un historique de ce procès retentissant, rapportant les arguments développés lors des débats. D'après la fiche de librairie, ce manuscrit est de la main de Francis de Montholon-Sémonville.
200 / 300 €
- 81 [Maurice SACHS].** 7 lettres adressées à Maurice Sachs, années 30.
Correspondances littéraires de Michel Ferry (3), Yves Dartois (en-tête de l'Intransigeant), Pierre Chanlaine (3).
JOINT : 6 doubles de lettres à André Suarès, lettres de Jean Sarrail et V.L. Saulnier à M^{me} Maurois (+ 3 lettres de celle-ci à J. Festy chez Gallimard), une épreuve corrigée d'Henri Calvet et 2 lettres d'Herbert Dieckmann (d'Harvard) à Jean Ducourneau chez Gallimard avec double de réponse de ce dernier (sur son projet d'édition sur D'Alembert).
100 / 150 €
- 82 SAINT-DOMINGUE.** Manuscrit de 3 pp. in-folio. Le Cap, 5 octobre 1781.
« Facture d'une partie des marchandises remises à monsieur Pierre Delorme, négociant au Cap, provenant de celle que messieurs Baignoux & C^{ie} négociants de Bordeaux m'ont remis et expédié par les navires sous nommés ». **Suit le descriptif détaillé de la cargaison de différents navires**, cargaisons composées principalement de toiles et tissus de différentes qualités.
100 / 150 €
- 83 SAINT-DOMINGUE.** Documents provenant des archives de Mathurin Thomas (mort en 1792), ancien lieutenant civil et criminel au siège de Léoganne, île de Saint-Domingue, propriétaire de « l'habitation Thomas » à l'Arcahaye.
- Mathurin Thomas. 3 lettres à son frère, avocat au parlement de Bordeaux, et à M. Andrault procureur au siège royal de Port-au-Prince. Arcahaye [Saint-Domingue], 1763-1764. Mouillures. Sur la venue de son neveu qu'il veut embaucher pour gérer ses propriétés de Saint-Domingue, le négoce de « milliers de carreaux » et une succession qui revient à sa fille. « Je crois comme vous qu'en faisant déguerpir que les jouissances seront considérables et que l'habitation étant détériorée soit en nègres, animaux, ustensiles, bâtiments et cannes, la valeur de mon cinquième ne se retrouvera pas à beaucoup près [...] ».
- Procès Saint-Domingue. 3 liasses de documents relatifs à des procédures engagées à Saint-Domingue. Procès contre M^{me} Delaunay Mahé (9 documents, 1782-1783). Procès contre M. Gayot chargé de la succession Dugué (7 pièces, 1784-1787). Procédure contre M. Laloubère, chargé de la succession Boisset (2 pièces, 1789).
- Nantes. Jean-Baptiste de Lieutaud de Troisvilles, négociant et colon nantais, propriétaire d'une sucrerie à l'Arcahaye. 2 lettres. Nantes, 1787-1788. 2 pp. ½ in-4. Adresses et marques postales de Port-au-Prince au dos. Lettres relatives à la gestion et aux comptes de son habitation de Saint-Domingue.
- Succession de Mathurin Thomas. 2 manuscrits. Copie de son testament (10 pp. in-folio). Liquidation de la communauté de la succession de Mathurin Thomas (42 pp. in-folio) : intéressant document sur l'évaluation de tous ses biens. Il est joint un autre document manuscrit sur une créance de Thomas.
- Divers. Ensemble d'environ 70 documents de la même provenance, principalement de la fin du XVIII^e-début du XIX^e siècle (qq. pièces du XVII^e siècle). Ayant fuit Saint-Domingue pour Bordeaux au début de l'insurrection, l'économe de Thomas se fixe en Charente Maritime, à Coux, et y exerce une activité de négoce. Lettres, registre de correspondance (74 pp. in-folio, an 8 – an 11), démarche pour récupérer l'héritage de son oncle Mathurin Thomas, etc.
300 / 400 €



84

- 84 **SAINT-FRANÇOIS DE SALES.** Manuscrit de la fin du XVI^e siècle [octobre 1594], 5 pages in-folio, moullure aux plis avec usure au dernier feuillet. Titre : « Deux principales difficultés qui sont aujourdhuy touchant la cene sont ». Au dos plusieurs mentions anciennes de différentes mains : « Salesii », « escrit du B. S F de Sales », « Contra Hoereticos. De Realitate corporis Xpi in Eucharistia et veritate sacrificii fragmentum elegans propria manu », « producen. en recogne » et la date « 1594 ». Contenu dans un feuillet replié de la fin du XVIII^e siècle ou du début du XIX^e siècle, portant cette inscription : « **manuscrit bien précieux qui est de la main de Saint François de Sales, sur la divine eucharistie contre les Calvinistes de ce tems là** ».

Manuscrit du « sermon de la transsubstantiation et le sacrifice de la messe » de Saint-François de Sales. Au XIX^e siècle, deux officines de faux autographes, celle d'Henri David Favre à Genève et de Vrain-Lucas à Paris, fabriquèrent, sur du papier ancien, dans un but lucratif, plusieurs faux autographes de saint François de Sales. Plusieurs éditions du XIX^e siècle les ont inclus sans discernement dans les Œuvres, en particulier l'édition Migne en 9 volumes (1861-1864) et celle de Bar-le-Duc en 10 volumes (1865-1866). La plus récente et la plus critique, est celle de la Visitation d'Annecy, en 27 volumes, de 1892 à 1932. André Ravier (qui prépara l'édition de la Pléiade), dans la *Revue d'Histoire de l'Église de France*, tome 52, n°149, pp. 127-152, a publié un article sous le titre : « Le testament de 1617 et les faux autographes de saint François de Sales (avec les éléments de l'étude graphologique par Albert Mirot) ». Il précise : « la plus récente, et de beaucoup la meilleure, la plus critique, est l'édition de la visitation d'Annecy, en 27 volumes (1892-1932, pour les 26 premiers volumes ; le 27^e des tables a paru en 1965). Jusqu'à preuve du contraire, nous la considérons comme une excellente édition critique, et nous lui accordons toute notre confiance. » Les écrits de François de Sales furent l'objet d'un procès en doctorat, en 1877. Pourtant « en dépit des sévérités et des prudences dont firent preuve les ecclésiastiques appelés à préparer le dossier des écrits de saint François pour le procès du doctorat de 1877, plusieurs faux se glissèrent parmi les documents retenus, tel un court traité de la Messe et une lettre sur la foi et les œuvres ».

Le présent manuscrit, qui date de fin octobre 1594, et a été publié en 1896 dans cette édition expurgée comme « sermon inséré en entier dans le procès de canonisation », sous le titre « sermon de la transsubstantiation et le sacrifice de la messe ». La visitation d'Annecy conserve un dossier des documents éliminés comme faux par les éditeurs de la grande collection des Œuvres complètes. Ce texte a donc été considéré comme authentique. Cependant, l'analyse graphologique comparative avec une lettre de Saint-François de Sales écrite dix ans plus tard, en dépit de nombreuses convergences, révèle également certaines différences. Mais il ne s'agit pas d'un faux écrit par Favre (l'écriture de ses faux étant très différente). **Le manuscrit sera donc vendu comme copie et non comme autographe.**

600 / 800 €

- 85 **SCIENCES / MUSÉUM / MÉDECINE.** Ensemble de manuscrits divers, la plupart du XVIII^e siècle.
Mémoire manuscrit du « devis de la dépense générale du Muséum d'histoire naturelle pour la troisième année républicaine », **signé par les administrateurs du Muséum (Jussieu, Daubenton, Mertrud, Geoffroy, Lamarck, Desfontaines, Van Spaendonck et Portal)** et contresigné par Boissy d'Anglas (4 pp. in-folio). Deux diplômes d'ingénieur agronome et de docteur en médecine. Une liasse de recettes médicinales manuscrites du XVIII^e siècle (plusieurs signées par le docteur Brisson). Un manuscrit du XVIII^e siècle (mouillure sur un côté) : *Observations sur les épidémies en général* (20 pp. in-4), concernant en particulier l'application du fluide électrique.
400 / 600 €
- 86 **SCIENCES-PO / AUTOGRAPHES.** Brochure portant 33 signatures autographes, 1954.
Exemplaire numéroté (n°317) de « Sciences P. Day 1954 » portant les signatures autographes de bon nombre de participants : Hervé Bazin, Raymond Aron, Carcopino, Thierry Maulnier, général Weygand, Inghelbrecht, P. Henri Simon, Bertrand de Jouvenel, Tibor Mende, Paul Reynaud, Michel Droit, A. Fabre-Luce, Serge Lifar, Henri Monier (avec dessin), Pierre Gascar, etc.
100 / 150 €
- 87 **SÉRICICULTURE / CAUCASE / LOZÈRE.** Dossier d'Henri Teissonnière (natif de Florac, en Lozère) qui, au milieu du XIX^e siècle, partit le premier dans le Caucase russe développer la sériciculture ; il fit une sélection rigoureuse des graines et des cocons, et fit construire d'immenses bâtiments pour y faire travailler la population locale (voir l'article de Girodon dans le Bulletin de la Société d'Acclimatation du 6 décembre 1861 : Rapport sur la sériciculture dans les provinces russes caucasiennes).
- Henri Teissonnière. 6 L.A.S. à son épouse (une incomplète), 21 pp. in-4 et in-8. Vodena (Grèce), Tiflis (Géorgie) et Constantinople, 1857-1863. Longue et intéressante correspondance sur son voyage aux confins du Caucase et sa périlleuse entreprise. « **Nous avons 40 femmes bulgares à surveiller et à diriger** ce n'est pas une petite affaire. Le Baron me disait avec raison qu'il vaudrait mieux avoir à faire à 40 chiens que l'on aurait pris la peine de dresser pendant une quinzaine de jours, on en tirerait bien meilleur parti. Nous faisons environ 50 onces de graines par jour depuis 6 jours [...]. **Notre grainage marche parfaitement.** Nous avons des cadres carrés en bois. Ils ont deux mètres de hauteur et 2 mètres de largeur. Sur ces cadres nous clouons des toiles de coton parfaitement tendues. **Le matin à 7 heures nous enlevons les papillons des canis ; nous les plaçons accouplés sur 4 ou 500 cartons que nous descendons dans une écurie assez vaste.** Cette opération dure jusqu'à 10 heures. À 4 heures du soir, nous nous mettons à désaccoupler et nous plaçons nos chèvres sur les toiles. Dans deux jours, nous en avons garni six. C'est un travail qui t'intéresserait beaucoup. Nous apporterons de la bonne graine [...] ».
- Deux passeports à l'étranger pour Henri Teissonnière : l'un **pour se rendre en Chine** (1860), l'autre à Naples (1863). Déchirures.
- Deux passeports russes (1860 et 1863) pour le même.
- 10 lettres de M^{me} Teissonnière à son mari, écrites durant ses voyages. Anduze, Nîmes et Florac, 1861-1863. 42 pp. in-8.
600 / 800 €
- 88 **SIGILLOGRAPHIE.** Sceau en cire brune (détaché, sans le parchemin), 13,5 cm de diamètre.
Énorme et spectaculaire sceau germanique en majesté, probablement du XVII^e siècle : sur une face l'aigle bicéphale, sur l'autre le souverain en majesté sur son trône tenant un sceptre, plusieurs blasons (croix de Lorraine, lion, etc.), devises dans un double cercle.
200 / 300 €
- 89 **Armand SYLVESTRE.** *L'Espérance* – Poème. Manuscrit autographe signé adressé à Puvis de Chavanne. Titre, 8 lignes, 2 lignes pour la signature, sur une feuille de papier gris (pliure) de 11 x 18 cm.
Paul Armand Sylvestre (1837/1901), écrivain, poète, conteur, librettiste et critique d'art, contemporain de Puvis de Chavanne fut nommé inspecteur des Beaux-Arts le 12 octobre 1892.
50 / 100 €
- 90 **André SUARES.** L.A.S. « S. » à W. Frogier, 1 p. in-4 sur papier bleu à l'encre rouge (déchirure sans manque). Paris, 15 oct. 1924. Enveloppe jointe.
« Demain sous doute, mon cher Fro., vs aurez la visite du grand Paul : ne lui dites pas que Betty est absente. Sans le cacher à ces deux bons frères, je ne les ai pas mis au courant du beau voyage. **Le silence est ma propre nature** : je ne voudrais pas qu'ils y vissent une intention que je n'ai pas eue. Et vous, mon cher Œil du Dragon, ne viendrez vs pas me dire bonjour [...] ».
JOINT : la copie d'époque d'une lettre d'André Suarès, sur l'écriture d'un article (1935).
100 / 150 €

- 91 **SUÈDE / ARRIVÉE DE BERNADOTTE SUR LE TRÔNE. Hippolyte DE RUMIGNY (1784/1871)**, diplomate, nommé secrétaire de la légation de France à Stockholm en juillet 1814, après avoir été collaborateur de Caulaincourt à Saint-Petersbourg. 9 L.A.S. à son « cher voisin », le chevalier de Malvirade, secrétaire de l'ambassade de France à Saint-Petersbourg. Stockholm, 1815-1818. 23 pp. in-4. Une adresse avec cachet de cire au dos.
- Belle et intéressante correspondance sur la situation de la Suède au moment de l'arrivée de Bernadotte sur le trône (5 février 1818) et du changement dynastique.** 12 février 1818. « Je vous ai annoncé la mort d'un roi fort ordinaire et l'avènement du Roi le plus extraordinaire du moment. Comptez que je vous instruirai exactement de tout ce qui tendra à assurer son assise [...]. Ce grand événement s'est passé avec le calme le plus extraordinaire. Un fils succédant à son père dans un hameau de Suède n'aurait pas fait moins de sensation. L'Histoire ne s'expliquera pas – à peine nous le croyons, nous qui avons été témoin que le défunt est parti de ce monde au milieu des larmes de vieux serviteurs de sa race, de vieux compagnons d'enfance, de compagnons de périls et de gloire, et qui le lendemain avons vu les mêmes gens accompagner le nouveau Roi avec le même calme, le même silence qu'il l'avaient accompagné étant Prince Royal. Les bizarres gens que ces Suédois ; ils semblent insensibles à la joie comme à la douleur, **leur seul sentiment en ce moment est la stupeur.** On dirait qu'ils n'ont eu ni le temps ni le moyen de se préparer à un événement qui est certainement leur seul ouvrage. Il faut voir ce que veut dire ce silence. En attendant, **que Charles Jean soit sage, modéré ; qu'il les occupe moins d'affaires, plus de plaisirs. Je lui garantirai un règne qui ne serait troublé que par des inquiétudes imaginaires [...]** ».
- 400 / 600 €
- 92 **SUISSE.** Bel ensemble de lettres adressées à « Monseigneur », une à l'adresse de « monsieur La Closure, résident pour le Roy à Genève », début du XVIII^e siècle (la plupart entre 1700 et 1730). Mouillures.
- Lettres la plupart à caractère militaire, diplomatique et politique**, signées Zurlauben, Grandvillard, La Closure, Rousset, Baron, lieutenant colonel Kramer (très belle correspondance de 8 lettres, 31 pp. in-folio + 2 qui lui sont adressées dont une en allemand), Stettler (plusieurs écrites de Berne), Hoffman, Odermatt (plusieurs de différents membres de cette illustre famille), le président de Salis (5, accompagnées des traductions d'époque). Ainsi qu'une longue lettre d'un joaillier de Berne, Jean Joly (1718). Avec également des copies de lettres et un très intéressant manuscrit : « Factum de la **violation du territoire de Basle, entreprise de la part de la France sur le Rhin, proche du petit Huningue** » (manuscrit de 4 pp. in-folio, daté du 20 novembre 1725).
- 400 / 600 €
- 93 **Ambroise THOMAS (1811/1896)** compositeur français, réputé au XIX^e siècle pour ses opéras, notamment le célèbre Mignon en 1866. 3 L. A. S. 1866, 1867 et 1881.
- 1866 : à « *Chère aimable amie ... mais vous le savez, les dernières répétitions de mon nouvel ouvrage ne me laissent plus un instant...* » 3 pp., (20 x 13 cm) sur une double feuille aux initiales gravées à sec. 1867 : Argenteuil. « *Parce que je suis condamné aux travaux forcés croyez-vous chère Madame et bonne amie...* » 3 pp., sur une double feuille aux initiales gravées à sec. 1881 : Paris. « *Ma chère et bonne Léontine... vous savez que je suis absolument débordé...* » 4 pp. sur une double feuille à en-tête du Conservatoire National de Musique – Cabinet du Directeur.
- JOINT** : quelques documents divers : renseignements et coupures de journaux relatifs à la famille Ambroise Thomas, avec une jolie gravure.
- 50 / 100 €
- 94 **[Ambroise THOMAS] / Théodore BOTREL.** Carte autographe signée à M^{me} Ambroise Thomas, lors du décès de son mari. Carte bordée de deuil (9 x 11 cm). Île Illier, Côtes du Nord [1896].
- « *À Madame Ambroise Thomas respectueusement... À l'autel de Monsieur St. Yves ce matin le prêtre est monté...* ».
- 50 / 100 €
- 95 **[Léon TOLSTOÏ].** Photographie (papier albuminé monté sur carte à la marque du photographe). 16,2 x 10,4 cm.
- Photographie russe par M. Duumpiebr à Nijni Novgorod, représentant Tolstoï en tunique, bottes et grand chapeau blanc, assis devant une fenêtre. Inscriptions en cyrillique au dos.
- 200 / 300 €
- 96 **TONTINE.** Pièce en partie imprimée sur parchemin. Paris, 28 février 1763. En-tête « 5^e tontine 8^e classe année 1761 ».
- Quittance signée par Joseph Le Roy de Joinville, receveur général des domaines, pour la rente viagère de la **cinquième tontine constituée sur les aides et gabelles.** Rare.
- 50 / 100 €
- 97 **TORTURE (ABOLITION DE LA).** Imprimé de 4 pp. in-4. 1780. Bandeau gravé par Gritner.
- Déclaration du roi concernant l'abolition de la Question préparatoire.** Rare document.
- 100 / 150 €

- 98 [VENDÉE (GUERRES DE)]. **Daniel François DE LA DOUESPE DU FOUGERAIS (1731/1794) chef vendéen**, exécuté à Angers le 6 janvier 1794. L.A.S., Bordeaux 4 mars 1775, au marquis de Vertillac, à Paris ; 2 pages et quart in-4, adresse avec cachet cire noire aux armes.

Sur la rentrée du Parlement de Bordeaux. Il remercie des remarques obligeantes sur ses pertes, et de lui avoir accordé un délai pour le paiement de ses engagements ; il évoque quelques obligations financières immédiates. « Notre parlement est rentré [...] ce qui a occasionné une joye assés generale que le peuple a portée jusqu'à la folie. **Il paroist une grande désunion entre les rentrants & ceux qui étoient restés**, cela ne pouvoit guere estre autrement, mais cela a augmenté encore par les différences que le peuple a fait des uns aux autres, les rentrants ont été applaudis jusqu'à l'extravagance et les autres hués jusqu'à l'impertinence, au point que l'on ne sait si ces ders n'abandonneront la partie [...] ». Rare.

200 / 300 €

- 99 **VOYAGES**. Manuscrit de 41 pp. (+ pages vierges) en un cahier in-4 (usures). 1832-1841.

Sainte-Hélène, Maurice, Réunion, les Indes. Journal de bord tenu par le capitaine A. Morin, commandant le brick français *le Solide*, de Nantes, du port de 338 tonneaux. Pour chacun de ses nombreux voyages, le capitaine rédige un compte-rendu des événements remarquables. Il ne s'agit donc pas véritablement d'un journal de bord, comme il l'a noté au début, mais d'une relation faite après chaque voyage, rédigée à son arrivée et signée des autorités portuaires des différents pays (avec en général le cachet). Il réalise ainsi, pendant une dizaine d'années, de nombreux voyages à Batavia, Saint-Denis (Réunion), Port-Louis, Maurice, Bourbon, Sainte-Hélène, Cap de Bonne Espérance, Mangalur, Bombay, Calcutta, Pondichéry, etc. « Pendant notre séjour à S^e Hélène, j'ai été forcé de vendre cent cinquante balles de sucre pour payer mes dépenses, tant au Cap de Bonne Espérance qu'à S^e Hélène, et aussi pour alléger le devant du navire qui était trop sur nez, ne marchait pas et fatiguait beaucoup lorsque la mer était grosse, ayant beaucoup de difficultés à gouverner. Le 27 janvier à 8 heures du soir, nous avons appareillé de S^e Hélène pour Bordeaux [...] ».

400 / 600 €

- 100 **Richard WAGNER**. Portrait photographique, avec **dédicace autographe signée**. Genève, 8 février 1866. Dimensions de la photo : 42,8 x 30,5 cm ; dimensions du montage : 59 x 45,5 cm.

Très grand et rare portrait photographique de Richard Wagner par Friedrich Bruckmann. Sur le montage, Wagner a écrit cette dédicace sur une carte du photographe Steinberg, installé « perspective de Nevsky, au coin de la rue Michel, maison Mestchersky, n°38 » [à Saint-Pétersbourg] : « A monsieur Pironi, Richard Wagner, toujours encore au doigt souffrant. Genève 8 févr. 66 ». [Le chirurgien François Simon Sirius Pironi (1811/1908), fut membre de l'Académie de médecine ; il était aussi un musicien amateur accompli. Dans ses *Mémoires*, Armand de Pontmartin raconte qu'il chantait Verdi et Wagner, sur scène avec son ami Ivanov, accompagné de l'orchestre de la ville de Marseille]. La liaison de Wagner avec Cosima von Bülow puis la naissance de leur fille naturelle Isolde, en 1865, firent scandale. Le compositeur tombe alors en disgrâce auprès des membres de la Cour de Bavière, qui le soupçonne d'influencer de façon néfaste le jeune roi Louis II, qui dilapide des sommes disproportionnées pour son maître ; Wagner est contraint de s'exiler en Suisse. Le 6 décembre 1865, il quitte la Bavière et le 23 décembre s'installe à Genève dans la villa « Les Artichauts », près du jardin des Croupettes. Il se remet alors à la composition des *Mâtres Chanteurs de Nuremberg* qu'il avait interrompue en été 1864. Le 21 janvier 1866, il quitte momentanément Genève pour voyager dans le sud de la France [peut-être y rencontra-t-il le docteur Pironi qui exerçait à Marseille ; le dos du carton d'encadrement porte l'étiquette « Carlos Braun, 32 rue Grignan, à Marseille »]. De retour à Genève, il apprend la mort de son épouse Minna restée en Allemagne, mais ne se rend pas aux obsèques. Il s'installe alors à Tribtschen, près de Lucerne, avec Cosima, sur les rives du lac des Quatre-Cantons.

Ce portrait est inconnu de toute l'iconographie wagnérienne que nous avons pu consulter.

3 000 / 4 000 €

voir aussi la reproduction en 3^e de couverture

- 101 **DIVERS**. Un carton contenant de nombreux documents divers.

Grand parchemin anglais, ensemble de testaments XVII^e siècle/XVIII^e siècle, dossier de factures illustrées du début du XIX^e siècle (bottier, confiseur, parfumeur, etc.), diplôme arabe, ordre militaire grec, lettres circulaires de Giscard d'Estaing, brochures, ensemble de documents sur l'observatoire météorologique de Montsouris (1871), ensemble de lettres avec timbres étrangers, lettres de la famille Carnot, lettre signée « Louis » annonçant la naissance du futur Louis XVI (1754, mouillures importantes), lettres diverses, petit dossier du XVIII^e siècle concernant un tapissier, lettres du XIX^e siècle en russe + un document manuscrit « feuille russe ramassée dans les casamates de Malakoff », lettre annonçant la mort du général Lecourbe à son frère, 3 dépêches télégraphiques écrites de Versailles durant la commune de Paris, exemplaires n°2 et 3 du journal *La Lanterne* d'Henri Rochefort (juin 1868), lettres de Falloux, Berryer, Dupin, duc de Bedford, billets de banque, parchemin du XVI^e siècle, vélin de 1706 signé par Marthe Pocquelin (de la famille de Molière ?), manuscrits littéraires du XVIII^e siècle-début du XX^e siècle, et de nombreux autres documents, ainsi qu'un livre de poésie XVIII^e siècle avec annotations et poèmes manuscrits ajoutés (premier plat détaché).

200 / 300 €



WAGNER.

W. Wagner
Portrait
STEINBACH
Portrait
Wagner
Portrait
Portrait
Portrait

MADE IN GERMANY BY STEINBACH & SONS

QUELQUES ARCHIVES

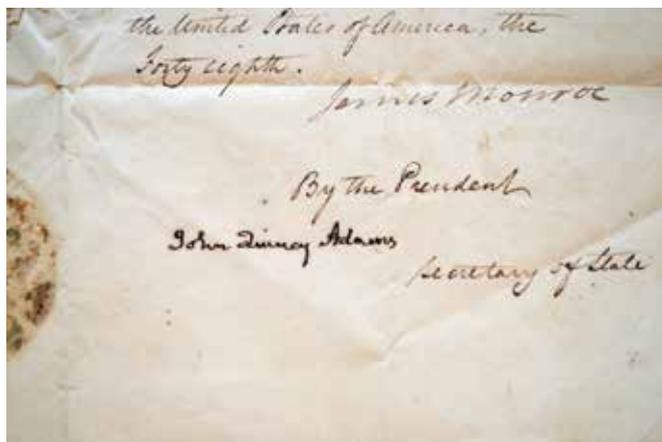
Alexandre PILLAVOINE

(1756/1838)

diplomate

consul de France aux États-Unis et à Chypre

La plupart des documents de cette archive présente des mouillures.



104

102 MARINE / MARSEILLE. Pièce sur parchemin en partie imprimée, signée par le duc de Penthièvre, amiral de France, à ses armes. Versailles, 26 août 1762.

Permission de faire armer et équiper en guerre une pinque appartenant à Simon Pillavoine (père d'Alexandre), capitaine marchand marseillais.

JOINT : un certificat de mariage délivré par Belzunce évêque de Marseille, pour Simon Pillavoine (1735) + un extrait de baptême pour Claude Pillavoine, père de Simon (1703).

300 / 400 €

103 SAINT-JEAN-D'ACRE. Louis XVIII, roi de France. Pièce signée, en partie imprimée sur parchemin. Paris, 27 septembre 1814. Froissée.

Brevet de consul de France à Saint-Jean-d'Acre pour Alexandre Pillavoine.

JOINT : extrait de naissance d'Alexandre Pillavoine.

200 / 300 €

104 BALTIMORE. 2 documents. Mouillures.

- **Brevet de consul de France à Baltimore**, signé par **Louis XVIII**, et contresigné par **CHATEAUBRIAND**, comme ministre des Affaires étrangères. Sur parchemin, en partie imprimé, sceau sous papier. Paris, 5 juillet 1823.

- Pièce signée par **James MONROE** (1758/1831), 5^e président des États-Unis, et contresignée par **John Quincy ADAMS** (1767/1848), 6^e président des États-Unis, alors secrétaire d'État. Washington, 17 avril 1824. Sceau sous papier. Brevet reconnaissant Alexandre Pillavoine comme consul de Baltimore et l'autorisant à exercer sa charge. **Rare document réunissant la signature de deux présidents américains.**

600 / 800 €

105 PHILADELPHIE. 2 documents. Mouillures.

- **Brevet de consul de France à Philadelphie**, signé par **CHARLES X**, et contresigné par le baron de DAMAS, comme ministre des Affaires étrangères. Sur parchemin, en partie imprimé, sceau sous papier. Paris, 29 janvier 1826.

- Pièce signée par **John Quincy ADAMS** (1767/1848), 6^e président des États-Unis, et **Henry CLAY** (1777/1852), comme secrétaire d'État aux Affaires étrangères. Washington, 5 octobre 1826. Brevet reconnaissant Alexandre Pillavoine comme consul de Philadelphie et l'autorisant à exercer sa charge.

600 / 800 €

106 CHYPRE. Charles X, roi de France. Pièce signée, en partie imprimée sur parchemin. Château de Saint-Cloud, 15 juillet 1829. Sceau sous papier.

Brevet de consul de France à Larnaca.

200 / 300 €

Jean-Jacques HUVÉ
(Boinvilliers 1742/1808)
architecte du Roi
premier grand prix de Rome (1770)
Inspecteur des bâtiments du Roi

La famille Huvé habitait le château de Magnanville (Yvelines), aujourd'hui détruit, dont le faste étonna les contemporains (Huvé y construisit le théâtre). Le père de l'architecte s'y installa avec sa famille en 1746, étant employé par le châtelain de Magnanville, Charles Savalette, comme régisseur du domaine ; en 1767, le château est vendu à Philippe-Guillaume Tavernier de Boullongne, fermier général ; mais la famille Huvé continuera à travailler pour lui et y loger.

107 Jean HUVÉ (1707/1785), père de Jean-Jacques, procureur fiscal et commis du fermier général Boullongne, régisseur du domaine de Magnanville. 16 L.A.S. à son fils Jean-Jacques. Magnanville, 1770-1775 (+1 de 1785). 61 pp. in-4. Adresses au dos. Les lettres sont souvent complétées par son frère Charles Huvé qui seconde leur père dans l'intendance de Magnanville.

Très belle et longue correspondance écrite durant la période où Huvé est inspecteur des Bâtiments du Roi à la Monnaie de Paris puis en résidence à l'Académie de France à Rome, **en particulier sur l'aménagement des jardins et du parc de Magnanville**, mais également des affaires du temps comme la mort de Louis XV. « J'apprends à M. de Boullongne que les deux terrasses et son parterre sont achevés de planter ce soir, après y avoir bien pris de la peine. Elles font parfois qu'une once et à merveille à la vue. L'on verra l'effet de votre plan général et comment cela joue avec vos plantes de l'année dernière l'on devinera bien que ce plan ne porte pas ces petites allées intérieures, qui ne laissent pas du grand, malgré cela vous en serez assez content. Je vais m'occuper à assurer tous ces plants contre les vents et autres mauvais tems et à raccorder derrière les caisses [...]. M. de Boullongne est tourmenté par l'un par l'autre à ne pouvoir comment aseoir un jugement : heureusement qu'il va je crois en revenir à votre projet de fossé marais du costé du bois : l'on vouloit luy donner un biais afreux. Je l'ai fait apercevoir. Tout le monde est architecte icy [...]. Il est bien embarassé pour sa grille haute vis à vis de la grande allée, grille pour grille, il est presque d'avis de la laisser avec ses deux pilastres, supprimer ceux qu'on avoit posés et de remplir de grilles les latérales de 6 pieds de hauteur sur l'alignement du mur de terrasses du fossé en les raccordant par un agréable contour de costé et d'autres à cette grille haute. Il ne veut plus faire de fossé jusqu'au bâtiment qui n'est pas fondé, ni le pilastre à l'angle on va aboutir l'alignement du mur, d'un autre part les conduites s'y opposent [...]. »

2 000 / 3 000 €

108 Jean-Jacques HUVÉ. L.A.S. à M^{me} de Boullongne. 3 pp. in-4. Paris, 8 février 1771.

Magnifique lettre entièrement consacrée à l'aménagement des jardins et du parc de Magnanville. Il lui a dessiné deux bosquets et ne pouvant se rendre à Magnanville, commente son travail. « J'ay eu pour entrave en composant ces bosquets le milieu de la cour du château, l'enfilade des appartements, et l'axe de votre boudoir : il fallait que ces trois points de vue répondissent à des objets intéressants, sans gêner la disposition générale ; c'est ce que j'ai tâché de faire. **Le milieu de la cour et l'enfilade des appartements se prolongent sous deux allées terminées par des cabinets de verdure, et l'axe du boudoir est à peu près celui des pièces du milieu [...].** Il envisage d'aménager « deux grandes salles » différentes par leur forme et leur décoration. « La première serait un carré long entouré de portiques en arbres, avec des cabinets dans les angles, au milieu de cette pièce on pourrait faire des corbeilles et des bosquets de fleurs : au delà des allées en portiques à droite et à gauche, seraient d'autres bosquets plantés en arbustes de différentes natures. **Les deux bouts de cette grande salle ne seraient terminés que par des arbres taillés en arcades pour laisser apercevoir ce qu'elle contiendrait et la pièce circulaire qu'elle précède.** Cette seconde partie est susceptible de tous les agréments que l'on voudra se permettre ; on pourrait en faire une espèce de parnasse, en élevant au centre un petit temple en colonnes élégantes, sur une base de rochers factices, au milieu desquels serait pratiquée une grotte fort agréable lité par son ombre et sa fraîcheur. Il ne manquerait à cela que de l'eau, il serait à souhaiter que sur ces rochers, dans cette grotte on en vit bouillonner, et qu'elle format un ruisseau autour de cette colline artificielle [...]. **Le temple serait celui d'Apollon, on y parviendrait par des sentiers pratiqués entre ces rochers, et de ce temple on découvrirait les cabinets des muses et des grâces distribués dans les massifs** qui terminent ce prétendu sacré vallon [...], ce qui ferait allusion aux difficultés des beaux-arts que l'on apprend à vaincre que chez le Dieu du goût [...]. » **Très rare lettre sur l'art des jardins au XVIII^e siècle.**

2 000 / 3 000 €

109 Famille HUVÉ. 21 lettres adressées à Jean-Jacques Huvé, 1760-1790.

15 lettres de ses frères et sœurs (souvent écrites et signées conjointement, ainsi qu'avec leur père), toutes écrites de Magnanville : Charles Huvé (1744/1815), Jean Nicols Huvé (1746/ ?), Charles Louis Huvé (1747/1804), Anne Albertine Huvé (1748/1780), Charlotte Thérèse Huvé (1750/1794), François Huvé (1753/1773), Catherine Huvé (née en 1754), Marie Huvé (née 1756) et leur mère Catherine Delaire (1714/1786). Magnanville, 1760-1784.

Jacques Huvé (1722/1800), son oncle, receveur des tailles à Mantes, conseiller du roi (1773), élu au présidial de Mantes (1756). 6 L.A.S. Mantes, 1770-1790.

Bel ensemble de lettres familiales, reflet de la vie au château de Magnanville.

1 000 / 1 500 €

110 THÉÂTRE DE MAGNANVILLE. Jean HUVÉ. Pièce autographe signée, adressée à M. Pechmeja, chez M. de Boullongne de Prémenville. 1 p. ½ in-4. Janvier 1770. Adresse au dos.

Intéressant document renseignant des dimensions des toiles du théâtre de Magnanville « quand la décoration est placée » et de la « chambre rustique ». Huvé donne les dimensions des différents châssis et toiles. « Largeur du Théâtre entre chaque couple de châssis en place. Le premier du bas 12 pieds 3 pouces, compris un bout de tonneau à droite étant sur le théâtre qui excède de 5 pouces [...]. Il donne également les indications pour le parquet, les distances entre châssis et la « hauteur du ciel ». À la suite une autre main précise : « il faut faire attention qu'il faudra faire faire des châssis de sapin pour les coulisses ; on craint toujours que cela ne grossisse les frais [...]. »

500 / 800 €

Victor AUGAGNEUR
(Lyon 1855/1931)
maire de Lyon et député du Rhône,
gouverneur de Madagascar puis de l'A.E.F.

et

Charles AUGAGNEUR
(mort en 1930 à Batna),
officier des spahis algériens.

111 Victor AUGAGNEUR. 11 L.A.S. et 1 L.D.S. à son fils Charles. Lyon, Vienne et Paris, 1920-1929. En-têtes de la Chambre des Députés. 15 pp. in-8.

« **Herriot est bien maladroit ! Il ne pense qu'à sa personne auguste** et je ne l'attaque que sur son administration [...] » (1928). Une lettre est consacrée aux préparatifs du voyage à Madagascar (1920). « Nous partirons tous par le 1^{er} bateau de mai pour Tananarive. Toi comme officier d'ordonnance et moi attaché au gouverneur général. Là bas, il me confiera des fonctions administratives [...]. **Il est grand temps de quitter la France** car je crois que d'ici peu il y aura du vilain. La mentalité de jour en jour est de plus en plus mauvaise et les gens ne pensent qu'à se voler les uns les autres en faisant toutes les saloperies possibles. La vie est abominablement chère et devient impossible à moins d'être millionnaire ou mercanti [...] ».

400 / 600 €

112 [Victor AUGAGNEUR / MADAGASCAR]. 8 lettres, 1922-1928.

- LDS de Victor Augagneur au gouverneur général. Tananarive, 1923, 3 pp. petit in-4. Intéressante lettre sur la situation politique dans l'île pendant l'absence du gouverneur, les complots fomentés par Fontoynt, et la station sanitaire. « Je crois déjà vous avoir dit que deux prisonniers sont morts de façon analogue à ceux vaccinés par Boucher quarante huit heures après la vaccination phlegmon de la région dorsale au point d'inoculation. Je suis chargé de l'enquête à ce sujet et de nouveau vais encourir les foudres des bactériologistes [...] ».

- Lettre de Tanarankloa au gouverneur général Augagneur après son départ de Madagascar sur la situation de l'île.

- 4 lettres de Madagascar à Charles Augagneur, sur la situation de l'île.

- 2 lettres à Victor Augagneur du gouverneur militaire de Lyon et du ministre de la Guerre

400 / 600 €

113 Charles AUGAGNEUR / SPAHIS / ALGÉRIE. 44 lettres, années 20.

Correspondance adressée à Charles Augagneur, commandant de spahis à Batna (Algérie). Lettres de députés, officiers de spahis, journalistes : le député Pierre Rameil (6), le général de Piépape (4, de Batna), le colonel Chevallier commandant le 9^e régiment de Spahis (5, dont 2 écrites de Batna), l'officier et journaliste Maurice Guillaume (6), le général Dauphinot commandant le 1^{er} régiment de chasseurs d'Afrique (3), le lieutenant colonel commandant le 9^e régiment de Spahis (2, Kénitra), etc.

300 / 400 €

Louis Marie D'ESTOURMEL
(Suzanne – Somme – 1744/1823)
constituant, général de la Révolution,
député de la Somme au Sénat conservateur.

114 CORRESPONDANCE MILITAIRE. 10 lettres adressées au général d'Estourmel. 1792-1809.

Pache, ministre de la Guerre (1792), Berthier (4 - dont 2 griffes -, vignettes, an 8 – an 11), Lapepède (2, 1806-1809), Le Pelletier, commissaire des guerres (2), général Dejean (an 12).

300 / 400 €

115 Louis-Marie D'ESTOURMEL. 2 lettres.

- L.A.S. à Lebrun consul de la République (1 p. in-folio à son en-tête de « général de division chargé de la suite des opérations relatives à la levée des 40.000 chevaux » ; 19 prairial an 8).

- L.S. au ministre de la Guerre (3 pp. in-folio, à son en-tête, an 9). Longue et très intéressante lettre sur son arrestation sur ordre de la Convention, sa libération, et les missions qu'il a menées pour la patrie. « **J'étais loin de m'attendre qu'un mois après je serais arrêté dans cette même ville de Péronne** ; c'est cependant ce qui m'arriva le 5 7^{bre} 1793 ; je m'y étais rendu, sortant d'être pendant 15 jours malade, pour solliciter avec un député de la commune de Bray, **le rétablissement d'un pont sur la Somme qui traverse ce bourg** ; arrivé dans la salle du district, un inconnu (c'était le Cen Bonnet commissaire envoyé par le Comité de Salut Public) me demande qui je suis, et quand j'ai prononcé mon nom, n'as-tu pas été constituant ? Sur ma réponse affirmative, je requiers, dit-il, ton arrestation, et sur le champ, il me fit conduire au château de la Tour, où a été enfermé Louis 11 [...] ».

300 / 400 €

- 116 SOMME.** 2 documents.
 - Lettre de Caron (probablement l'un des administrateurs du département de la Somme) relative à la reconstruction des ponts de Bray et Corbie, et aux réclamations des « incendiés de Suzanne » (Amiens, mai 1793).
 - Pièce manuscrite de l'agent salpêtrier de la commune de Suzanne, sur la fabrication du salpêtre dans la commune (an 2).
 200 / 300 €
- 117 SOMME / OISE / BOIS NATIONAUX.** 22 lettres adressées à d'Estourmel (période révolutionnaire). 40 pp. in-folio et in-4.
 Correspondance relative aux bois nationaux des cantons de Beaulieu et Ribecourt (Oise) adjugés à d'Estourmel, et que les administrateurs de l'Oise veulent faire résilier.
 - 7 lettres des ministres des Finances : Gaudin duc de Gaète (4), Du Ramel (2), Robert Lindet (1)
 - 10 lettres de Tattegrain (Péronne, an 3)
 - 5 lettres des autorités militaires dont une du général Dejean
 - le jugement du tribunal de police du canton de Bray sur cette affaire + un imprimé.
 400 / 600 €
- 118 NORD / CANAL DE L'ESCAUT.** 6 lettres à d'Estourmel. Cambrai, an 9. En-têtes.
 - 4 lettres du sous-préfet de l'arrondissement de Cambrai
 - 2 lettres du maire de Cambrai
 Intéressantes lettres relatives au projet de canal de l'Escaut envisagé entre Cambrai et Manières. D'Estourmel fut chargé de l'examen des canaux de navigation de l'Artois, de la Flandre, du Hainaut, du Cambrésis et de la Picardie, projet qui avait été décidé par l'Assemblée constituante, puis laissé en suspend. « Si le canal souterrain est abandonné, le commerce de Cambrai est perdu, et les dépenses considérables qui ont été faites tournent en pure perte pour l'Etat [...] ».
 300 / 500 €

MARINE ET COLONIES AU XVIII^e SIÈCLE

Correspondances adressées à Pierre Honoré Roux, armateur et négociant à Marseille.

- 119 MARTINIQUE. Maximin DE BOMPAR (Grasse 1698/1773),** chef d'escadre, gouverneur général des Îles du vent (1750 à 1757) ; il sera promu lieutenant général des armées navales en 1764. 3 L.A.S. à Roux. « A la Martinique », 1751-1754. 4 pp. in-4.
 De la Martinique, Bompar donne des instructions pour se faire expédier des effets par l'intermédiaire du vaisseau de MM. Dians. « Donnez vos ordres afin qu'ils soient embarqués sur son vaisseau à son retour pour ces isles, et que si les gens que je charge de vous envoyer ces commissions ont besoin de leurs remboursements, vous aurez la bonté de leur en faire rembourser le montant [...] ». Un an plus tard, il donne de nouvelles instructions pour ses commissions, en particulier l'envoi d'une « batterie de cuisine dont j'ay donné commission de m'acheter et d'embarquer sur le vaisseau de Mrs Dians, et dont celui qui en est chargé a ordre de vous présenter le rolle. Je vous prie de joindre à ces commissions deux cents livres de sucre royal et cent livres de bougie pour table. J'espère que vous voudrés bien faire donner avis à M. Lambert du tems du départ du vaisseau l'Espérance [...]. Je profite avec plaisir, monsieur, du départ du navire l'Espérance pour avoir l'honneur de vous écrire et vous remercier de la bonté que vous avez bien voulu avoir de m'envoyer toutes les commissions dont je vous avais prié ; le tout est arrivé du meilleur et du mieux conditionné [...]. Permettez moy, en revanche, de vous offrir ce qui peut dépendre de moy en ce pais pour tout ce qui peut vous intéresser [...] ». Il l'entretient également de comptes pour la vente de bois de campêche.
JOINT : deux lettres de sa sœur, relatives à ses expéditions dans la colonie. (Grasse, 1751-1752).
 400 / 600 €
- 120 Louis DE MARTINI D'ORVES (Toulon 1674/1751),** chef d'escadre (1745) puis lieutenant général des armées navales (1751). 6 L.A.S. à Pierre Honoré Roux, 6 pp. in-4. Toulon, 1738-1751. Adresse et cachets de cire au dos.
 Correspondance relative à l'expédition de vins (principalement), mais également de coquillages conditionnés dans « trois paniers à mettre du vin de Champagne » et des velours italiens. Il adresse 6 pièces de vin de Toulon « enfermées dans des double-futaillles que je vous prie de faire embarquer pour Le Havre de Grâce » pour les expédier au marquis de Fontenai. « C'est par la pinque le St Antoine commandé par Gabriel Patou de Martigues qui doit partir demain matin que je vous adresse ce vin [...] ». Il adresse également du vin de Chypre et donne ses instructions pour le paiement.
JOINT : J. Martini d'Orves, frère du précédent, commandant des garde-côtes de Toulon. 3 L.A.S. à Pierre Honoré Roux. Toulon, 1740-1746. 5 pp. in-4. Adresses et cachets de cire au dos. Deux lettres sur l'expédition de vin de Chypre. « À mon arrivée de Bandol, j'ai appris que le fondeur a esté se mettre à mesme de vous contenter ; **il a parfaitement réussi icy à sa fonte de canon**, je souhaite qu'il réussisse à vos cloches ». Une troisième lettre, datée du 15 mai 1746, évoque **l'affaire de Port-Mahon**. « Mon frère me mandoit que Mr de Monteil garde marine de Narbone embarqué en second sur La Volage, sous Mr de Falkengren, lieutenant suédois, qui la commandoit, devoit être présentement à Port-Mahon, qu'il n'avoit point esté blessé dans le combat mais qu'il s'y étoit extrêmement distingué par sa fermeté et son courage [...] ».
 400 / 600 €

- 121 **[COMBAT NAVAL DE LAGOS]. Raymond Pierre DE GLANDEVES (né en 1725)**, capitaine de vaisseau. 6 L.A.S. à Pierre Honoré Roux, 11 pp. ½ in-4. Toulon, Le Havre et Cadix, 1753-1759.

Glandèves annonce son embarquement sur les galères. « Je suis nommé pour être sur celles de l'infante », se propose de faire des commissions à Chypre, Alexandrie, sur toute la côte d'Espagne, à Carthagène, Malaga et Cadix. De retour à Toulon, il a pu se charger de tous les achats de velours. « Je pense pour les rouleaux qu'il faudrait mieux attendre quelques temps, parce que lorsqu'il arrive des escadres, le chemin de Marseille est rempli d'ambulances qui peuvent occasionner des accidents désagréables [...]. Le Havre, 1^{er} août 1755. « Voilà bien des mouvements, armements partout, nous ne comprenons rien à tout cela, je crains que la bombe n'éclatte lorsque nous y penserons le moins, et alors gare le commerce, cependant on arme toujours ici les négociants n'ont point peur, je crains qu'ils ne soient la dupe de leur assurance et la grande quantité de vaisseaux qu'il y a en mer ruinerait le commerce si la guerre venoit à se déclarer dans cette circonstance [...] ». 2 août 1759. « Les ordres pour nous faire partir sont arrivés et je ne doute pas que nous nous mettions à la voile samedi ou dimanche ; vous dire où nous allons, ma foy je n'en sçais rien, et au commandant près les autres ne pas plus sçavans que moy sur notre mission, ma politique veut que nous passions le détroit ; cependant bien des gens ne sont pas de mon avis [...] ». Dans une dernière longue lettre écrite de Cadix le 29 août 1759 (4 pp. in-4 très remplies), **Glandèves raconte avec détails le chaotique voyage de l'escadre de Toulon, forte de 12 vaisseaux et 3 frégates, commandée par La Clue** (lui même étant embarqué sur le Fantasque) qui, par diverses circonstances, se trouve divisée en deux, l'une des parties étant **attaquée par l'escadre britannique de l'amiral Boscawen qui inflige des pertes sévères aux navires français** ; une partie de l'escadre se réfugie alors à Cadix. « Le jour se fit et nous trouvant seuls nous continuâmes notre route, nous aperçûmes sur les huit heures les vaisseaux que je vous ai nommés cy-dessus, étant bords sur bords à attendre que le général vint mouiller [...]. Nous avons appris que l'amiral Boscawen qui étoit mouillé à Gibraltar lorsque nous avons passé, avoit coupé ses cables à onze heures du soir et nous avoit suivi en queue avec 17 vaisseaux. **Je crains que cette escadre devant au jour être hors du détroit n'ait aperçu la nôtre** [...] ».

600 / 800 €

Jean-Pierre Louis DE FONTANES

(Niort 1757/1821)

écrivain, ami de Châteaubriand avec qui il passa des années d'exil en Angleterre,
grand maître de l'Université et ministre de l'Instruction publique de Napoléon.
Membre de l'Académie française.

Manuscrits et lettres provenant de ses archives

- 122 **FONTANES / Abel DE VICHY**. Lettre autographe (brouillon), 1 p. in-folio. 10 thermidor an 8.

Plaider en faveur d'Abel de Vichy (1740/1793), alchimiste, franc-maçon et procureur de la Commune de Montceaux, fusillé durant le siège de Lyon (11 oct 1793). « Abel, Claude, Marie Vichy fusillé après le siège de Lyon par les tribunaux établis dans cette ville en 1793, n'a été inscrit sur une liste d'émigrés qu'après sa condamnation et sa mort. Il n'avait jamais quitté sa patrie. Son innocence a paru si évidente que la commission chargée d'examiner les affaires de ce genre l'a rayé d'une voix unanime le 8 floréal dernier. Il était prêt à passer à la signature des consuls quand les nouvelles mesures ont tout suspendu ». Or Fontanes, qui avait bien connu Abel de Vichy, lui avait prêté 20.000 écus hypothéqués sur des biens déjà vendus au profit de la nation. « La somme que lui avait confiée le C. Fontanes est à peu près tout ce qui reste à ce dernier d'une fortune assez considérable perdue dans les désastres de Lyon. Il ose supplier le premier Consul de hâter un acte de justice [...] ».

300 / 500 €

- 123 **FONTANES / BUDGET DES LYCÉES**. Manuscrit autographe (brouillon). 3 pp. in-folio, avec corrections et additions.

« Je dois faire observer à V.E. que le budget et la vérification des comptes des lycées étant deux choses bien distinctes, la section de comptabilité du Conseil ne devait pas à propos du budget faire un rapport sur la vérification des comptes [...] ».

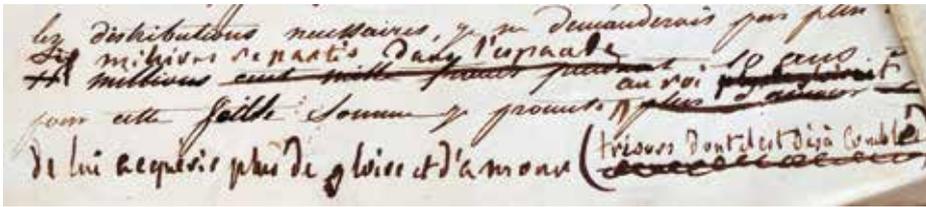
200 / 300 €

- 124 **ENSEIGNEMENT. Hierosme-Bonaventure GIBault (1763/1847)**, juriste, professeur de droit civil à l'Université de Poitiers, bibliothécaire de la ville de Poitiers. Lettre autographe signée à Fontanes. 18 pp. in-4 (ratures et corrections) ; vers 1815-1820.

Très longue lettre sous forme de rapport sur la situation de l'enseignement et de l'Université à la Restauration, livrant ses propres réflexions. « Les études telles qu'elles ont été décrétées présentent de beaux jalonnages ; cependant beaucoup de choses semblent n'être pas liées, quelques unes y manquent du moins généralement ; les facultés ne sont point réparties ; on substitue aux facultés des corps auxquels on en refuse le nom, parce qu'on ne peut leur en faire toucher les émoluments [...]. Dans les lettres, 1^{re} section des sciences dites exactes, il faudrait que l'École Polytechnique y envoya prendre les grades, qu'il en fut de même pour la marine, les chaires et places d'astronomie, d'agriculture, d'histoire naturelle [...]. Ainsi on verrait le talent et la conscience des bonnes études illustrer des places que la faveur quelquefois prostitue ; et au lieu que l'on supprime aujourd'hui des facultés, plus une académie aurait de facultés, plus elle serait riche ; on aurait en ce cas une grande masse de fonds, on pourrait diviser la recette en deux parts, inscriptions, grades, les inscriptions appartiendraient aux professeurs pour être partagées entre eux, le produit des grades serait divisé en trois parts [...] ».

400 / 600 €

- 125 **ENSEIGNEMENT.** Deux manuscrits.
- Note sur l'article 80 du décret du 17 mars, relative à l'examen des ouvrages servant à l'enseignement dans les universités impériales. 2 pp. ½ in-folio.
 - Manuscrit : « Note concernant les écoles primaires de la Hollande ». 6 pp. ½ in-folio.
- 120 / 150 €
- 126 **LETTRES DIVERSES.**
- Famille Fontanes. 18 lettres adressées à Jean-Pierre Louis de Fontanes. Adresses au dos. An 11-1809. Lettres de Fourquevaux (longues), Marie Fontanes et Louis Fontanes (directeur des droits réunis des départements du Pô puis du Léman) + 1 pièce manuscrite sur la carrière de ce dernier.
 - Jean Johannot (1748/1829), conventionnel. L.A.S. à Fontanes, sur son action auprès du ministre des Finances pour obtenir des dédommagements « considérant **les malheurs que vous avés éprouvés à Lyon**, la perte de maison, mobilier, bibliothèque, enfin la majeure partie de votre fortune [...] ».
 - Dossier sur la créance sur M. Despallières, questeur au Corps législatif.
- 200 / 300 €
- 127 **PIERRE-MARC-GASTON, DUC DE LEVIS (1764/1830)**, constituant, écrivain, académicien, pair de France. Bel ensemble de manuscrits autographes. Environ 40 pp. in-4 (qq. in-8).
- Discours à la Chambre des Pairs** (sur le budget de 1817) : manuscrit de 13 pp. in-4 (mq le début) avec nombreuses additions et corrections autographes ; **brouillons d'un discours sur le projet de loi sur la presse** (2 pp. in-4), « plan ou plutôt idées d'un roman » (4 pp. in-4), plan d'une conversation sur la Chine entre savants (probablement pour son ouvrage : *Voyage de Kang-Hi, ou nouvelles lettres chinoises*), préface de *La Mort d'Henri IV* de Legouvé (6 pp. in-4 avec corrections), **intéressants brouillons sur Bonaparte**, sur « les mesures de sûreté nécessaires », brouillons de lettres à « V.A.R. » (le duc d'Angoulême ?), à la duchesse de Ventadour, etc.
- 800 / 1 200 €
- 128 **PIERRE-MARC-GASTON, DUC DE LEVIS (1764/1830)**, constituant, écrivain, académicien, pair de France. Manuscrit autographe avec ratures et corrections, intitulé « Projet d'adresse » [au roi Louis XVIII]. 2 pp. ½ in-4. [1819].
- Brouillon du discours à Louis XVIII prononcé dans la salle du Trône par le chancelier [Dambray], comme représentant d'une députation de la Chambre des Pairs.** Le texte a été publié dans le numéro du 10 décembre 1819 de *L'Ami de la Religion et du Roi, journal ecclésiastique, politique et littéraire* (T. 22, pp. 153-154). « Sire, Vos fidèles sujets les pairs de France viennent offrir à votre Majesté l'hommage accoutumé de leur dévouement, heureux de pouvoir y joindre, cette année, leurs respectueuses félicitations sur l'accroissement de votre auguste famille. Tout promet à la France que les vœux qui lui restent à former seront bientôt exaucés. De nouveaux appuis pour le trône seront de nouveaux gages d'union entre le peuple et la race de ses Rois [...] »
- 400 / 600 €
- 129 **[DUCHESSE DE BERRY]. PIERRE-MARC-GASTON, DUC DE LEVIS (1764/1830)**. Lettre autographe (brouillon avec corrections), 2 pp. in-8. [Marseille], « ce jeudi » [30 mai 1816] « à 4 heures après la remise ».
- Très intéressante relation du débarquement de la duchesse de Berry, à Marseille, le 30 mai 1816.** « Vous n'aurez pas vu malheureusement le magnifique spectacle d'une population de **plus de cent mille âmes toutes loyales et unies dans le plus beau local de France, ce superbe port de Marseille**, qui peut contenir 1200 vaisseaux et qui en contient 300 pavoisés et couverts de pavillons, tous les quais bordés de troupes et de gardes nationales bien plus belles et plus lestes que celles de Paris, les maisons de cinq ou six étages garnies de femmes et de drapeaux blancs, les toits plats cachés sous des parasols, enfin ces acclamations, ce canon, cette musique, ce soleil de Provence, **le canot de la princesse s'avançant majestueusement, avec ses 24 rameurs aux rames dorées, le tendelet de velours cramoisi aux franges d'or surmonté d'une couronne, au milieu l'étendard royal blanc aux armes de France**. Sur le tillac, la princesse seule, éclatante de diamants et de jeunesse, et gracieuse, et jouissant sans embarras, mais avec émotion et reconnaissance des honneurs dus à sa naissance [...] ».
- 400 / 600 €
- 130 **François René DE CHATEAUBRIAND (1768/1848)**, le grand écrivain. Lettre autographe, 1 p. in-12, sans lieu ni date « vendredi soir 7 heures », vers 1815.
- « Je suis allé à ce malheureux couvent. Cette course m'a tué et je n'ai pas le courage de me mettre en route [...]. Faites-moi dire de vos nouvelles. À demain ».
- 300 / 400 €



131 **François René DE CHATEAUBRIAND (1768/1848)**. Manuscrit avec nombreuses additions et corrections autographes, 15 pages in-4 (chiffrées 4 à 17, mq les pages 1 à 3, avec un feuillet 9 bis) ; certains feuillets découpés pour l'impression et recollés, large tache d'encre d'époque sur le dernier feuillet ; tranches dorées. [Février 1816]. Texte publié joint.

Rarissime et très précieuse manuscrit de sa Lettre sur l'Institut, développant ses vues sur la réorganisation et l'épuration de l'Académie française, publié de manière anonyme dans le *Journal des Débats* (il était signé « Z », comme notre manuscrit), puis à Londres, avec le nom de l'auteur, dans le journal de Peltier, *L'Ambigu ou variétés littéraires et politiques* (numéro 466, du 10 mars 1816, volume 52, pages 502 à 510)

« **J'ai détruit tous mes manuscrits** ; le seul qui me reste est celui de mon voyage à Jérusalem [...] Je n'ai pas eu le courage de le brûler parce qu'il ressemble trop à toute ma vie » (Chateaubriand. Note portée sur le journal manuscrit de son Voyage en Orient). **Les manuscrits ayant échappé à l'autodafé de Chateaubriand sont donc de toute rareté.**

Cette précieuse relique a été fortuitement retrouvée dans les archives de Louis de Fontanes, son ami de 30 ans, compagnon de route qui partagea ses années d'exil. C'est vers 1790 qu'il rencontre Chateaubriand, son cadet de onze ans, dans le salon parisien de la comtesse Julie de Farcy. Poursuivi par les Montagnards pour avoir dénoncé les massacres de Lyon, puis par le Directoire après le coup d'État de fructidor, il se réfugie en Angleterre où il retrouve son ami Chateaubriand exilé depuis 1792. S'étant gagné l'estime de Bonaparte, il rentre à Paris peu avant le 18-brumaire. Élu à l'Académie française en 1803, il est fait premier Grand Maître de l'Université par Napoléon. L'Empereur, sous son influence, permet à Chateaubriand de rentrer d'exil. L'ascendant que Fontanes, président d'une commission de pré-censure, exerce alors sur Chateaubriand, lui permet d'obtenir la révision du manuscrit des *Martyrs*, avant les critiques officiels de l'Empire.

Napoléon désira que Chateaubriand fût de l'Institut et le lui fit dire par Fontanes ; sur le refus de l'illustre écrivain, l'Empereur le fit menacer par le duc de Rovigo, ministre de la Police, de l'emprisonner à Vincennes. Il fut élu le 20 février 1811, en remplacement de Chénier, à une grosse majorité ; il croyait pouvoir garder son indépendance, mais comme il a, dans son projet de discours de réception, blâmé sévèrement certains actes de la Révolution, Napoléon ne consent pas à lui laisser le prononcer. Il ne lui est donc pas permis de prendre possession de son siège. Son discours ne sera pas imprimé.

À la Restauration, une nouvelle ordonnance du 21 mars 1816, réorganise l'Institut et redonne l'appellation d'académie aux différentes classes, évinçant par la même occasion certains académiciens qui s'étaient compromis durant l'Empire et les cent-jours. Chateaubriand va enfin pouvoir siéger à l'Académie française.

Ce texte capital sur l'Académie française a été oublié de toutes les éditions des Œuvres complètes ; c'est donc une précieuse redécouverte. Les nombreuses corrections apportées par Chateaubriand, qui a biffé plusieurs paragraphes, donne à ce manuscrit un caractère inédit, qui diffère en plusieurs points, du texte imprimé.

« [...] Je suis royaliste incorrigible [...]. **Vous vous attendiez peut-être, d'après ces aveux, que j'allais prononcer la destruction de l'Institut : pas du tout.** Je voudrais même que ce nom d'Institut fût conservé. Je sais qu'il n'est pas français, pris dans sa nouvelle acception, à moins que les membres de l'Institut ne soient une société de moines ; et je ne sais pas qu'ils aient du tout cette prétention [...]. **Mais si je consacre l'Institut, je détruis l'ordre numérique des classes ; elles reprennent dans mon plan leur ancien nom d'Académie.** L'Académie française sera nommée la première comme autrefois, parce que, dans tous les temps et chez tous les peuples, par une idée très juste et très morale, la Faculté des Lettres a toujours été placée devant celle des sciences. Je conviens que de nos jours, l'Académie des sciences a jeté un plus grand éclat que l'Académie française ; mais si la première plaide sa présente gloire, la seconde, ne peut-elle pas revendiquer sa gloire passée ? Une gloire d'un siècle et demi vaut bien une gloire de vingt années [...]. Et c'est ici l'avantage incontestable de mon système. En réunissant les Académies sous un nom commun, elles se prêtent un appui mutuel [...]. **Je suis en général très prononcé en faveur du système des épurations. Deux choses me paraissent nécessaires pour sauver la France : rétablir la Religion, et éloigner des places tous les malveillants.** C'est pour avoir négligé ces deux principes de salut, que nous avons été punis l'année dernière. Jamais le trône ne sera solide s'il n'est appuyé sur l'autel [...]. **Toutefois le système d'épuration doit-il s'étendre jusque sur les Académies ? Je ne le pense pas.** Tout système absolu est par cela même absurde [...]. Non seulement les épurations me semblent ici presque impossibles, mais je ne voudrais pas même que l'on nommât aux places des académiciens qui ne sont pas condamnés à un exil sans retour, ou qui, par des écrits trop criminels, ont perdu le droit de s'asseoir auprès des sujets du Roi [...]. **Enfin, Monsieur, je replacerais mon nouvel Institut au Louvre, et je ferais de ce Louvre un monument unique dans les fastes des nations et dans l'histoire des arts [...]. »**

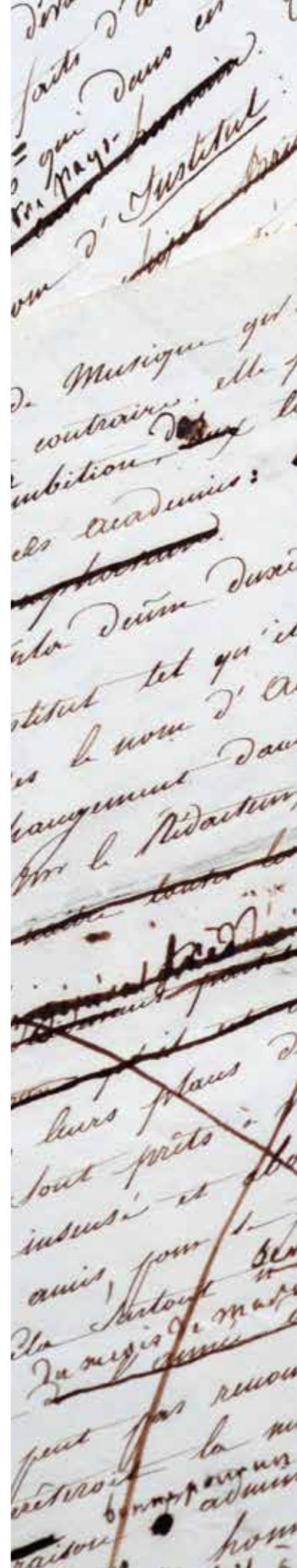
20 000 / 30 000 €

voir aussi la reproduction en couverture

132 **DIVERS**. Manuscrits de différentes mains (à identifier) provenant des archives de Fontanes.

Traduction (qui semble inédite) des poèmes d'Ossian, *Lathmon* et *Oithona* (28 pp. in-4, avec ratures et corrections, début du XIX^e siècle), *Réflexions sur l'oisiveté* et sur le caractère d'Hazael (43 pp. in-4, ratures et corrections, daté de 1818), longue lettre écrite durant un voyage à Côme en 1824, brouillons de discours, etc.

600 / 800 €



VOYAGES LE GRAND TOUR D'UN JEUNE ARISTOCRATE

Jacquelin DE LA TOUR-LANDRY
(1815/1874)
3^e duc de Maillé

Correspondance adressée à sa mère, la duchesse Blanche de Maillé (1787/1851),
femme de lettres et mémorialiste, première Dame d'honneur de la Duchesse de Berry

- 133 **GRÈCE / EMPIRE OTTOMAN.** 13 lettres à sa mère. Toulon, Athènes, Smyrne et Constantinople, septembre 1836 – juin 1837. Adresses au dos. Lettres purifiées. **71 pages** in-4 et in-8.

Longue et très intéressante correspondance au début de l'indépendance grecque. En particulier, dans une lettre de 13 pages in-4, écrite d'Athènes, il fait une longue description de la ville, de ses monuments antiques, et de ses habitants. « Quant aux habitants, ils présentent le coup d'œil le plus varié. Cette foule de Grecs a la démarche si lieste et si coquette ; les uns avec des costumes tout chargés d'or, les autres avec une peau de mouton jetée avec grâce sur leurs épaules et qui rappelle les sauvages combattants de la Roumélie [...] ». Il raconte encore son long voyage à travers l'Empire ottoman et son séjour de 4 mois à Constantinople.

1 000 / 1 500 €

- 134 **RUSSIE - SCANDINAVIE - CRIMÉE - EUROPE CENTRALE.** Important dossier de lettres et manuscrits autographes de Jacquelin de Maillé, durant son grand voyage d'un an et demi à travers les pays du nord de l'Europe, la Russie tsariste, la Crimée et l'est de l'Europe.

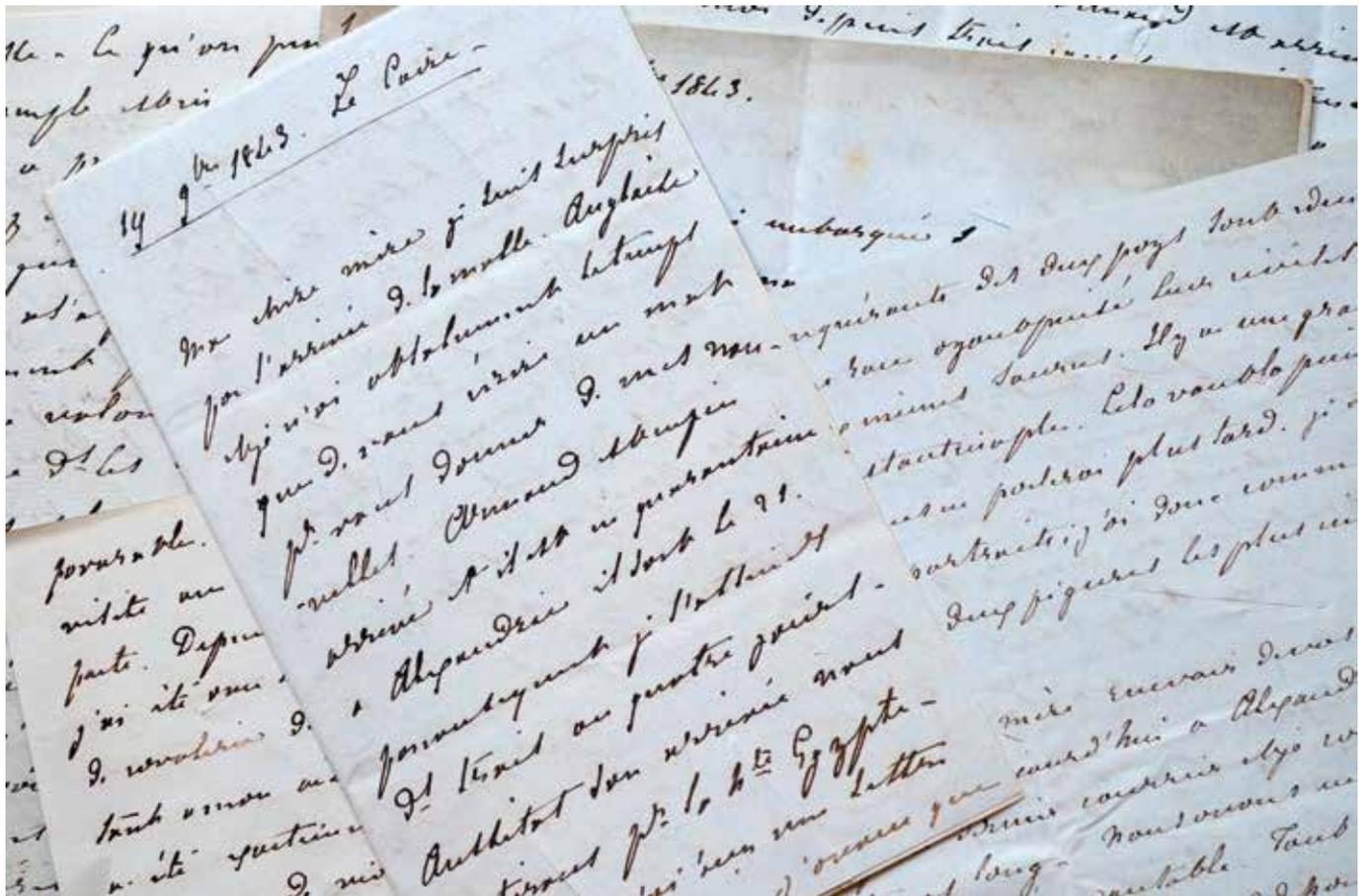
- 25 lettres à sa mère, **159 pages in-4 et in-8.** Une avec adresse et marques postales. Chritiana, Réval [Tallinn, Estonie], Saint-Pétersbourg, Moscou, « Alaupka sur la côte méridionale de la Crimée », Odessa, Malte, Vienne, Csakvar, Pest [Budapest] et Vienne, mai 1839 – octobre 1840.

La Russie en 1839. Passionnante correspondance qui nous fait revivre les pérégrinations de Jacquelin de Maillé pendant son long voyage d'un an et demi à travers des contrées encore peu connues à l'époque. Parti de Norvège, il rejoint l'Estonie, puis traverse toute la Russie du nord au sud jusqu'aux rives de la Mer Noire, pour rejoindre l'Europe centrale. **Cette relation est d'autant plus intéressante qu'elle est exactement contemporaine du voyage d'Astolphe de Custine en Russie, qui publia à son retour, *La Russie en 1839*,** ouvrage qui eut un retentissement considérable en Europe car il y dressait un tableau de la Russie gouvernée par la peur et la violence tsariste ; Custine voyagea en effet de juin à septembre 1839 à Saint-Pétersbourg, Moscou et Nijni-Novgorod, tout comme Jacquelin de Maillé qui, au passage, l'évoque, dans sa lettre de Saint-Pétersbourg, du 12 juillet 1839. « En fait de nouvelles, nous avons ici votre ancien ami Mr de Custine [...] ». Moscou, 5 sept. 1839. « Je suis encore ici pour quatre ou cinq jours et avant d'arriver à Odessa, je resterai quelques jours chez le C^{te} Warongasi dans les environs de Kief. C'est un des plus riches propriétaires de la Russie et je suis heureux de voir un établissement de ce genre. **Ce qui m'a fait prolonger mon séjour à Moscou c'est l'arrivée de l'Empereur.** Vous savez que Moscou est la ville Russe par excellence. Le peuple ici a plus conscience de son caractère particulier. Et la présence de la personne de l'Empereur, du chef religieux au milieu de cette ville, m'a paru devoir être intéressante. **Le fait est que l'enthousiasme qu'il inspire ici est immense.** Vous voyez au Kremlin tout le peuple réuni et attendre paisiblement toute la journée dans l'espoir de l'apercevoir une fois. C'est le représentant de Dieu sur la terre et leur respect a quelque chose de sacré qui s'allie parfaitement bien avec leur dévotion toute de pratique et de superstitions. D'ailleurs Moscou, dit-il est sa ville de prédilection. Il doit y rester une dizaine de jours. **Il revient comme vous le savez de Borodino où il y a eu de grandes manœuvres** pour l'anniversaire de la bataille appelée par nous bataille de la Moskova [...] ».

- Jacquelin de Maillé. Ensemble de manuscrits autographes signés « JM », totalisant **285 pages** : *Colonies militaires du midi de la Russie, leur organisation. Odessa, 1840* (20 pp. in-8) ; *Notes sur les différentes classes en Russie et leurs idées. Moscou, 7^{bre} 1839* (30 pp. in-4) ; *Notes sur l'organisation générale intérieure de la Russie. Odessa, Russie, 1840* (56 pp. in-4) ; *Notes sur les colonies militaires de Russie tirées du voyage du docteur Lyell* (10 pp. in-12) ; *Histoire de l'Incendie de Moscou en 1812 par Mr l'abbé Surugue, copié sur les registres de la paroisse de St Louis à Moscou – septembre 1839* (32 pp. in-4) ; *Notes de voyage depuis Vienne dimanche 30 août [1840] jusqu'à Pest [Budapest] inclusivement mercredi 16 7^{bre} jour de départ pour Orsova – Hongrie* (32 pp. in-8) ; *Notes sur la Hongrie – son histoire, son administration – Hongrie 1840* (23 pp. in-8) ; *Colonies frontières d'Autriche et leur organisation – Hongrie 1840* (20 pp. in-8) ; *Notes depuis mon départ de Pest pour la basse Hongrie jusqu'à mon arrivée à Vienne au retour – Hongrie, du mercredi 16 7^{bre} 1840 inclusivement jusqu'au samedi 25 8^{bre} 1840* (58 pp. in-8) + 2 autres notes.

Ces notes prises par Jacquelin de Maillé sont d'un grand intérêt et rejoignent le tableau dressé par Custine. Dans un manuscrit de 30 pages, rédigé à Moscou en septembre 1839, il décrit le système féodal tsariste, ainsi que l'état de misère absolu et d'esclavage dans lequel survivent les paysans. Tout comme Custine, il y voit les germes d'une révolution. « Il s'en suit qu'ils sont mécontents, mécontents parce qu'il faut payer l'argent qu'ils ont emprunté aux conditions les plus favorables, mais qu'il leur est impossible ou du moins très difficile de payer [...] ». **Ce mécontentement sourd, s'il arrivait en Russie une crise quelconque, pourrait avoir de graves inconvénients.** Mais s'il arrive à amener une révolution, leurs piques probablement se borneraient à demander quittance de leurs dettes. **Cet état de gêne effrayant est presque une question insoluble** [...] ».

4 000 / 6 000 €



135 ÉGYPTÉ. Important dossier de lettres et manuscrits autographes de Jacquelin de Maillé, durant son voyage en Égypte.

- Correspondance de 8 lettres à sa mère, totalisant **84 pages** in-4 et in-8. Alexandrie, Le Caire et [Kénèh, Haute-Égypte], octobre – décembre 1843. Fentes de purification. **Longue et passionnante correspondance sur son voyage en Égypte, d'Alexandrie au Caire, puis sur le Nil jusqu'en Haute-Égypte.** Il relate longuement ses impressions, décrit les monuments et le pays, sa réception par le Pacha Mehemet Ali, les conditions du voyage, ses études sur le pays et ses antiquités, livrant ses analyses. Une lettre de 16 pages in-4 raconte son long voyage sur le Nil sur une barque avec 20 hommes d'équipage...

- Correspondance de la duchesse Blanche de Maillé à son fils Jacquelin, écrite durant son voyage en Égypte. Paris et Pontchartrain, novembre – décembre 1843, 18 pp. in-4 et in-8.

- Jacquelin de Maillé. Ensemble de manuscrits autographes signés « JM », totalisant **230 pages** : *Notes sur l'histoire d'Égypte après l'évacuation des Français* (43 pp. in-8) ; *Notes sur l'Égypte tirées du Mal Marmont – 1843* (35 pp. in-4 et in-8) ; *Notes sur l'Égypte – l'armée – les finances – les Pachas – communiquées par Mr Mari – Notes sur la forêt pétrifiée d'après un mémoire de Mr Linant – 1843-44* (35 pp. in-4 et in-8) ; *Notes sur l'ancienne Égypte tirées de divers auteurs principalement de l'Univers pittoresque par M^r Champollion-Figeac – 1843-44* (49 pp. in-4) ; *Notes sur l'Égypte tirées de la correspondance de Michaud – 1843-44* (27 pp. in-4) ; *Égypte, notes tirées de Mr Cadalvène, 1844* (41 pp. in-8).

3 000 / 4 000 €

Urbain DE MAILLE, MARQUIS DE BRÉZÉ

(1597/1650)

Maréchal de France, vice-roi de Catalogne.

Correspondance reçue par le maréchal durant la Guerre de Trente ans, à la fin de règne de Louis XIII.

Toutes les lettres sont présentées dans des chemises anciennes avec résumé.



136

- 136 **PICARDIE / PAS DE CALAIS. François SUBLET DES NOYERS (1588/1645)**, secrétaire d'État à la Guerre de Louis XIII. 6 L.A.S. au maréchal de Brézé, « lieutenant général de l'armée du Roy en Flandres ». 8 pp. in-folio et in-4. Amiens, Corbie, Péronne et Chaulnes, septembre – octobre 1641. Adresses au dos avec double cachet de cire et fils de soie de fermeture.

Guerre en Picardie et en Flandre contre les Espagnols. Après la bataille de la Marfée, le maréchal de Brézé est envoyé par Richelieu en Picardie où il doit faire sa jonction avec le Duc de La Meilleraye ; il parvient à faire évacuer les Espagnols, reprend Lens, ravage Lille et met le siège devant Bapaume qui se rend le 18 septembre 1641.

Sublet Des Noyers lui annonce que le Cardinal est très satisfait du maréchal de La Meilleraye et qu'il approuve sa **résolution de se porter sur Lille**. « La résolution que vous avez prise d'aller à Lisle a été grandement louée et approuvée du Roy et S.E. et certainement je croy que l'on peut attendre d'une entreprise faite avec tant de bonne intelligence tout ce que les forces humaines peuvent produire [...] ». Le cardinal ne pense pas que M. de Saint-Paul puisse fournir autant d'hommes pour garder et fortifier toutes les places, **il devra donc se pourvoir ailleurs pour celle de Pont-à-Vendin, si elle mérite d'être conservée, et si elle ne peut être bien fortifiée, il faut la raser plutôt que de la voir immédiatement reprise par les ennemis**, après le départ de l'armée. 9 septembre. **Le Roi est très content qu'on assiège Bapaume et il le charge de lui garder l'abbaye de Jaucourt pour s'y loger** avec trois ou quatre maisons pour sa suite, sauf si cette abbaye n'est pas commode ; il y viendra avec des gardes françaises, des Suisses et des mousquetaires, il sera donc inutile de déranger les troupes du siège ; il partira le lendemain pour Corbie puis couchera le surlendemain à Péronne. Il souhaite que le maréchal lui adresse un plan du campement et des logements. Lui, Des Noyers, s'occupera des vivres, munitions et de tout le matériel nécessaire à l'assaut. Une dernière lettre traite des affaires de Catalogne ; ayant reçu le titre de vice-roi, le maréchal de Brézé est chargé de s'y rendre. Sublet des Noyers lui fait part de la campagne menée du maréchal de La Mothe-Houdancourt dans cette province espagnole devenue française (entrée dans l'Aragon, blocus de Tarragone, mort du prince Botéro, etc.).

600 / 800 €

- 137 **CATALOGNE. Philippe DE LA MOTHE-HOUDANCOURT (1605/1657)**, maréchal de France, vice-roi de Catalogne. 12 L.A.S. au maréchal de Brézé, 26 pp. in-folio. « Au camp devant Vals », Lérida, Valls et Montblanc, septembre – décembre 1641.

Soulèvement de la Catalogne et son ralliement à la France. Promu lieutenant général des armées du roi en 1641, La Mothe-Houdancourt est envoyé à l'armée de Catalogne sous les ordres du prince de Condé pour soutenir le soulèvement de cette province en lutte contre l'Espagne et qui s'est donnée à la France, sous la réserve de conserver ses privilèges. La Mothe-Houdancourt y mène 5 000 hommes de troupe, et part à l'assaut de Valls. Il est chargé de prendre le contrôle de cette nouvelle province française.

Très belle et intéressante correspondance militaire dont nous ne pouvons citer que quelques passages. Lérida, 27 novembre 1641. « M. Du Terrail ayant eu ordre de moy de s'en aller ce quinze de ce mois visiter Constantin, fit rencontre d'un bataillon de deux cents hommes des ennemis, qu'il chargea sy vigoureusement qu'il les défit en prit six vingts [cent vingt] et le reste tués ou blessés. Les prisonniers ont été envoyés à Barcelone. Je vous avois mandé monseigneur comme quoy les ennemis qui sont tousjours à Tamari se préparoient pour aller prendre leurs quartiers d'hiver, mais depuis leur général a esté rappellé et on leur a envoyé ordre de demeurer en ce poste en attendant l'arrivée du marquis de Legonais qui doit venir avec une partie des troupes qui estoient destinées pour le Portugal. » Il lui adresse une lettre de Du Terrail disant que les Espagnols préparent une entreprise du côté du col de Balaguer, « à quoy je n'ay pas grande foy parce que les nouvelles que j'ay de Tortose sont qu'ils n'ont au plus que cinq cens chevaux et environ deux mil hommes de pied, mais je sçay certainement qu'ils font tous leurs efforts pour se fortifier. Je suis obligé monseigneur de vous dire que vos troupes sont en très mauvais estat à cause du peu de paiement qu'ils reçoivent et de la cherté des vivres [...]. J'ay aussy envoyé des espions à Vineros et aux Alfages pour sçavoir sy les ennemis n'y embarquent et ce qu'ils font, s'ils n'entreprennent rien de deça, et qu'ils embarquent à Taragone [...] ». Il donne de nombreux détails stratégiques et raconte la manière dont les habitants d'un village, qui avait logé deux compagnies de cavalerie, se sont retournés pour les livrer à l'ennemi ; s'étant réfugiés dans l'église, les soldats se rendirent trop rapidement avant que ses troupes du maréchal n'eurent le temps d'intervenir.

JOINT : manuscrit de 5 pp. in-folio, en très mauvais état (rongé), relation de l'expédition de La Mothe-Houdancourt pour secourir Alméras, occupé par les Français et menacé les Espagnols.

1 200 / 1 500 €

- 138 **NARBONNE, PERPIGNAN ET LA ROUSSILLON. Hercule VAUQUELIN DES YVETAUX (1605/1678)**, intendant du Languedoc ; il était également poète. 16 L.A.S. au maréchal de Brézé, 39 pp. in-folio. Narbonne, décembre 1641 – février 1642.

Soumission du Roussillon. La Catalogne ayant fait soumission à la France, le maréchal de Brézé en est nommé vice-roi. Il rejoint ce pays en novembre 1641, et affronte des détachements espagnols devant Collioure le 20 décembre. Après des combats particulièrement sanglants, il marche sur Perpignan, bat un corps ennemi de 1 500 hommes et leur prend 250 chevaux ; mais il est pris de vitesse par le marquis de Torracusa, qui réussit à battre la cavalerie française et peut ainsi ravitailler Perpignan. Mais Richelieu veut forcer l'Espagne en la menaçant directement. Il se met en route avec Louis XIII et, bien que tous deux malades, partent avec une armée pour conquérir le Roussillon. Richelieu doit s'arrêter à Narbonne mais le roi engage le siège de Perpignan.

Belle et intéressante correspondance de l'intendant du Languedoc, qui a pris ses quartiers à Narbonne, sur l'organisation militaire et la logistique lors de la campagne du Roussillon. Nombreuses considérations sur le ravitaillement des troupes, l'envoi de canons et de munitions, la réalisation d'un hôpital de campagne, l'arrestation de déserteurs, les réquisitions, l'envoi de dépêches au prince de Condé, le transport et distribution de fonds, l'envoi de forçats et de soldats, l'arrestation de contrebandiers, les instructions pour les prisonniers et les galères échouées, ainsi que les maux supportés par la province à cause de la présence des troupes, et approvisionnement de Perpignan.

Narbonne, 16 décembre 1641. « Me voicy de retour à Narbonne pour obéir à vos ordres que j'ay commencé d'exécuter en ce qui regarde les déserteurs ayant fait de même une ordonnance pour enjoindre aux consuls de cette province d'arrêter tous les gens de guerre qui passeront par leurs villes sans vostre passeport et pour vous témoigner monseigneur que je tache de faire ce qu'il vous plaist me commander, j'ay moy mesme arrêté un déserteur gendarme de la compagnie de Mons. le conte d'Alets, que j'ay laissé aux consuls de Loupian qui le feront demain conduire icy d'où je l'enverrai à l'armée à la première commodité. Il y a si peu de bétail propre à la voiture des avoines que je ne croy pas que nous en puissions faire porter par terre [...]. Je suis au désespoir d'apprendre à mon arrivée que les entrepreneurs de la fourniture des pailles ayant si mal fait leur devoir, je vay les presser vivement ; j'atan de Mr de Rancé le mémoire des choses nécessaires pour l'hôpital. J'entends de Mr d'Alliez que vous désirez l'établir dans le camp, j'envoye quérir présentement le père jésuite qui en a esté le directeur tout ce temps passé affin de préparer par son avis ce qui est nécessaire [...]. Les frégates d'Andouville et Terrisse ont été entretenues pendant ce quartier d'hiver pour garder la coste et il ne reste plus de fonds pour leur entretenement que jusqu'à la fin de ce mois ; je vous supplie monseigneur de me commander si vous désirez que l'on les licentie ou s'il vous plaist que l'on les retiene auquel cas faites moy sçavoir s'il vous plaist sur quel fond [...] ».

1 200 / 1 500 €

Jean-Baptiste, CHEVALIER DE CONTYE

(Creysse (Lot) 1750/1818)

Maréchal de camp,

émigré dès 1791, il s'attacha au prince de Condé durant toute l'émigration.

- 139 **MARSEILLE / RESTAURATION.** P.S. pour copie conforme par le maire de Marseille, Philippe-Marie-Henry de Raymond. « À bord du vaisseau de S.M. Le Boyne », 2 pp. gd in-folio. Marseille, 30 juillet 1815.

Copie conforme de la lettre adressée par lord Exmouth « amiral de l'escadre bleue et commandant en chef des forces navales de Sa Majesté Britannique dans la Méditerranée », au maire et au conseil municipal « de la fidèle ville de Marseille ». « Pour vous, monsieur le Maire, qui vous êtes montré dans cette noble lutte, à la tête de vos concitoyens et avez donné un exemple de courage dans le danger, de modération et d'humanité après le succès, [...] ».

300 / 400 €

- 140 **CONFISERIE / BAPTÊME DU DUC D'AUMALE. M. de Gatigny,** secrétaire des commandements du duc de Bourbon. 4 L.A.S. et une P.A.S. à Gènesseaux, confiseur rue du Bac. 8 pp. in-4, en-têtes. Palais-Bourbon, mai 1822. Adresses au dos.

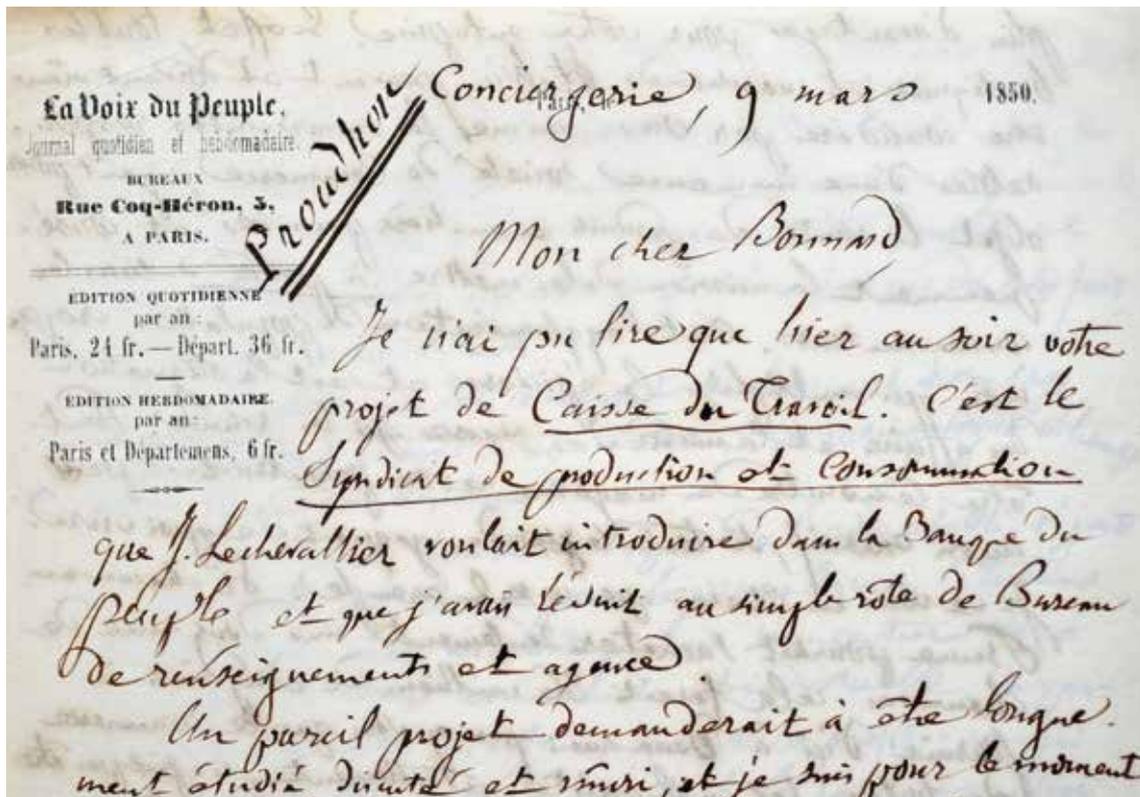
Commande et distribution de dragées pour le baptême du Duc d'Aumale, avec détail de la distribution aux membres de la famille royale : « Pour le Roi : 8 douzaines de boetes de dragées + 4 douzaines de boetes de fruits [...]. Pour madame la Duchesse de Berry : 2 douzaines de boetes de dragées + 2 douzaines de boetes de fruits [...] ». « M. Genesseeux voudra bien apporter vendredi 17 mai, entre midi et deux heures, au Palais Bourbon, toutes les boetes demandées et garnies de chaque adresse ou indication donnée. Il les placera dans une salle ayant servi de bibliothèque, à gauche du Salon d'attente, et les classera de manière à ce que le Prince puisse reconnaître facilement chaque destination [...] ».

300 / 400 €

- 141 **RESTAURATION.** Correspondance reçue par le chevalier de Contye. 23 lettres.

Duc de Montemart, duc de Damas (2), duc de Durfort (2), Laporte-Lalanne (3), Villot de Fréville, marquis d'Autichamp, De Quesnay, comte de Cayla, duc de Gramont, baron de Saint-Jacques (2), général Durrieu, M. de Gatigny (2), duc d'Escars, Bénard, comtesse du Puget, Rully, Vincent Saint-Hilaire.

150 / 200 €



142

FOURIÉRISME ET MÉDECINE

Arthur DE BONNARD DIT « GALLUS »
(Beaumont-en-Véron, Indre-et-Loire 1805/1875)
Officier, puis docteur en médecine.

Disciple de Fourier, il fut un socialiste intransigeant ; il créa et soutint de nombreuses expériences sociétaires.
Il faisait partie du groupe des dissidents de l'Union Harmonienne, dont il géra un temps le journal *Le Nouveau Monde*.

- 142 **Pierre-Joseph PROUDHON (1809/1865)**. L.A.S. à Arthur de Bonnard. 3 pp. in-8, en-tête de son journal *La Voix du Peuple*. « Conciergerie », 9 mars 1850.

Très belle et longue lettre écrite de prison sur les théories socialistes d'Arthur de Bonnard et sa manière d'envisager une révolution des esprits [Bonnard, qui venait de fonder la Ligue du salut social, préconisait l'action violente et la révolution commerciale au profit d'un « commerce véridique » fondé sur un réseau de comptoirs coopératifs, dont les bénéficiaires, placés dans une « caisse de l'organisation du travail » seraient employés à l'éducation des enfants et aux secours pour les veuves]. « Je n'ai pu lire qu'hier au soir votre projet de Caisse de Travail. C'est le Syndicat de production et consommation que J. Lechevallier voulait introduire dans la Banque du peuple et que j'avais réduit au simple rôle de Bureau de renseignement et d'agence. Un pareil projet demanderait à être longuement étudié, discuté et mûri, et je suis pour le moment hors d'état de le faire [...]. Votre préambule, présenté sous forme de considérants, me paraît en contradiction avec l'épilogue. **Il est assez peu logique de déclarer la guerre aux parasites du commerce, pour finir par un appel aux marchands, boutiquiers et industriels.** Il serait bien plus sûr, à mon avis, de ne point parler de la trop grande multiplication des établissements de commerce, et de laisser au temps à éclairer désormais sur ce point le public. **Chacun se croira menacé par votre manifeste tandis qu'il faudrait, aujourd'hui surtout que nous prêchons la conciliation, rassurer tout le monde.** Vous le pouvez sans faillir à vos principes, et avec bien plus d'avantages pour votre entreprise. En effet, tous les boutiquiers et marchands établis, peuvent et doivent même être considérés par vous comme les (?) responsables d'une immense société de commerce, ayant pour objet la vente des produits ou matières premières, et conséquemment la mission de les mettre à portée de tous les consommateurs. **C'est l'agglomération de population, croyez-moi, qui multiplie les épiciers ; et c'est la stagnation des affaires et la misère des masses qui les ruine.** Peut-être le nombre des magasins ne vous paraîtrait-il pas aussi excessif, si tout le monde gagnait de quoi vivre. Je ne vous citerai que ce seul exemple : si chacun en France pouvait s'acheter seulement une douzaine de chemises, cela ferait 36 millions de douzaines à fournir d'ici à deux ans : pensez-vous que le commerce des toiles, tel qu'il existe actuellement, ne peut pas être tout entier satisfait d'une pareille commande ? Rationnez de même du vin, de la viande, de l'épicerie ; et au lieu de vous tant préoccuper du soin de réduire le nombre des marchands, vous vous attacherez davantage à leur procurer de la clientèle. La réduction viendra plus tard ; il faut commencer par la circulation. De ce point de vue, qui ne touche pas du reste à vos projets ultérieurs de simplification, **vous pouvez, ce me semble, remanier votre plan, et y intéresser tous ceux qu'aujourd'hui vous avez l'air de vouloir combattre.** Vous leur feriez entendre qu'il s'agit pour eux d'acheter, avec un léger prélèvement sur leurs bénéfices, une clientèle, un débit toujours plus considérable ; de telle sorte, par exemple, que si les bénéficiaires du commerce français sont, comme vous le dites de 2 milliards, le commerce, en se cotisant pour une subvention annuelle de 100 millions (un 20e des bénéfices nets), s'assurerait chaque année un accroissement de rentes qui lui laisserait un bénéfice bien supérieur. **Cette idée maîtresse bien comprise, votre société n'est plus qu'une société d'agence, bureau d'indication et renseignements, qui ne fait ombrage à personne, qui sert tout le monde, et dans les transactions qu'elle prépare ne fait que des satisfaits et jamais de mécontents.** Les abus, qui dans ce moment vous choquent davantage, disparaîtraient ensuite d'eux-mêmes : vous auriez l'égalité d'échange et le commerce véridique. **En résumé, toute critique de l'ordre établi, si juste qu'elle soit, est bonne pour le journalisme, la tribune ou les livres, mais ne doit jamais se montrer dans un projet de société commerciale et industrielle. Ce qui seul doit paraître, en affaires, c'est le profit ; ce qui reste toujours sous-entendu, ce sont les réformes. Ainsi est fait le genre humain :** ne vous gendarmez pas contre les susceptibilités et les délicatesses de sa routine. Si vous pensez pouvoir modifier vos idées d'après ces courtes remarques, je prendrai volontiers part et intérêt dans votre entreprise ; d'autant plus que **je ne suis peut-être pas loin de remettre en branle la grosse cloche du crédit gratuit.** Autrement, non : **je veux bien être réformateur impitoyable dans mes livres, et quand cela est réclamé par les besoins de ma polémique ; je ne puis plus être que conciliant dans les choses de pratique et de réalisation [...].**

1 500 / 2 000 €

- 143 **Carl-Friedrich ZIMPEL (1801/1879)**, personnage ésotérique allemand, il s'est surtout intéressé à l'homéopathie et au magnétisme ; il était aussi ingénieur. **Il est le créateur de la méthode de soin alchimique appelée Spagyrie.** Parallèlement il s'investit dans la religion dans la lignée des théosophes allemands, et fut un adepte de John Wroe, fondateur de la Christian Israelite Church. L.A.S. à Arthur de Bonnard, 4 pp. in-8. Turin, 7 novembre 1856.

Belle lettre. Il se demande si le fils aîné d'Arthur de Bonnard est parti pour le Texas ; et lui demande de lui expédier un ensemble de livres en français et en anglais qu'il a laissés à Paris. « Je suis persuadé que mon bon jeune ami votre fils aîné attendrait cet petite commission avec plaisir pour moi, pour l'exécution de laquelle je vous offre, et en même temps à lui, mon remerciement le plus profonde [...] ». Il évoque son voyage à Marseille, à Tunis, « mais mes idées religieuses et **la Propaganda j'ai cherché à faire pour Israël** fut la raison que toutes classes des peuples étaient préposé contre moi. Malgré cela **j'ai fait quelques bonnes guérisons [...].** **Il termine par quelques prophéties.** « Sur l'horizon vers laquelle je dirige toutes mes pensées, est un calme parfaite, par apparence, mais je crois on propose là, la matière pour des événements le plus grave et étonnant pour tout le monde. Quand vous y verrez, et tout le monde, des explosions extraordinaires, pensez à moi [...] ».

300 / 400 €

- 144 **CORRESPONDANCE**. Environ 150 lettres adressées à Arthur de Bonnard, circa 1820-1870.

Important ensemble à étudier de lettres d'officiers, de médecins, d'amis : J. Arago, Pariset, La Rochejaquelein, Du Petit-Thouars, Lespinasse, Bordet, Monclar, Valmore, Waroquier, Tresca, Campredon, Dembrowski, etc. Essentiellement des lettres amicales.

JOINT : le testament et quelques manuscrits d'Arthur de Bonnard.

JOINT : deux dossiers de lettres, documents et diplômes de son fils Arthur Gaëtan de Bonnard (1845/1929), ingénieur des Arts et Manufactures.

1 000 / 1 500 €

Sacha GUITRY
(Saint-Pétersbourg 1885/1957)
dramaturge, acteur et metteur en scène.

- 145 Sacha GUITRY. Dossier comprenant :**
- 2 lettres dactylographiées signées avec ajouts autographes de Sacha Guitry, au comédien et dramaturge Abel Tarride (1865/1951), 2 pp. in-4, 1920. Lettres relatives à l'organisation de la représentation d'adieux de Noblet, au Théâtre Sarah Bernhardt, organisée par Guitry.
 - 2 télégrammes de Sacha Guitry, l'un à Abel Tarride (pour sa légion d'honneur), l'autre à Marthe Régnier (sur la signature d'un contrat)
 - Lucien Guitry. 6 belles L.A.S. à Abel Tarride, 14 pp. in-8, différents en-têtes. 1897-1920.
- 300 / 400 €
- 146 TOURNÉE AMÉRICAINE. 18 lettres et documents, 1926-1927.**
- Texte dactylographié du discours prononcé par Sacha Guitry à New-York lors de sa réception par l'Alliance française.
 - Lettres adressées à Sacha Guitry par des acteurs et des organisateurs américains, concernant des représentations à Broadway et l'organisation du voyage : belle lettre de l'acteur Otis Skinner, long article de presse dédié par l'actrice de « Gentlemen prefer blondes » Edna Hibbard à Sacha Guitry, cartes de l'Actor's Equity Association délivrées à Sacha Guitry et Yvonne Printemps, intéressante lettre du grand producteur américain Albert H. Woods sur les conditions de représentation de la pièce de Guitry (qu'il produira à Broadway en décembre 1926-janv. 1927 au 46th Street Theatre), etc.
- 300 / 400 €
- 147 MALADIE DE Sacha GUITRY. Jean Hewitt (1915/1990), médecin. Pièce dactylographiée signée, adressée à Sacha Guitry. 2 pp. in-4. Paris, 7 février 1951. En-tête.**
- L'ulcère de Sacha Guitry.** « Examen d'un ulcère perforé bouché de la petite courbure gastrique ». « L'examen macroscopique de la pièce fraîche et fixée montre : 1/ un volumineux ulcère calleux perforé couché. 2/ une gastrite hyperplasique intense prédominant surtout au pourtour de l'ulcère où elle offre un caractère verruqueux, inégal, et contient quelques ulcérations dont une d'assez grande taille à fond pultacé sur la face antérieure à quatre centimètres environ de l'ulcère [...] ». Suit un long examen histologique et la conclusion : « Enorme ulcère calleux perforé bouché. Pangastrite diffuse touchant à la fois les plans profonds par la sclérose extensive, et toute la muqueuse par ses lésions hypertrophiques, érosives et ulcéreuses [...] ».
- 300 / 400 €
- 148 CORRESPONDANCE À Sacha GUITRY ET DOCUMENTS DIVERS.**
- Une quinzaine de lettres de comédiens, d'amis, d'admirateurs, adressées à Sacha Guitry : Cécile Sorel, René Bizet, général Réquin, Carlo Traversi, etc.
 - Dessin humoristique sur carte à en-tête d'un trèfle à quatre-feuilles, représentant un sumo sur des toilettes avec cette légende : « avoir 3 domestiques et être obligé de faire soi-même son ménage ».
 - Lettre de son architecte relative à des travaux pour sa propriété provençale.
 - 3 feuillets in-4 (6 pages) écrits de la main de Sacha Guitry, sorte de calendrier correspondant à des dates d'émissions. À la fin, il note : « Donc 79 émissions – 79 x 5 minutes = 6 h 35 – 13 dimanches – cela commence un mercredi : 1^{er} octobre. Cela se termine le mercredi 31 décembre ». Ce « calendrier » a ensuite été dactylographié.
- 300 / 400 €

André MONTEIL
(Juillac, Corrèze 1915/1998)
résistant et homme politique,
membre des deux assemblées constituantes,
député du Finistère (1946-1958),
secrétaire d'État aux Forces armées (1950-1951) puis ministre de la Santé Publique (1954-1955),
maire de Quimper (1954-1959).

Correspondance personnelle d'André Monteil et de son épouse Madeleine Marquetoux.

149 **SECONDE GUERRE MONDIALE. André MONTEIL.** 11 L.A.S. à sa femme Madeleine. Mai 1940-août 1945. 25 pp. formats divers (3 incomplètes).

Belle correspondance exaltée. « Je suis dans une ville qu'on nomme la Jolie. Je ne sais où je partirai ensuite. Mais **où que j'aïlle, je tâcherai de bien me battre**, pour toi, pour notre petit, pour tout ce que nous aimons. Je t'adore, je t'adore, je t'adore, je t'adorerai toujours [...]. C'est pour toi que je brûle de monter en ligne. La défense de la France, c'est la défense de mon petit et de toi [...]. Il faut croire à la victoire. Il faut tenir. **Pour moi, je jure que je tiendrai et que ma section tiendra. Il faut prier aussi, puisque nous faisons une croisade [...]** (22 mai 1940). « **Je t'écris au soir de cette journée si triste pour l'honneur humain. Rien dans l'histoire du monde n'est plus laid que la trahison de ce roi poignardant ses sauveurs dans le dos** [le roi Léopold III venait de signer la capitulation sans condition de la Belgique]. Nous autres, Français, qui sommes les enfants terribles de Dieu, nous ne sommes pas sans reproches. On nous dit légers et pourtant, il pèse lourd dans la balance de l'honneur, le sang de nos soldats, qui meurent en Belgique. **Dieu ne voudra pas que notre patrie s'en aille. Il sait bien qu'au fond, nous défendons ses églises, ses prêtres, son évangile. Pour ma part, je suis plein de confiance, nous aurons la victoire. J'en suis certain ; je le sais ; je le sens.** Je ne souhaite qu'une chose : partir vite, avec mes hommes, pour la relève. Mes soldats sont tous de Valenciennes, de Maubeuge, de Lille... Ils ne savent plus rien de leurs femmes, de leurs gosses, et pourtant, ils ne pleurent pas. Ils serrent les dents ; **ils ont tous le désir de tuer ces barbares. Oui, ils ont envie de tuer [...]** » (29 mai 1940). « Je pars tout à l'heure, cette fois, c'est la bonne. **J'ai la plus belle tâche que je pouvais souhaiter : défendre Paris, notre ville, notre quartier, nos rues, nos souvenirs [...]** » (10 juin 1940). « Tant que nous vivrons, tant que chacun de nous gardera la même foi, l'âme de la France ne mourra pas [...]. J'ai pris le goût de vivre quand même, et la résolution de lutter. Car il faudra lutter. Durant ces dernières semaines, il n'y eut pas que l'ennemi allemand. **J'ai vu tant de laideurs, de lâchetés, d'impuretés, que j'ai mesuré, je pense, l'immense gouffre où notre pays s'est effondré.** Linette mienne, il n'est pas beau de sentir les bombes éclater près de soi, d'entendre claquer les mitrailleuses, mais **quel dégoût de voir d'anciens matamores suer de peur, des pillards, des femmes s'offrant au premier venu, au coin d'un fossé ! [...]** » (8 juillet 1940), etc. [André Monteil, pour sa bravoure, recevra la croix de guerre].

JOINT : 6 autres L.A.S. d'André Monteil à son épouse (1946-1954) + 6 L.A.S. de Madeleine à André. Avec d'intéressantes considérations sur ses activités ministérielles.

400 / 600 €

150 **OCCUPATION.** Une soixantaine de lettres, 1939-1945 + un petit agenda pour 1945 (rempli par Madeleine Monteil).

Correspondance reçue par André et Madeleine Monteil durant l'Occupation ; figurent également bon nombre de lettres de Madeleine Monteil à ses parents (avec d'intéressantes considérations politiques et l'action de son mari) : principalement des lettres amicales et familiales, d'amis, de collègues (dont de belles et longues lettres de Paul Vicaire). Ensemble à étudier. [André Monteil était professeur au lycée de Quimper (il avait obtenu ce poste en 1938) ; il entre très tôt dans la Résistance (il appartient au mouvement Libération Nord, et commande les FFI de Quimper). Pour son action clandestine, il sera décoré de la médaille de la Résistance et de la légion d'honneur].

400 / 600 €

151 **GUERRE D'INDOCHINE.** 6 lettres et 2 manuscrits.

- 6 lettres d'officiers, écrites d'Indochine, durant la Guerre d'Indépendance (1947-1954), 15 pp. in-4 et in-8 + 1 copie de la main de Monteil. « Faute d'effectifs suffisants, **nous avons depuis 6 mois adopté en Cochinchine une attitude défensive malpropre à galvaniser le moral des troupes** astreintes à un métier pénible et obscur de garde et de protection des biens et entreprises [...]

« (cap. Teulière, 1947). « **Me voici donc en place et l'un des quatre amiraux du Tonkin** sous le glorieux drapeau du R.I.C.M. [...]. J'attends vers la fin du mois ma vedette de commandement, une superbe 11ne toute neuve et armée jusqu'aux dents [...]

« (amiral Millot, Ninh-Biang, 1952, belle lettre de 6 pp.). « Trois mois se sont écoulés depuis le cessez-le-feu : rien n'a encore été fait qui pourrait durcir les territoires au Sud du 17e parallèle contre l'entreprise communiste. Les Français nantis de l'autorité (beaucoup des autres aussi) n'ont rien compris [...]. Enfin, les résidus vietnamiens de l'ère coloniale (riches bourgeois de Saïgon, sectes de tous poils poussées et armées par nous – diviser pour régner -) se déchirent à belles dents sans offrir au Nhaque de la rizière les solutions radicales capables de contrebalancer la tentation communiste. **On ne voit pas comment le Viet-Minh pourrait ne pas submerger le Centre et le Sud Vietnam** lorsque l'heure du vote arrivera, ou de toute autre façon [...]

« (CC Delahouse, Saïgon, 1954, très belle lettre de 6 pages). « Il y a ici une chose qui requiert la quasi unanimité de ceux qui y sont : c'est le geste de Thierry-d'Argenlieu, agissant comme il l'a fait envers l'amiral Decoux, ce geste fût malheureux. Et nous en payons certainement les conséquences aujourd'hui [...]

« (Lieutenant Le Bail, 1952). Une belle lettre de l'amiral Ortoli (Saïgon 1950, en-tête des Forces Maritimes d'Extrême-Orient).

- 2 manuscrits autographes de Monteil : **très intéressantes notes sur la situation militaire en Indochine après Dien-Bien-Phu** (5 pp. ½ in-8) + le rôle de Maurice Schumann lors de la conférence sur l'Indochine (2 pp. ½ in-8).

600 / 800 €

- 152 **CÔTE D'IVOIRE / CHOCOLAT.** Plusieurs centaines de lettres, en grande majorité écrites de Côte-d'Ivoire, 1925-1960.

Très important dossier composé de **plusieurs centaines de lettres** et documents concernant une vaste plantation appartenant à Claude Marquetoux, le père (ou l'oncle ?) de Madeleine Monteil, et gérée par Jean Brevet, située à Guitry, près de Divo, en Côte d'Ivoire. Principalement composé d'une volumineuse correspondance écrites par Jean Brevet et Claude Marquetoux, **qui permet de suivre, sur une longue période, toute l'activité de la plantation et la situation en Côte d'Ivoire**, y compris durant les années de guerre (la période 1930-1940 est très suivie). **Cette plantation était également dotée d'une usine pour la fabrication du chocolat.** «s/Boulo, le 28 octobre 1942. Mon cher André, ma chère Linette. J'ai eu votre adresse par une carte de votre père. Enfin ! J'expédie par ce courrier un coli de 10 kg de café. J'espère qu'il arrivera. En Côte d'Ivoire, rien de changé. À ma démobilisation, j'ai trouvé la paye, plus de Mananous, plus d'argent. On s'est débrouillé et tout a été remis parfaitement à flot. Valty arrivé il y a trois mois a amené une recrudescence d'activité. L'atelier se monte grand train ; quoique non terminé l'outillage est presque tout monté et nous commençons les essais. Nous envoyons par ce courrier le 1^{er} échantillon de bananes séchées. **Nous faisons la mise au point de la fabrication du chocolat ; je pense d'ici peu vous faire goûter de nos produits.** Le seul ennui est l'emballage, car nous devons faire avec ce que nous avons sur place, aussi je crains que la conservation soit mauvaise. Comme ravitaillement, nous avons tout ce qu'il faut sur la plantation. La seule difficulté est pour se chausser, je marche au ¾ pied nu. Le manque de cartouches nous gêne pour la nourriture des Mananous. Heureusement que Valty a apporté la 10⁷⁵ Mauser. **Le mois dernier j'ai descendu 2 éléphants qui faisaient bien 3 tonnes de viande.** C'est d'ailleurs épuisé. Nécessité de repartir à la chasse [...] ».

Figurent également des documents administratifs (un signé par Pierre Messmer, comme gouverneur de la Côte d'Ivoire), deux journaux de voyage manuscrits (incomplets du début), etc.

600 / 800 €

- 153 **POLITIQUE / FINISTÈRE.** Environ 350 lettres (et cartes de visite) adressées à André Monteil (principalement, quelques unes et à son épouse Madeleine). 1945-1966.

Correspondance privée principalement constituée de lettres de félicitations et de soutien adressées par des notabilités du Finistère et des amis, à l'occasion des élections, lors de ses victoires (Législatives de 1945, 1946, 1951 et 1956 (où il fut représentant du Finistère), municipales de 1954 où il fut maire de Quimper) et de sa défaite aux Législatives de 1958.

400 / 600 €

Louis, CHEVALIER DE FABRY DE FABRÈGUES

(Aups, Var 1715/1794)

chef d'escadre des armées du Roi, directeur général de l'arsenal de Toulon.

Et la famille Fabry de Fabrègues d'Aups.

- 154 **[Louis, CHEVALIER DE FABRY DE FABRÈGUES].** Pièce signée « Louis » (secrétaire), sur parchemin. Versailles, 6 août 1758.

Commission de Major de la Marine pour le Chevalier de Fabry.

200 / 300 €

- 155 **[François Alexandre Jacques Louis, CHEVALIER DE FABRY DE FABRÈGUES, LIEUTENANT DE VAISSEAU ET Charles Jean Auguste DE FABRY DE FABRÈGUES, ENSEIGNE DE VAISSEAU ET CHEVALIER DE MALTE].** Une vingtaine de documents, certains avec en-têtes, 1777-1790.

Bel ensemble de documents concernant la carrière de l'un et l'autre dans la Marine. 2 P.S. Sartine (une griffe) nommant Charles Jean Auguste, garde de la Marine de Toulon : brevet d'enseigne de vaisseau (1777, signé « Louis » (secrétaire) et Sartine), brevet de pension pour François Alexandre (signé « Louis » (secrétaire), et le maréchal de Castries, 1785). 5 ordres d'embarquement sur différents vaisseaux avec en-têtes et belles vignettes, signé par Saint-Aignan, La Porte-Veczin, le comte d'Hector, etc. (1779-1787). 3 certificats de service sur différents navires dont l'un détaillant les campagnes du chevalier de Fabry (1786-1787, vignettes). Brevet de lieutenant en premier (1778, signé « Louis » (secrétaire), contresigné par Sartine), congé d'un an signé « Louis » (secrétaire, contresigné par La Luzerne, 1790), etc. Ainsi que deux intéressants manuscrits de la main du chevalier de Fabry : état détaillé de ses services de 1775 (époque où il a été nommé aspirant), jusqu'en 1784 (où il obtint un congé de 2 ans ½ pour remplir ses obligations à Malte), et un « **État des provisions et ustensiles à acheter pour la table de l'état major de la frégate La Vestale pour 15 mois de campagne à 7 personnes** » (1 p. ½ in-folio).

600 / 800 €

- 156 **ORDRE DE MALTE.** Manuscrit de 62 pp. in-4, daté de 1660.

« Preuves et enquêtes faites d'office par nous, frères Jacques de Marcel de Crochans, Balthezar de Demandes, commandeur de Pimoisson, chevaliers de l'ordre St Jean de Hierusalem commissaires deputés sur la noblesse et autres qualités de noble François de Fabry Fabrègues présenté pour estre receu au rang des frères chevaliers dudit ordre au grand prieuré de St Gilles ».

300 / 400 €

- 157 **Famille FABRY / FABRÈGUES ET AUPS.** Important ensemble d'archives, nombreux documents du XVI^e-XVIII^e siècle.

Bel ensemble concernant la famille de Fabry : inventaires, jugements, titres de noblesse, contrats de mariage, rémission de droits seigneuriaux, testaments, hommages de la seigneurie de Fabrègues, procurations, achats, quittances, factums, requêtes, dots, conventions, ventes, sentences, inventaires des meubles et effets de M. de Vintimille, transaction passée en 1538 entre la communauté d'Aups et celle de Moissac concernant la coupe des bois, « état de la terre de Fabrègues », etc.

400 / 600 €

RÉGIONALISME

Ain : voir n°22.

Allier : voir n°163.

Aisne : voir n°69.

- 158 ALPES-MARITIMES / HÔPITAL D'ANTIBES.** 51 pièces manuscrites signées. Antibes, an 3.
Bel ensemble de bons de délivrance de pain pour les malades et les infirmiers de l'hôpital Saint-Jacques d'Antibes, pendant la révolution. Ils sont signés par différents administrateurs de l'hospice : Gazan, Esprit Reibaud (recteur), Rostan et Guidy. « Bon pour neuf livres un quart de pain pour la consommation d'aujourd'hui de l'hospice civil de la commune, les rations des infirmiers comprises [...] ».
300 / 400 €
- 159 ALPES-MARITIMES / ANTIBES.** 20 pièces manuscrites, XVII^e-XVIII^e siècle, certains passages soulignés au crayon rouge.
Ensemble de reçus divers pour la famille Borelly, notables d'Antibes (taille, etc.)
60 / 80 €
- Alsace : voir n°42.
Aude : voir n°138.
- 160 ARIÈGE. Pièce signée par les membres du Conseil du Roi** (Trudaine père et fils, d'Ormesson, de Beaumont, Cochin et Bertin). Paris, 4 janvier 1763. 3 pages in-folio sur parchemin.
Vente du domaine royal d'Alzen et Montels, sénéchaussée de Couserans, à Jean-Jacques de Narbonne-Lara, avec ses droits de justice, son château, etc.
300 / 400 €
- 161 BOUCHES-DU-RHÔNE.** Pièce signée « Louis » (secrétaire de la main de Louis XV), contresigné par Phélypeaux. 2 pp. in-4 sur parchemin. Versailles, 13 février 1766.
Prorogation faite par le roi qui est aussi « comte de Provence, Forcalquier et terres adjacentes », des compétences attribuées aux **juge et consuls de la ville de Marseille pour les faillites et banqueroutes**. « [...] ordonnons que tous les procès et différends civils, mus et à mouvoir pour raison des faillites et banqueroutes actuellement ouvertes, ou qui pourroient s'ouvrir dans lad. ville de Marseille, soient jusqu'au premier novembre mil sept cent soixante huit, portés par devant les juge et consuls de lad. ville. [...] ».
120 / 150 €
- 162 BOUCHES-DU-RHÔNE / INSURRECTION FÉDÉRALISTE.** Lettre signée par quatre « députés des sections de Marseille » (Rampal, Falconière, Giraud et Repony), à Pierre Peloux (1748/1794), ancien constituant et chef de l'insurrection fédéraliste marseillaise. Paris, 23 mai 1793. 1 p. in-4 (découpe en marge, adresse colée au dos).
Début de l'Insurrection fédéraliste. « **Nous nous rendîmes hier à la Convention nationale** présumant que notre affaire y seroit traitée, il n'en fut pas question, elle le sera peut-être aujourd'hui, nous allons nous y rendre, toujours dénués des pièces de soutien, nous serons obligés d'affirmer ce que nous aurions prouvé avec bien plus de force par elles. Nous fumes hier remercier le comité des 12 de sa sollicitude pour la députation, et lui annoncer que **dans le nombre des prévenus à Marseille qui ont pris la fuite, il pourroit y en avoir qui fussent venus à Paris y intriguer. Ils nous ont demandé leur signalement, nous le leur avons donné [...]** ».
300 / 400 €
- Bouches-du-Rhône : voir également n°70, 102, 119 à 121, 129 et 139.
- 163 BOURBONNAIS.** Plusieurs centaines de lettres, contenues dans 5 boîtes d'archives.
Volumineuse correspondance familiale et amicale adressée au colonel René Dulac (et à son épouse Emma), des années 1870 jusqu'à la seconde guerre mondiale, propriétaires du château de Verneuil (en Bourbonnais, Allier) : nombreuses lettres de familles aristocratiques : de Chavagnac, Aubert de La Faige, de Château-Thierry, vicomte de Boisgelin, etc. Egalement de nombreuses lettres écrites durant la seconde guerre mondiale, des lettres du Sénégal, etc.
300 / 400 €
- Bretagne : voir n°18 à 21.
Corrèze : voir n°35.
- 164 CÔTE D'OR.** Manuscrit de 48 pp. in-4. Semur-en-Auxois, 1524-1526.
« Appointement pour madame de Theuissey contre mons. de Venarrey », réalisé par Guy Cassard lieutenant général du bailli d'Auxois.
300 / 400 €

- 165 **CÔTE D'OR / ÉTATS GÉNÉRAUX DE BOURGOGNE DE 1754.** Claude Marlot, maire de Dijon (de 1750 à 1763). 3 manuscrits autographes, avec corrections et ajouts. 7 pp. in-4.
Trois allocutions prononcées par Claude Marlot au prince de Condé lors des Etats de Bourgogne de 1754 : « Compliment de M. Marlot maire à Mgr le Prince de Condé lors de la visite du long de ville avant l'ouverture des Etats de 1754 », « Compliment de M. Marlot maire à Mgr le Prince de Condé le jour de sa fête arrivée pendant la tenue des Etats de 1754 » et « Compliment d'adieu à Mgr le Prince de Condé par M. Marlot maire après la tenue des Etats de 1754 ». Bel ensemble.
400 / 600 €
- 166 **CÔTE D'OR / PROCESSIONS À DIJON.** 6 lettres de Villedieu de Torcy et Lucas. Dijon, 1820-1821. En-têtes de la mairie de Dijon. 7 pp. ½ in-8.
Instructions pour la réparation du pavage des rues à l'occasion de la venue du duc d'Angoulême et de processions (avec indication du parcours).
200 / 300 €
- 167 **CÔTE D'OR / ARCHÉOLOGIE.** Guillaume Fourier (Collonges-les-Bévy, Côte d'Or 1853/ après 1925), archéologue, membre de la commission des antiquités de la Côte d'Or.
Important ensemble de rapports manuscrits sur les fouilles menées dans l'Auxois.
- Rapport sur les fouilles du puits gallo-romain de Villeneuve-sur-Charigny, 1899. Rapports de Fourier avec croquis (3 pp. in-folio, avec nombreuses corrections) pour la commission des antiquités du département de la Côte d'Or. Empreinte et inscription d'une pièce trouvée sur le site le 6 avril 1899, croquis du puits, notes éparses, article de journal, et lettre d'un autre protagoniste au sujet de « l'excursion à Villeneuve » + cahier comportant la copie mise au net du rapport.
- Note sur le Mont Plévenel et le Mont Auxois. Manuscrit A.S. de Fourier sur les fouilles effectuées en janvier 1899. 2 pp. in-folio.
- Le Préhistorique dans l'Auxois. Ville de Semur-en-Auxois. Article pour le *Petit bulletin archéologique du Réveil* : 3 brouillons et un feuillet de mise au net (6 pp. formats divers), 1908 + article.
- Découverte d'un camp néolithique sur la commune de Fontangy : rapports à la commission des antiquités de la Côte d'Or, notes, brouillon de lettre au président de la commission et mise au net de l'article pour le *Petit bulletin Archéologique* (7 pp. formats divers + coupures), 1908.
- Retranchement néolithique du Haut-Mont sur Villeberny : Rapport (brouillon) pour la séance du 17 mai 1907, 3 dessins détaillés, notes (7 pp. formats divers).
- Découverte de substructions gallo-romaines sur la commune de Guillenay : brouillon et mise au net (1908).
- Compte-rendu d'une visite des ruines du château-fort gallo-romain de Bussières-aval, situées sur le territoire de la commune de Montlay-en-Auxois : ensemble de 25 rapports, notes, manuscrits, courriers.
- Différents autres rapports, croquis, notes.
600 / 800 €
- 168 **CÔTE D'OR / ARCHÉOLOGIE & ÉPIGRAPHIE EN BOURGOGNE.** Joseph Boudot (Talmay 1762/1838), érudit, conservateur des archives de la Côte d'Or (1826-1836), auteur (avec Gabriel Peignot) d'un *Voyage pittoresque en Bourgogne ou description historique et vue des monuments antiques modernes et du moyen-âge*, publié en 1833-1835 en 2 volumes in-folio. Important et très intéressant ensemble de notes et manuscrits autographes, avec ratures et corrections, formant environ 250 pp. in-4, le tout dérelié et placé dans une reliure du XVIII^e siècle. Figurent :
- Essai sur des ruines découvertes dans le territoire de Mirebeau (il semble être le premier à recenser les restes antiques du camp romain de Mirebeau).
- Des grands chemins romains (contenant bon nombre d'inscriptions antiques).
- Note sur une ancienne bourgade Eduo-Romaine située jadis au territoire de Champignolles canton d'Arnay-le-Duc.
- Conjectures sur le lieu, jusqu'ici incertain, où César livra bataille aux Helvétiens lors de leur invasion dans les Gaules.
- et d'autres textes, certains copiés d'ouvrages anciens et annotés.
800 / 1 000 €
- 169 **CÔTE D'OR. Bernard, peintre de la ville de Dijon, au milieu du XVIII^e siècle.** Important et intéressant dossier :
1. Lettres qui lui sont adressées :
- Gilquin (Reims 1680/Dijon 1761), peintre connu pour les huit aquarelles qu'il a faites, représentant les tombeaux des ducs de Bourgogne à la chartreuse de Champmol, qui sont entrés à la B.N. en 1884. L.A.S. à Bernard « très excellent peintre de la ville et des faubourgs de Dijon » (adresse au dos), 2 pp. in-4. Dijon, 22 février 1745. Truculente lettre amicale.
- Barjot La Combe, subdélégué de l'intendant de Bourgogne à Maçon. 2 L.A.S. à Bernard (adresses et cachets de cire au dos). Maçon, 1747. Au sujet de travaux pour son salon et un travail de vernissage.
- François III Claude Gaspard de Cannablin, abbé de la Ferté-sur-Grosne (1761-1783). 4 L.A.S. à Bernard, adresses au dos. 1738-1764. **Intéressantes lettres sur les travaux de décoration pour l'abbé** : réalisation de paysages, vernissage, dorures, réalisation d'écussons armoriés (avec croquis et description détaillée).
2. **Projets d'inscriptions pour la ville de Dijon.** 15 pièces autographes, une avec croquis, placées dans une chemise ancienne « cérémonies ». **Bel ensemble de projets d'inscriptions et écriteaux en latin, certains datés (1736-1757), très certainement destinés à embellir la ville lors de festivités qui se produisirent à Dijon**, comme la venue de Louis XV. « Ludovico XV (gros caractères) / Regi Optimo / Felici Avo / Serenissimo Delphino (Gros caractères) [...] Provinciae Comitum (gros caractères) / Recens Natum / Gratulantur / Vice Comes Et Sex Viri Divionenses (le tout sur une ligne) / Die VII id. Decembris M.DCC.LV ». Parfois avec indication des emplacements : « Felicitas Burgundia Stet Perennet (sur la face du côté de St Michel) / Felicitas Regia Domus Stet Perennet (du côté de la porte Guillaume) [...] Felicitas Publica Stet Perennet (en face de la statue équestre) ». Figure également une série de distiques destinés à « la poulaillerie ville de Dijon » ou encore « sur le globe du Roy ». Rare ensemble.
600 / 800 €

170 **CÔTE D'OR / Charles LE TÊMÉRAIRE.** Dossier constitué au XIX^e siècle, de notes et croquis. Environ 90 pp. formats divers.

Intéressant ensemble de notes érudites (accompagnées de croquis), fruits de recherches faites au XIX^e siècle sur Charles le Téméraire : briquet de Charles le Téméraire (avec 4 croquis), cimier de son casque (avec un cachet de cire), armoiries, devises et emblème (avec dessins de jetons), notes et renseignements historiques (en partie du XVIII^e siècle).

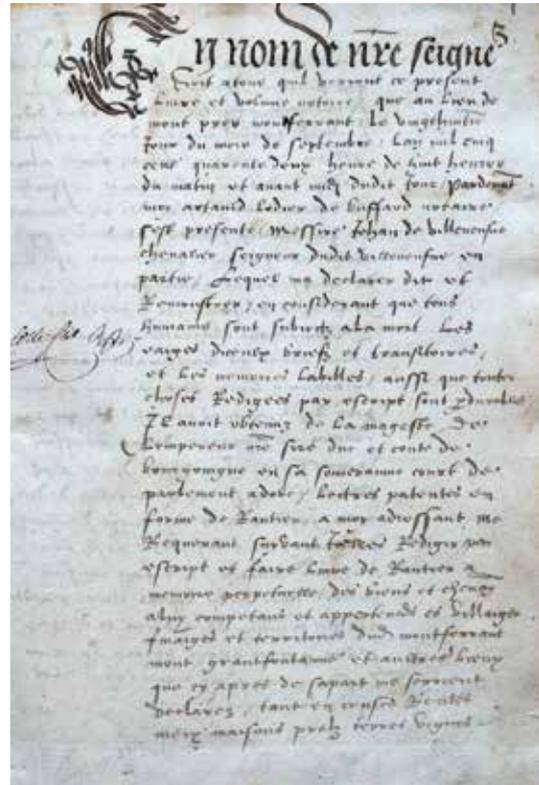
200 / 300 €

Côte-d'Or : voir également n°30.

171 **CÔTES D'ARMOR / ÉMIGRATION.** Ensemble de 21 documents manuscrits d'époque révolutionnaire. 1792-an 4.

Dossier sur l'émigration dans le district Lamballe : grands tableaux récapitulatifs des ventes d'immeubles nationaux et des maisons confisquées, plusieurs états des « frais de séquestre, inventaire et vente du mobilier des émigrés condamnés ou déportés », « État de sommes dues à divers particuliers pour journées par eux employées à partager les récoltes de métairies séquestrées sur les émigrés », extraits des délibérations du district de Lamballe, frais engagés, ainsi qu'un document pour la remise des clés des archives de Matignon.

200 / 300 €



172

172 **DOUBS.** Manuscrit du milieu du XVI^e siècle, environ 160 pages. Un volume in-folio, reliure de l'époque, en vélin, avec lacets de fermeture.

Terrier du fief de Mont pour Jehan de Villeneuve, de toutes ses possessions « es villaiges finaiges et territoires dud. Montferrant [Montferrand-le-Château], Mont. Grantfontaine [Grandfontaine] et autres lieux », réalisé par Artauld Lodier de Buffard, notaire à Dôle, à partir du 28 septembre 1542.

JOINT : un parchemin du XVI^e siècle.

800 / 1 200 €

173 **DOUBS / HAUTE-SAÔNE / FRANCHE-COMTÉ.** Ensemble de documents, du XVII^e siècle au début du XX^e siècle.

- Dossier de notes et manuscrits (certains illustrés de photographies), par l'abbé Joseph Perrin, sur les églises et prieurés franc-comtois (Saint-Bénigne de Pontarlier, Grandecourt, Senoncourt, Sancey, Fessevillers, Orchamps-Vennes, etc.)
- Une dizaine d'affichettes et de pièces manuscrites concernant le présidial de Gray.
- 8 documents du XVIII^e siècle concernant le Présidial de Besançon.
- Correspondance de 29 lettres de Jean Eléonor Bruno Favière de Fontenelay (de Besançon) à son neveu Anatole Favière (à Vesoul), 1767-1768.
- Une quarantaine de pièces imprimées.
- Divers parchemins : grosse de testament, achat pour le seigneur de Larrey (Gray 1692, couverture constituée d'un parchemin gothique du X^e), grand parchemin de 1629 concernant le château de Châtillon-le-Duc, etc.
- 5 documents concernant la famille Pusel de Boursières : brevet de pension signé par Louis XVI (secrétaire) et le prince de Montbarrey, certificat de l'armée de Condé, décoration du Lys, certificat du maire de Besançon (avec belle vignette, an 1791), etc.
- 3 pièces (copies XVIII^e siècle) concernant la concession faite par Maximilien et Marie de Bourgogne, de l'exercice de la Justice à la ville de Dôle (en 1477 et 1491).

400 / 600 €

174 **EURE / SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.** 2 manuscrits et 2 diplômes.

- Registre des délibérations de la **Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles lettres du département de l'Eure**, section des Andelys. **Manuscrit de 280 pp. in-folio.** Mouillure sur le bas des pages. Registre, portant de nombreuses signatures, dont celle de son ancien président, le géologue et botaniste Antoine Passy (1792/1873), **tenu durant 30 ans**, de 1836 à 1866. Très intéressant document de la plus ancienne société savante de l'Eure. Provient des archives d'Antoine Passy.

- Manuscrit : « Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure. **Réponse au questionnaire sur l'enquête du bétail** adressé à la Société d'agriculture de l'Eure par la Société des agriculteurs de France ». 10 pp. in-folio, vers 1840.

- 2 diplômes de la Société Libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure (1866).

400 / 600 €

- 175 **EURE / FERME MODÈLE. Antoine PASSY (1792/1873)**, géologue, botaniste et homme politique. Manuscrit autographe (brouillon avec ratures et corrections), 7 pp. in-folio, 1834.

Brouillon du discours prononcé par Antoine Passy à l'assemblée générale des actionnaires de la Ferme Modèle, le 11 juillet 1834.

200 / 300 €

Finistère : voir n°149 à 153.

- 176 **GERS. Pierre Joseph Paul BARRIS (Montesquiou 1759/1824), député du Gers à la Législative de 1791.** L.A.S. et L.A. (brouillons) à un « citoyen représentant », 6 pp. in-4. Montesquiou, 24 septembre l'an 2^e de la République [1794].

Protestation après sa destitution de premier juge du tribunal de Mirande. Très intéressant document écrit après la chute de Robespierre, développant longuement son action politique sous la Révolution. « J'avais été républicain sous une constitution monarchique ; je ne cessai pas de l'être sous le gouvernement populaire. Je devins Montagnard, et je ne vis jamais dans la faction de la Gironde, qu'une faction d'hommes pervers [...] ».

JOINT : une L.A.S. de jeunesse écrite de Sorèze à ses parents (1768) et 3 lettres adressées à lui en 1790 lorsqu'il était juge royal et conseiller du Roi à Montesquiou (défauts).

200 / 300 €

- 177 **GERS. Raymond Jean François Marie LACAVE LAPLAGNE-BARRIS (Montesquiou, Gers 1786/1857)**, pair de France, président du Conseil général du Gers, président de la Chambre criminelle de la Cour suprême, il est l'un des exécuteurs testamentaires de Louis-Philippe. Correspondance qui lui est adressée, formée de 28 lettres, 1824-1851.

Lettres de personnalités politiques (nationales et locales), reçues en particulier à l'occasion du décès de son frère, le ministre des Finances de Louis-Philippe, Jean Lacave-Laplagne (Montesquiou 1795/1829) : Duc de Montmorency (6), Abadie, Laffitte, Montalivet, Dupin, Vatimesnil (3), colonel de Janvier (Sétif, 1851), etc.

200 / 300 €

- 178 **GERS. LACAVE-LAPLAGNE**, avocat en Parlement sous l'ancien régime, puis maire de Montesquiou sous la Révolution. 16 lettres ou pièces signées, la plupart écrites de Mirande entre 1789 et 1793.

- Lettres signées des administrateurs du district de Mirande sur la mise en séquestre de biens appartenant à des émigrés, saisie des meubles, recensement des chevaux, juments et mulets, ordre de dresser l'état des émigrés, ordre de dresser l'état des volontaires.

- 3 lettres de son frère, l'abbé Lacave (curé d'Aux) + 2 brouillons de réponse. 1789-1791. Intéressantes lettres échangées entre l'abbé qui veut émigrer et son frère qui tente de l'en dissuader.

- 2 lettres écrites à son père, lorsqu'il était étudiant en physique à Toulouse, 1773-1777 + 1 de son fils (an 8).

- Intéressante lettre de son frère Lacave Barris sur ses « exploits » militaires, écrite de Bayonne le 30 messidor. « L'attaque générale dans tous les camps se fait sous deux ou trois jours, on espère être sous peu en Espagne. Nous partons cette nuit pour St Jean Pied de Port où se fait la véritable attaque [...]. Tous les jours quelques petits succès qui nous en présagent de plus grands. Il y a quelques jours qu'on mena ici 49 émigrés faits prisonniers, on en avait tué dans cette affaire 190. On fait des préparatifs immenses [...] ».

200 / 300 €

- 179 **GIRONDE. Alexandre DE SAINT-GENIS (Libourne 1772/1834)**, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, il fit partie de l'expédition d'Égypte, explora la Vallée des Rois et découvrit Panopolis. L.A.S. à Didier, ingénieur en chef du département de la Gironde, avec réponse de ce dernier. Libourne et Bordeaux, 12-18 frimaire an 12. 3 pp. in-4.

Lettre relative à la route de Paris en Espagne. « Les devis pour les réparations de la route de Paris en Espagne que l'on exécute actuellement ont été faits il y a un an. Depuis cette époque, il est survenu des dégradations considérables à la partie comprise entre les limites de la butte du Potiron et à celle qui se trouve entre les Ponts du Renard et de Cotet [...] ». Il explique les raisons pour lesquelles il faut refaire toutes les bordures, et cela engage un surcout. « Aujourd'hui, il faut, pour faire une bonne réparation, que les bordures soient relevées sur la longueur des 2970 mètres et que la chaussée soit reconstruite presque en entier dans beaucoup d'endroits où un rechargement ordinaire aurait suffi il y a un an [...] ». Il explique les raisons des surcoûts occasionnés. À la suite, l'ingénieur en chef Didier approuve les dispositions proposées et lui donne des instructions (réponse de 15 lignes).

200 / 300 €

Gironde : voir également n°82 et 98.

- 180 **HÉRAULT / SIÈGE DE TOULON.** 4 lettres adressées à André Pons de l'Hérault (Sète 1772/1853). Sète, an 2. Mouillures parfois importantes. Adresses et cachets de cire au dos.

Vibrantes lettres patriotiques signées par les administrateurs de la ville de Sète, adressées à Pons de l'Hérault pendant le siège de Toulon [envoyé comme représentant des Sétos, il y fit la rencontre du jeune Bonaparte, qui le fit désigner pour prendre le commandement de l'artillerie]. « Vive la République. **La mer protectrice puissante d'une nation libre vient de se manifester de la manière la plus éclatante en faveur des sans-culottes.** Un vaisseau anglais chargé de moutons et de bœufs ainsi que d'autres objets s'est présenté hier dans nos parages, nous l'avons accueilli en républicain ! Il est entré bon gré mal gré dans notre port. **Les perfides toulonnais l'attendront longtemps, et si ces provisions leurs étaient indispensables, les coquins s'en passeront [...]** ». Lettre de Joseph Bonnafont, de la Société Populaire de Sète, adressée à « Commune Conquise, ci-devant Toulon », après la prise de la ville. « Juge de l'enthousiasme des sans culottes que tu connais d'ici, **l'allégresse et la joie furent répandues dans le pays,** juge des fêtes qu'il se fit à cet égard [...]. Poursuivons notre bel ouvrage, faisons voir aux despotes ennemis, aux égoïstes et aristocrates intérieurs que lorsque les sans culottes combattent pour une aussi belle cause que la nôtre, ils ne craignent absolument personne. **Oui, mon ami, la République a pris, elle est bien cimentée et sur des bonnes bases. Il peut nous rester quelques ennemis intérieurs, mais la sainte guillotine les purgera et en verra la fin. Je pense que les lâches Toulonnais coupables ont déjà mis leur tête à la fenêtre nationale [...]** ».

JOINT : un manuscrit de Guérard identifié par Defermon (9 pp. in-4).

400 / 600 €

- 181 **HÉRAULT / RÉVOLUTION.** François Marc Lambert, médecin et révolutionnaire héraultais, il avait reçu Jefferson à Frontignan. L.A.S. à André Pons de l'Hérault. Saint-Hippolyte, 22 thermidor an 3. 3 pp. in-4.

Émouvante lettre écrite au moment où il va monter sur l'échafaud, à son ami Pons de l'Hérault pour qu'il parte sur le champs négocier sa liberté auprès du représentant du peuple. « [...] Sens-tu, mon ami, tout le poids de mon amitié, n'est-elle point à charge, non non, mon cœur me garantit que tu l'acquitteras volontiers de cette rude commission [...] ». Sur la 4^e page, Pons resitue le contexte de cette lettre. « Lambert était un des hommes les plus distingués du département de l'Hérault. Il était médecin : il n'exerçait pas pour le riche : il ne soignait que le pauvre, il le soignait gratuitement. On le considérait comme ayant des connaissances profondes. Son influence politique était grande. Nous avions fait la révolution ensemble, nous étions proscrits ensemble. La citadelle de Saint Hippolyte nous renfermait sous les mêmes verrous. Je devais épouser sa sœur : ce qui resserrait nos liens. Ce mariage n'eut pas lieu. [...]. J'obtins avant lui une liberté conditionnelle. J'en profitai pour aller à Mende demander aux représentants du peuple de briser ses fers. Ce périlleux voyage d'amitié servit de prétexte pour ma seconde proscription. Au moment où l'heure fatale sonnait pour lui, il disait à Gachon, notre ami commun, écris à Pons que je vais résoudre le problème de l'éternité ».

300 / 400 €

- 182 **INDRE-ET-LOIRE / GÉNÉRALITÉ DE TOURS.** Une vingtaine de documents du XVIII^e siècle, provenant des archives de Simon Claude Boutin (1720/1794), trésorier général de la Marine et trésorier général des Finances de la généralité de Tours.

Délibération de la ville d'Amboise (6 pp. gd in-folio), reçus du receveur des octrois et patrimoniaux de la ville d'Amboise, extrait des délibérations de la maison commune d'Amboise (1791), 5 lettres d'Amboise et Tours relatives à des paiements, « État des paiements faits pour la rente de 2000# due par M. Boutin à la ville d'Amboise à compter du 15 janvier 1780 », etc.

200 / 300 €

Isère : voir n°25.

Loire-Atlantique : voir n°66 et 99.

- 183 **LOT.** Joseph de Laroche-Lambert, seigneur de la Boissière, conseiller du roi en la cour des aides et finances de Montauban. 6 L.A.S. au sieur Duc, receveur des tailles à Montauban. Cahors, 1760-1762. 14 pp. in-4. Adresses et cachets de cire au dos.

Sur la perte de son fils, sa situation et ses affaires.

100 / 120 €

Lozère : voir n°87.



185

184 **LYON / SOIE.** 2 brevets de maîtrise des ouvriers en soie, du XVIII^e siècle.

- le premier, daté de 1707, est imprimé sur parchemin, complété et signé par les « maîtres et gardes de la communauté des marchands et maîtres ouvriers en draps d'or, d'argent et soye de cette ville de Lyon » ; il est attribué à Estienne Monin, fils de Jean Monin « aussi maître de notre art ». Il porte 6 signatures.
- le second, de la même forme mais sur papier, est daté de 1763 ; il est attribué à Henry Antoine Garagon, fils de Jean-François Garagon « aussi maître de notre art ».

400 / 600 €

185 **LYON / CHARTE DE MARIAGE DU XVII^e.** Document entièrement gravé et rehaussé de couleurs, complété et signé à la main. 5 août 1654. 27,5 x 33,5 cm.

Belle et rare charte de mariage lyonnaise, non répertoriée dans l'ouvrage de P.B. Berlioz, *Les Chartes de mariage en pays lyonnais*.

400 / 600 €

voir aussi la reproduction page 2

- 186 **LYON / PONT DE LA MULATIÈRE / CANAL DE L'AZERGUES.** Lettre autographe (brouillon) à « M. l'intendant » [du Lyonnais]. 1 p. ½ in-4. 16 juillet 1788.

Intéressante lettre de l'architecte du pont de la Mulatière, très probablement **Jean-François Lallier, ingénieur de la province de Lyon**, qui s'occupa du canal de Givors et des digues de la Tête d'Or, puis du second pont de la Mulatière après qu'il ait été emporté par les crues en janvier 1783 [il sera ouvert par la compagnie de Perrache en 1792, mais gravement endommagé l'année suivante durant le siège de Lyon].

De graves problèmes de santé l'ont obligé de différer l'envoi des « accessoires du Pont de la Mulatière ». À présent libéré, il s'est mis à la tâche. « Je vous supplie en conséquence de trouver bon que je diffère à me livrer aux **recherches et au travail que vous exigés de moi relativement aux travaux qui ont été exécutés pour l'ouverture du canal de la rivière d'Azergues**. Je crains même que ces recherches ne deviennent infructueuses, car depuis quinze ou dix-huit ans que ces ouvrages sont terminés, il se pourroit que les papiers qui y ont eu rapports ne se trouvassent plus chez moi, surtout depuis que je ne suis plus ingénieur de la Province. Je me rappelle seulement, Monsieur, que ces ouvrages furent exécutés uniquement sur les fonds résultants de deux impositions successives faites sur la Province, et que les fonds des Ponts et Chaussées n'y contribuèrent en rien. Lorsque la première partie de ce canal fut exécuté, on en fut si satisfait que l'on demanda qu'elle fût continuée jusqu'à la Saône près la ville d'Anse [...]. Je me rappelle aussi que l'entrep. n'étoit obligé à aucune indemnité et qu'il n'y avoit aucune somme destinée à cet objet dans l'adjudication [...]. M. l'intendant fit ensuite rendre un arrêt du Conseil qui accorda à titre d'indemnité l'ancien lit de cette rivière aux propriétaires qui avoient fourni le nouveau [...] ».

200 / 300 €

Lyon : voir également n°111 à 113 et 122.

Marne : voir n°75.

Meurthe-et-Moselle : voir n°36.

- 187 **NIÈVRE.** Manuscrit de 21 pp. in-4. Eglise de Nevers, jour et veille de la pentecôte 1385. Un coin rogné avec atteinte de quelques mots.

Copie ancienne (XV^e ?) du titre d'acquisition du fief de Barges [châtellenie de Châteauneuf-sur-Allier, Nièvre] et de la dîme des vignes de Poussière, 1383-1385.

400 / 600 €

- 188 **NORD.** [Auguste MOLETEAU, baron de Guerne (Douai 1785/1845), érudit et homme politique, il fut maire de Douai en 1830 à 1837]. 25 lettres reçues par le baron de Guerne (quelques unes probablement adressées à son père ou son grand-père, tout-deux présidents à mortier au parlement de Flandre).

Lettres privées de Martin du Nord (4, 1839-1841, belle correspondance amicale et politique), Le Tellier, baron de Fréville (4, 1814-1815), général Neigre, Léon Becquet (2), Dubois-Fournier (2, Valenciennes 1803), Briffaut (Valenciennes 1768), etc.

200 / 300 €

Nord : voir également n°118 et 136.

Oise : voir n°117.

- 189 **PAS-DE-CALAIS.** Manuscrit de 26 pp. petit in-4. Fait à Montreuil en mars 1636.

Censier d'Engoudsent. « Coelloir des rentes fonsières et seigneurialles scitué en la baronnye d'Engoudsent mouvant et relevant du fief de ladite baronnye [...] ». Le manuscrit a été complété au XVIII^e siècle.

300 / 400 €

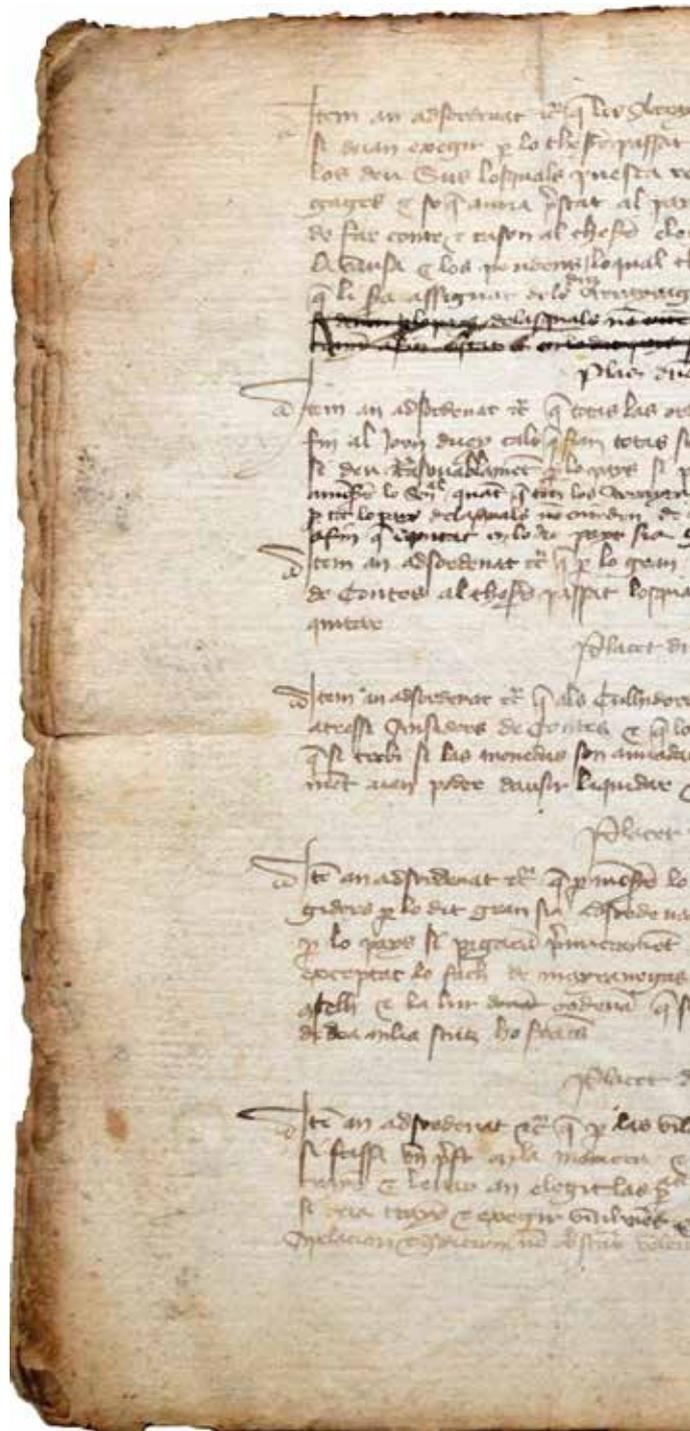
Pas-de-Calais : voir également n°136.

Très précieux manuscrit de la fin du XIV^e siècle, relatif aux mesures prises pour lutter contre Raymond de Turenne (1352/1413), dit *Le Fléau de Provence*, qui ravage la région depuis trois ans. Il s'agit d'une copie d'époque du procès-verbal des Etats de Provence tenus en 1394 à Pertuis, écrit en vieux provençal. L'assemblée constituée par les représentants du clergé, de la noblesse et des communautés urbaines de Provence, réunis par les soins du sénéchal Georges de Marle, proteste en préliminaire de sa fidélité envers la reine Marie (1345/1404), reine de Jérusalem, comtesse de Provence et de Forcalquier et son fils Louis II (1377/1417), comte de Provence. Chaque article (capitol) de la supplique est ponctué par la phrase «Placet Domino» c'est à dire «Accordé par Monseigneur». **Mention très intéressante d'engins d'une artillerie naissante (bombarde, canon) employés à la défense de la ville de Pertuis** et de leur facteur, Maître Domenègue un *ferrier* assisté d'un campanier (fondeur de cloches).

Il s'agit principalement de lever des fonds pour subvenir à la lutte contre Raymond de Turenne, le «loup de Provence» qui ravage la région. Non moins nocifs sont les mercenaires engagés pour le combattre qui, faute d'être payés, se sont emparés de forteresses et vivent sur le pays. Sont nommés des commissaires des trois états pour percevoir en chaque baillie une taxe spéciale de un gros par mois sur chaque propriétaire de maison (*cap d'hostal*). Les villes et la somme à payer en florins sont spécifiées nominativement. Voici quelques clauses :

- Dans chaque ville seront nommés des collecteurs bons et prudhommes qui prêteront serment. Les collecteurs ne doivent pas exiger plus que ce qui est ordonné par le trésorier à peine de 100 livres d'amende.
- Le trésorier ne fera aucune dépense sans l'ordre du Sénéchal ou des gens du Conseil.
- Le Grand Conseil élira à cet effet 12 conseillers pour contrôler les dépenses du trésorier.
- Le péage et la capage ordonnés pour la garde de Brégançon sont maintenus en leur forme première.
- Si le sénéchal trouve accord avec les gens de Vitrolles et de Roquemaure il pourra lever 100 hommes d'armes avec 3 chevaux à 20 florins de gages et 200 arbalétriers à 6 florins de gages.
- Ces hommes et leurs capitaines seront des paysans (gens du pays) et non des forestiers (mercenaires). Les capitaines des gens à cheval n'auront pas plus de 10 hommes et les connétables de gens à pied pas plus de 50. Le sénéchal sera leur commandant à tous.
- On payera à Maître Jehan de Las Torres par le trésorier 15 francs pour la copie des capitulaires [c'est le présent document].
- Les conseillers auront plein pouvoir d'ouïr les comptes du trésorier et des collecteurs.
- Jamme Gras ancien trésorier doit payer son reliquat de compte vu la nécessité où se trouve le pays.
- M. le Sénéchal est supplié de remédier à l'affaire du Vicomte de Tallard afin que le pays n'en souffre pas et vive en paix; également de recouvrer les forteresses tenues par les forestiers et les mettre aux mains des paysans.
- Maître Domenègue, ferrier, sera payé de ce qui lui est dû **pour avoir fabriqué la bombarde servant à la défense de Pertuis. Il doit faire un autre canon au plus tôt possible compatible avec la mage-bombarde (la grosse bombarde) et refaire le premier canon. Il doit retenir chez lui Me Géraut del Solier campanier pour faire le canon neuf et l'autre canon de la mage-bombarde.**
- On payera au trompette de M. le Sénéchal ce qui lui revient pour avoir assemblé le dit conseil.

Début du texte : « EN NOM DE DIEU SIA AMEN. ad honor et exaltacion de la Tres-excellent. Dama nra la Reyna Maria reyna de Jhrlm & de Sicilia contessa dels contats de Prohensa et de Forc(alquier) et del Tres-excellent. Prince lo Rey Loys nre redoptable senhor son filh et por conservacion de sa honor, iuridicion et senhoria et de lur sen(al) et officials et per lo bon et pacific st... dels ditz contatz et gens en aquels h(ab) itans et por destruction et ... dels henemics rebels de la dicta nra senhoria et por conservar, ... creyster et multiplicar et pacifficar lo dit pays dels dits contats, les Srs, prelats, barons, gentilshomes et comunitats suscritz aysi en quest pnt luec de Pertuis per comandement del magnific et poyssant senhor Moss. George de Marles, sen(al) dels dits contats, an fach et adordenat los infrascritz capitols an protestacion que tacitament ni express no volon ni entendon per ren que digan in capitolon ni consenton a prejudicar al drech, juridicion, honor ni exaltacion de la dite nra senhoria ni del dich Moss. lo Sen(al) ni de lurs officials [...] ».



- 191 **PUY-DE-DÔME / RÉVOLUTION**, 14 lettres.
Correspondance adressée à Mathieu-Jean Baudet-Lafarge (Maringues 1765/1837), administrateur du département du Puy-de-Dôme à la chute de Robespierre, député du Puy-de-Dôme au Conseil des Cinq-cents (1798), membre fondateur de l'Académie de Clermont.
- Joseph Annet Artaud-Blanval (Ambert 1743/1810), conventionnel régicide du Puy-de-Dôme puis député au Conseil des Anciens. 6 L.A.S. à Baudet-Lafarge (qui est son neveu), 13 pp. in-4. Une adresse au dos avec marque postale du Conseil des anciens. Paris, an 3 – an 6 et sans date. Très belle correspondance. « Rien ne pourra me retenir plus longtemps dans un pays où j'ai vu assassiner mes meilleurs amis, et où j'ai failli à l'être tant de fois moi-même, ce n'est pas la peur qui me fait parler ainsi, je ne crains pas la mort, j'ai su la braver, mais il est un terme à tout. Les forces physiques et morales s'affaiblissent insensiblement, et après avoir sacrifié une partie de sa fortune et répandu son sang pour la liberté, il ne faut pas à pure perte finir de se veiner et de se tuer. Ainsi mon parti est pris [...]. La liste des électeurs que vous m'avez envoyé est bien bonne, il en est à peu près de même partout. **L'esprit public s'est bien remonté et il en était temps. L'assemblée électorale se tiendra à Thiers.** La députation a pensé que pour mettre d'accord Riom et Clermont qui se la disputaient, il fallait la laisser à Thiers [...] où surtout le patriotisme était à un plus haut degré. La commission des onze a souscrit avec plaisir à notre demande. **Clermont ne sera peut-être pas trop content [...].** Nous venons de gagner notre procès au Conseil des cinq cents. L'assemblée primaire de la commune d'Ambert est déclarée nulle, et votre arrêté du 21 frimaire dernier portant réunion des deux communes intra et extra muros est confirmé, **en conséquence ces deux communes sont réunies pour n'en former qu'une seule sous le nom d'Ambert [...].** Le mouvement royaliste qui a eu lieu à Chartres et qui a occasionné la mort d'un de nos collègues, Tellier, a contribué beaucoup à faire sortir de sa léthargie une partie de la Convention et à la réveiller sur ses propres dangers ; si elle se soutient à la hauteur où elle est, **les aristocrates et les royalistes peuvent se cacher, mais comme ce sont des hommes incorrigibles, il faudra bien en venir à la déportation si l'on veut avoir la tranquillité.** La proposition en a été faite et je ne doute pas qu'elle ne s'effectue [...] ».
 - Rudel du Miral, conventionnel du Puy-de-Dôme. 2 lettres (an 3 – an 9) dont une sur son entrevue avec le ministre de l'Intérieur sur les tractations menées pour l'égalité de représentation d'Ambert et Thiers au Conseil général du département. 5 pp. in-4.
 - Mathieu-Jean Baudet-Lafarge. L.A.S. à son fils. Maringues, 3 ventôse, 3 pp. in-4 (marque postale de Maringues) + une lettre de son fils, 3 pp. in-4.
 - 5 autres lettres diverses avec textes intéressants.
- 800 / 1 200 €
- 192 **PYRÉNÉES**. Dossier.
Manuscrit récent d'une étude sur Mirande (46 pp.), brochures, dossier sur la Tour de Lamothe, près de Montesquiou avec photos et dessins (un au crayon daté de 1848, un à l'encre et au lavis daté de 1880), etc.
- 120 / 150 €
- Pyrénées-Atlantiques : voir n°14.
- 193 **SAÔNE-ET-LOIRE / ACADÉMIE DE MÂCON**. **Charles ALEXANDRE (Morlaix 1821/1890)**, poète et homme politique, il fut le secrétaire particulier de Lamartine durant 20 ans. Membre (1852) puis président de l'Académie de Mâcon. 3 manuscrits autographes et 3 lettres autographes signées.
- Brouillon de son discours de réception à l'Académie de Mâcon (2 pp. in-4). 3 lettres au président de l'Académie de Mâcon se désolant face à l'abandon de l'Académie (1880-1882). Manuscrit d'un discours de réponse à un discours de réception à l'Académie (10 pp. in-4). Manuscrit d'un discours prononcé à l'Académie de Mâcon au décès de l'architecte Berthier (7 pp. in-4, mq la fin).
- 300 / 400 €
- 194 **SEINE-MARITIME / ABBAYE DE SAINT-WANDRILLE**. 53 manuscrits, 1631-1774.
Important ensemble concernant l'abbaye de Saint-Wandrille : baux des religieux pour le moulin de Caillonville, baux concernant le petit couvent de l'aumônerie de Saint-Wandrille, contrat d'acquisition des religieux (50 pp. in-4, 1665), réunion du fief de la rivière et garenne de Sainte-Gertrude à la seigneurie du lieu, aveux du fief de Sainte-Gertrude aux religieux seigneurs de la baronnie de St Wandrille, etc.
- 400 / 600 €
- Somme : voir n°69, 114 à 118 et 136.
- 195 **TARN / Dom Raymond DESPAULX (Miélan, Gers 1726/1818)**, bénédictin et savant, **nommé directeur du Collège de Sorèze en 1767, il conserva ce poste durant près de 25 ans** ; il forma un cabinet d'histoire naturelle, fit construire un observatoire, installa un manège. Le succès fut tel que, peu après l'avènement de Louis XVI, le collège fut érigé en École Royale Militaire ; le Roi y plaça un certain nombre d'élèves entretenus aux frais de l'État. Bonaparte le nomma inspecteur général de l'Université (an 10-1816). 14 L.A.S. à Pierre Joseph Paul Barris (1759/1824), député à la Législative de 1791 et Lacave-Laplagne, avocat au Parlement et maire de Montesquiou. Paris, Miélan et Sorèze, 1758-an 10 [1802]. 25 pp. in-4. Mouillures et défauts. Adresses au dos.
- De Sorèze à Paris, correspondance de Dom Despaulx, dernier directeur du Collège de Sorèze de l'Ancien Régime.**
« Nos deux élèves sont en bonne santé ; **nous dirigeons leur éducation** vers les places subalternes de l'administration de la marine, où il ne sera pas impossible, je crois, de les faire entrer [...]. **L'état de M. le Dauphin est presque désespéré. L'on dit la Reine grosse [...].** Notre parisien, avec le grand nombre des personnes sensées, ne croit point à

la guerre : si l'on forme un camp ou même une armée, ce ne sont que pour en imposer à l'Empereur [...]. Une personne instruite, arrivée en cinq jours de Paris à Toulouse, assure que les comités n'approuvent ni l'impôt territorial, ni les assemblées provinciales dans la forme projetée... Le temps prouvera bientôt la vérité ou la fausseté de ces nouvelles [...]. L'abbé Gaussy, mécontent, a remis ses lettres de grand vicaire et elles sont acceptées. **Nos Diètes et notre chapitre général sont différés par ordre du Roi, qui assure toujours la protection à notre congrégation.** D^e Crozals va faire le tour de France avec le jeune N. Breck, Marseille, Toulon, Lyon, Paris, Lille, Brest, Cherbourg, Lorient et Le Havre où notre Bostonien s'embarquera le 10 mai [...]. **Nous avons remercié notre médecin, qui ignore son métier [...]** ». Vient l'époque révolutionnaire [la congrégation sera dissoute en 1791] : « Je suis bien pénétré, mon cher Barris, de l'intérêt que vous prenez à ma situation future : je suis à cet égard plus tranquille que vous ne l'êtes, et **je crois être fondé dans ma sécurité.** Nous rendrons à madame la comtesse de Noé et à madame de Montastruc tous les honneurs et tous les hommages qui leur sont dus : j'ai déjà arrêté leur logement dans la maison la plus voisine de la nôtre : M^e de Montastruc sera logé à l'abbaye. Le jeune M. Edouard se porte fort bien ; mais il ne peut jouer aucun rôle aux exercices prochains qui commenceront le 9 du courant. Les Parisiens manquent de pain [...]. Je vous envoie, mon cher et respectable beau-frère la lettre que j'ai reçue du général Kléber, relativement à la dépouille ou effets de votre brave et malheureux capitaine d'artillerie. Vous verrez l'éloge que ce général fait de votre fils [...]. **L'année qui vient de finir a été bien malheureuse** pour vous et pour nous : puisse la nouvelle année nous dédommager de nos pertes ! [...]. Je me porte bien ainsi que nos trois citoyennes. Leur fortune se trouve bien réduite par les circonstances. **Presque tous les banquiers sont en arrestation... L'ex-député Dechezeaux a été guillotiné** [...]. La levée du siège de Landau, la prise de Spire, etc. assurent de plus en plus la République [...]. **Je n'ai aucun doute que la République tienne,** et dès lors la Nation française deviendra une nation agricole [...]. J'ai appris que Charrie l'aîné avait été fusillé par les nègres dans les désastres du Cap. Labiche, veuf, pense à se retirer à Philadelphie [...]. Je n'ai aucune réponse d'Angers. Le siège que cette place a soutenu contre les rebelles, peut avoir interrompu les communications [...]. Les rebelles sont maîtres du Mans, ce qui les éloigne des côtes de Vannes, et des secours que les Anglais pourraient leur porter. La Neutralité de Gênes est assurée : aujourd'hui arrive ici un ambassadeur suisse pour reconnaître la République française : ces deux objets sont très avantageux à notre nation [...]. Mes nièces parisiennes sont en bonne santé : la cadette est prêt d'accoucher. Le mari de l'aîné, M. Parseval-Grandmaison [futur académicien], attend quelque place administrative qui lui procure l'aisance qui lui manque. **Le premier Consul paraît lui être véritablement attaché** [...]. L'on croit ici beaucoup plus à la paix qu'à la guerre [...]. Je suis on ne peut plus reconnaissant des marques d'intérêt que vous me donnez à l'occasion de **la nouvelle place que le Premier Consul m'a accordée** [Bonaparte l'a nommé inspecteur général de l'Université, fonction qu'il occupera jusqu'en 1816]. Les inspecteurs généraux de l'Instruction publique, et les commissaires de l'Institut, qui me sont adjoints, furent présentés hier, ainsi que les députations des corps ou autorités constituées, au 1^{er} Consul. Après le discours de notre orateur (M. Delambre), **le 1^{er} Consul s'adressant à moi : je vous trouve plus jeune qu'on ne m'avait annoncé, me dit-il. Nous attendons ses ordres pour nous mettre en marche** [...]

800 / 1 000 €

- 196 **VAL-DE-MARNE / ASILE DE CHARENTON.** Manuscrit de 6 pp. ½ in-folio, en-tête de la Maison Nationale de Charenton. Mouillure. Paris, 23 février 1852.

Convention signée entre Ariste Boué, directeur de la Maison Nationale de Charenton et Marie-Laure Courtebras, supérieure générale de la Congrégation des dames augustines de Belgique, par laquelle les sœurs, au nombre de 11, sont **chargées du service intérieur du quartier des dames de l'asile de Charenton.**

JOINT : 4 demandes d'emploi à la Maison de Charenton (1858-1863).

300 / 400 €

Var : voir n°120 et 157.

- 197 **VAUCLUSE. Armand DE PONTMARTIN (Avignon 1811/1890),** écrivain, journaliste et critique littéraire avignonnais. **55 L.A.S. à Alfred-Auguste Cuvillier-Fleury (1802/1887),** journaliste et critique littéraire orléaniste, précepteur du duc d'Aumale, membre de l'Académie française. Paris et Les Angles par Villeneuve-les-Avignon, **1854-1882. 146 pp. in-8 + 3** brouillons de réponse.

Partisan des légitimistes, Armand de Pontmartin fut un adversaire acharné du parti libéral et des écrivains de l'ancienne école. À *l'Assemblée Nationale*, il fit paraître ses « Causeries littéraires », série d'attaques contre des personnalités de gauche, qui firent sensation. Il avait fondé une revue mensuelle, *l'Album d'Avignon* et publia de nombreux articles dans bon nombre de périodiques, qui furent réunis en plusieurs volumes. Il a été un des critiques les plus acharnés de Balzac.

Magnifique correspondance en grande partie consacrée à la vie littéraire et politique, sur près de 30 ans. 24 déc. [1860]. « Ma vie ici est bien triste, bien solitaire. Un pont rempli de mistral, un chemin hérissé de neige, me séparent d'Avignon qui n'est pas d'ailleurs une bien grande ressource, et je suis livré ici, pieds et poings liés, à une églogue villageoise et administrative qui a toutes les rudesses de la campagne sans une seule de ses grâces. Pour me rasséréner, **je lis les deux gros volumes de Sainte-Beuve qui me dit de Chateaubriand tout le mal que j'en pense,** mais qui mêle à ses insinuations perfides beaucoup trop de cotillons. Ne croyez-vous pas que son but, dans tout ceci, a été principalement de nous apprendre qu'il avait été, auprès de madame H.A. [Hortense Allart] (Hortense tout court comme il l'appelle), l'heureux et érotique successeur de René ? Quel ingénieux polisson que ce favori des dames ! [...]

1 200 / 1 500 €

- 198 **VAUCLUSE. Auguste DE CAMBIS D'ORSAN (Avignon 1781/1860),** député du Vaucluse (1830-1837), administrateur de la Fondation Calvet à Avignon. **104 L.A.S. (ou L.S.) à Adolphe Aubenas (Valréas 1815/1893),** magistrat et érudit vaclusien, secrétaire de la Société des antiquaires de France, attaché au cabinet du garde des sceaux, Avignon, 1839-1849. 243 pp. in-4 et in-8.

Très longue et intéressante correspondance amicale, littéraire et politique, sur une dizaine d'année. Il y est également beaucoup question des affaires locales.

600 / 800 €

- 199 **VAUCLUSE / INSURRECTION FÉDÉRALISTE D'AVIGNON.** Lettre signée, adressée au général Carteaux (1751/1813), chargé de réprimer l'insurrection fédéraliste du Midi. [Juillet 1793]. Adresse au dos.
- Très intéressant document sur l'insurrection fédéraliste d'Avignon, signé conjointement par 10 membres des « autorités constituées actuellement dans la ville d'Avignon » en réponse à la sommation du général Carteaux. Ils « déclarent que loin que la ville soit en rébellion, elle est amie des loix et dévouée aux autorités légitimes. Tous les citoyens qui la composent, toute la force armée qu'elle renferme, tous les membres des autorités qui la régissent **sont prêts à donner leur vie pour le soutien de la République une et indivisible**, pour le salut des personnes et la conservation des propriétés. **Nous ne reconnaissons plus la Convention nationale** depuis le 31 may dernier, parce qu'elle n'est plus dans son intégralité. **Nous ne sommes pas rebelles pour cela, au contraire, en vrais Républicains français**, nous désirons que la représentation nationale recouvre cette unité, cette indivisibilité dont elle est privée. **Nous vous requérons de vous retirer et de ne pas nous mettre dans la dure nécessité de repousser la force par la force** ». Suivent les signatures des dix représentants.
- 400 / 600 €
- 200 **VAUCLUSE / RÉVOLUTION. Louis-François DAUVERGNE (1751/1801),** « commandant les troupes de Marseille dans les départements des Bouches-du-Rhône et de Vaucluse ». L.A.S. et manuscrit A.S. à « ses camarades composant la garnison d'Avignon ». [Avignon], 3 et 4 messidor [an 2, 21 et 22 juin 1794]. 4 pp. gd in-folio.
- Intéressante lettre faisant part de la demande de la municipalité d'Avignon faite à l'armée, de seconder les paysans dans les moissons et la récolte des fruits, face à la pénurie de main d'œuvre et aux risques climatiques. Le second manuscrit est le « Discours prononcé à la Société Populaire d'Avignon par le citoyen Dauvergne » sur la disette qui sévit dans la région à la suite de l'enrôlement dans les armées de la République d'un grand nombre de cultivateurs et de journaliers, mais aussi à cause de « l'égoïsme et la cupidité ». Aussi, il les invite à faire une proclamation à tous les habitants de la commune « dans laquelle elle exposera les dangers que courre la moisson, la rareté des cultivateurs, elle y invitera les habitants de tous sexes à se porter dans les champs pour y récolter. Je promet de m'y rendre moi même avec une partie de la garnison [...] ».
- 400 / 600 €
- 201 **VAUCLUSE.** Manuscrit autographe signé Durand, « Pour Mr Colonieu législateur » [Sauveur Colonieu (1770/ ?), député du Vaucluse (1805-1810)], intitulé « Mémoire relatif à la pétition de la commune de Bédoin ». 4 pp. in-4. Avignon, 20 juillet 1807.
- Martyre de la commune de Bédoin. Le 13 prairial an 2, sous le prétexte que l'arbre de la liberté de Bédoin a été arraché, le tribunal révolutionnaire venu siéger dans cette commune royaliste avec 3 bourreaux, condamne à mort 64 habitants (36 guillotins et 28 fusillés). Le 15, le 4^e bataillon de l'Ardèche incendie 500 maisons et édifices publics du village, dont 8 chapelles et l'église paroissiale. Il est même décrété que la ville soit rasée et remplacée par un monument. Après le 9-thermidor, la ville est réhabilitée, et les survivants tentent comme ils peuvent de poursuivre leur existence. Mais devant une situation si difficile, Durand dresse, dans ce mémoire, le tableau sombre de l'état de la commune et sollicite l'intervention de « Madame Mère » [de Napoléon] pour que « cette pieuse princesse » vienne en aide à cette commune martyre. « Soixante quatre citoyens, la plupart pères de famille juridiquement massacrés, cinq cents maisons incendiées, la commune anéantie, son sol maudit, son nom voué à l'infamie, les habitants exilés, dispersés, dépouillés, proscrits, telle fut la funeste vengeance exercée à Bédoin par les agents d'une faction régicide, dont le bras seul de Napoléon a pu abattre toutes les horribles têtes, sous le prétexte aussi frivole que commun alors du crime de lèze-liberté ; parce que dans une nuit obscure un des valets de la faction en avait tout exprès arraché et profané le signe : le fait est public, sans être prouvé [...] ».
- 400 / 600 €
- Vaucluse : voir également n°28.
- 202 **VIENNE.** 27 documents manuscrits, sur parchemin ou papier, 1572-1737.
- Bel ensemble de documents concernant les droits féodaux à Morton, entre les seigneurs de Morton et la communauté ecclésiastique du prieuré, déclarations féodales. Signatures des seigneurs et curés de Morton.
- 200 / 300 €
- Vienne : voir également n°124.
- 203 **VOSGES.** 2 manuscrits (brouillons), 10 pp. in-folio, seconde moitié du XVIII^e siècle. Déchirure sur l'un des documents.
- Abbaye de Saint-Mansuy. Deux manuscrits sur les réparations à faire à l'abbaye de Saint-Mansuy, la saisie des dîmes par les habitants de X^e siècle et de Savigny (paroisses dépendantes de l'abbaye) pour l'agrandissement de leurs églises, et sur les consolidations à faire à la prison de Saint-Mansuy où des évasions se sont produites à deux reprises « par arrachement de pierres ». Un bras de fer s'engage avec Louis Auguste de Bertin, conseiller d'Etat et abbé commendataire de Saint-Mansuy qui refuse d'engager les dépenses.
- 200 / 300 €
- Vosges : voir également n°74.
- 204 **YONNE.** Archive de 28 parchemins des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.
- Archive concernant principalement Tonnerre et Auxerre, dont un cahier de 22 pp. de 1566 : procès-verbaux par Jehan Dufaure bailli du comté de Tonnerre, de l'assemblée des habitants de Tonnerre. Figurent également des contrats d'acquis et des titres divers.
- 300 / 400 €
- Yvelines : voir n°107 à 110.

CONDITIONS DE VENTE ET ENCHÈRES

DE BAECQUE et associés est une société de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques régie par la loi du 10 juillet 2000. En cette qualité la SVV DE BAECQUE et associés agit comme mandataire du vendeur qui contracte avec l'acquéreur.

Les rapports entre la SVV DE BAECQUE et associés et l'acquéreur sont soumis aux présentes conditions générales d'achat qui pourront être amendées par des avis écrits ou oraux qui seront mentionnés au procès-verbal de vente.

1 - Le bien mis en vente

a) Les acquéreurs potentiels sont invités à examiner les biens pouvant les intéresser avant la vente aux enchères, et notamment pendant les expositions. La SVV DE BAECQUE et associés se tient à la disposition des acquéreurs potentiels pour leur fournir des rapports sur l'état des lots.

b) Tous les biens sont vendus tels quels dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente avec leurs imperfections ou défauts. Aucune réclamation ne sera possible relativement aux restaurations d'usage et petits accidents. Il est de la responsabilité des futurs enchérisseurs d'examiner chaque bien avant la vente et de compter sur leur propre jugement aux fins de vérifier si chaque bien correspond à la description. Le rentoilage, le parquetage ou le doublage constituant une mesure conservatoire et non un vice, ne seront pas signalés. Les dimensions sont données à titre indicatif.

c) Les indications données par la SVV DE BAECQUE et associés sur l'existence d'une restauration, d'un accident ou d'un incident affectant le lot, sont exprimées pour faciliter son inspection par l'acquéreur potentiel et restent soumises à son appréciation personnelle ou à celle de son expert. L'absence d'indication d'une restauration, d'un accident ou d'un incident dans le catalogue, les rapports, les étiquettes ou verbalement, n'implique nullement qu'un bien soit exempt de tout défaut présent, passé ou réparé.

Inversement la mention de quelque défaut n'implique pas l'absence de tous autres défauts.

d) Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations.

Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.

Les estimations peuvent être fournies en plusieurs monnaies ; les conversions peuvent à cette occasion être arrondies différemment des arrondissements légaux.

2 - La vente

a) En vue d'une bonne organisation des ventes, les acquéreurs potentiels sont invités à se faire connaître auprès de la SVV DE BAECQUE et associés, avant la vente, afin de permettre l'enregistrement de leurs données personnelles.

La SVV DE BAECQUE et associés se réserve de demander à tout acquéreur potentiel de justifier de son identité ainsi que de ses références bancaires.

La SVV DE BAECQUE et associés se réserve d'interdire l'accès à la salle de vente de tout acquéreur potentiel pour justes motifs.

b) Toute personne qui se porte enchérisseur s'engage à régler personnellement et immédiatement le prix d'adjudication augmenté des frais à la charge de l'acquéreur et de tous impôts ou taxes qui pourraient être exigibles.

Tout enchérisseur est censé agir pour son propre compte sauf dénonciation préalable de sa qualité de mandataire pour le compte d'un tiers, acceptée par la SVV DE BAECQUE et associés.

c) Le mode normal pour enchérir consiste à être présent dans la salle de vente.

Toutefois la SVV DE BAECQUE et associés pourra accepter gracieusement de recevoir des enchères par téléphone d'un acquéreur potentiel qui se sera manifesté avant la vente. La SVV DE BAECQUE et associés ne pourra engager sa responsabilité notamment si la liaison téléphonique n'est pas établie, est établie tardivement, ou en cas d'erreur ou d'omissions relatives à la réception des enchères par téléphone.

d) La SVV DE BAECQUE et associés pourra accepter gracieusement d'exécuter des ordres d'enchérir qui lui auront été transmis avant la vente et que la SVV DE BAECQUE et associés aura accepté.

Si la SVV DE BAECQUE et associés reçoit plusieurs ordres pour des montants d'enchères identiques, c'est l'ordre le plus ancien qui sera préféré.

La SVV DE BAECQUE et associés ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution de l'ordre écrit.

e) Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, la SVV DE BAECQUE et associés se réserve de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'à ce que le prix de réserve soit atteint. En revanche, le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le prix de réserve ne pourra pas dépasser l'estimation basse figurant dans le catalogue.

f) La SVV DE BAECQUE et associés dirigera la vente de façon discrétionnaire tout en respectant les usages établis.

La SVV DE BAECQUE et associés se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots.

En cas de contestation la SVV DE BAECQUE et associés se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

g) Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour la SVV DE BAECQUE et associés, l'adjudicataire sera la personne qui aura porté l'enchère la plus élevée pourvu qu'elle soit égale ou supérieure au prix de réserve, éventuellement stipulé.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjugé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu.

L'adjudicataire ne pourra obtenir la livraison du lot qu'après règlement de l'intégralité du prix.

En cas de remise d'un chèque ordinaire, seul l'encaissement du chèque vaudra règlement.

3 - Les incidents de la vente

a) Dans l'hypothèse où deux personnes auront porté des enchères identiques par la voix, le geste, ou par téléphone et réclament en même temps le bénéfice de l'adjudication après le coup de marteau, le bien sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les derniers enchérisseurs, et tout le public présent pourra porter de nouvelles enchères.

b) Pour faciliter la présentation des biens lors des ventes, la SVV DE BAECQUE et associés pourra utiliser des moyens vidéos. En cas d'erreur de manipulation pouvant conduire pendant la vente à présenter un bien différent de celui sur lequel les enchères sont portées, la SVV DE BAECQUE et associés ne pourra engager leur responsabilité, et sera seul juge de la nécessité de recommencer les enchères.

c) Pour faciliter les calculs des acquéreurs potentiels, la SVV DE BAECQUE et associés pourra être conduit à utiliser à titre indicatif un système de conversion de devises.

Néanmoins les enchères ne pourront être portées en devises, et les erreurs de conversion ne pourront engager la responsabilité de la SVV DE BAECQUE et associés.

4 - Préemption de l'État français

L'État français dispose d'un droit de préemption des œuvres vendues conformément aux textes en vigueur.

L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'État manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours. La SVV DE BAECQUE et associés ne pourra être tenu pour responsables des conditions de la préemption pour l'État français.

5 - L'exécution de la vente

a) En sus du prix de l'adjudication, l'adjudicataire (acheteur) devra acquitter les frais de vente suivants : 20 % HT [24 TTC (TVA 20 %) - pour les livres : 21,10 TTC (TVA 5,5%)]. Le paiement du lot aura lieu au comptant, pour l'intégralité du prix, des frais et taxes, même en cas de nécessité d'obtention d'une licence d'exportation.

L'adjudicataire pourra s'acquitter par les moyens suivants :
- en espèces jusqu'à 3 000 € frais et taxes compris pour les ressortissants français et 7 600 € pour les ressortissants étrangers sur présentation de leurs papiers d'identité.
- par chèque ou virement bancaire.

b) La SVV DE BAECQUE et associés sera autorisée à reproduire sur le procès verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente.

Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

Dans l'hypothèse où l'adjudicataire ne se sera pas fait enregistrer avant la vente, il devra communiquer les renseignements nécessaires dès l'adjudication du lot prononcée.

Toute personne s'étant fait enregistrer auprès de la SVV DE BAECQUE et associés dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies à la SVV DE BAECQUE et associés dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

c) Il appartiendra à l'adjudicataire de faire assurer le lot dès l'adjudication. Il ne pourra recourir contre la SVV DE BAECQUE et associés, dans l'hypothèse du vol, de la perte ou de la dégradation de son lot, après l'adjudication.

d) Le lot ne sera délivré à l'acquéreur qu'après paiement intégral du prix des frais et des taxes.

Dans l'intervalle la SVV DE BAECQUE et associés pourra facturer à l'acquéreur des frais de dépôt du lot, et éventuellement des frais de manutention et de transport.

À défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère d'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages-intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

En outre, la SVV DE BAECQUE et associés se réserve de réclamer à l'adjudicataire défaillant, à son choix :

- des intérêts au taux légal majoré de cinq points.

- le remboursement des coûts supplémentaires engendrés par sa défaillance,

- le paiement de la différence entre le prix d'adjudication initial et le prix d'adjudication sur folle enchère s'il est inférieure, ainsi que les coûts générés par les nouvelles enchères. La SVV DE BAECQUE et associés se réserve également de procéder à toute compensation avec des sommes dues à l'adjudicataire défaillant.

La SVV DE BAECQUE et associés se réserve d'exclure de ses ventes futures, tout adjudicataire qui aura été défaillant ou qui n'aura pas respecté les présentes conditions générales d'achat. Il est vivement demandé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement le plus rapide possible de leurs achats, afin de limiter les frais de stockage qui sont à leur charge.

L'entreposage des lots ne saurait engager en aucune façon la responsabilité de la SVV DE BAECQUE et associés.

Pour les ventes à Drouot, les objets sont à retirer au magasin de l'Hôtel Drouot, dont les frais sont à la charge des acheteurs.

Tout lot non vendu et, non retiré dans le mois qui suit la vente, sera placé au garde-meuble.

Frais à la charge du propriétaire.

6 - Propriété intellectuelle - reproduction des œuvres

La SVV DE BAECQUE et associés est propriétaire du droit de reproduction de leur catalogue. Toute reproduction de celui-ci est interdite et constitue une contrefaçon à son préjudice.

En outre la SVV DE BAECQUE et associés dispose d'une dérogation légale lui permettant de reproduire dans son catalogue les œuvres mises en vente, alors même que le droit de reproduction ne serait pas tombé dans le domaine public.

Toute reproduction du catalogue de la SVV DE BAECQUE et associés peut donc constituer une reproduction illicite d'une œuvre exposant son auteur à des poursuites en contre-façon par le titulaire des droits sur l'œuvre.

La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

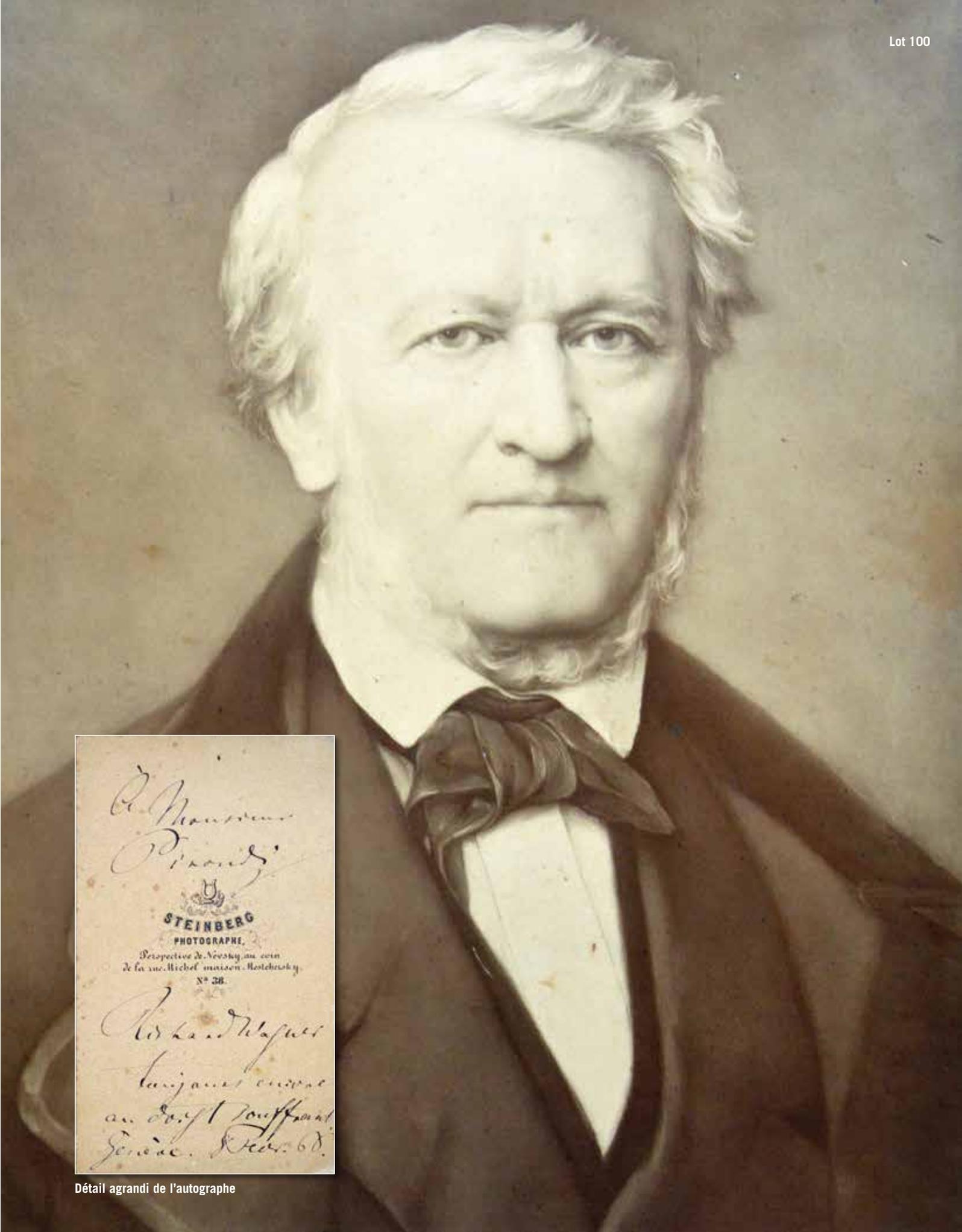
7 - Indépendance des dispositions

Les dispositions des présentes conditions générales d'achat sont indépendantes les unes des autres. La nullité de quelque disposition ne saurait entraîner l'inapplicabilité des autres.

8 - Compétences législative et juridictionnelle

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.

Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Paris (France).



Ch. Moirand
Paris


STEINBERG
PHOTOGRAPHE.

Prospective de Néosty au coin
de la rue Michel-Ange - Hotchkissy.
N° 38.

Richard Wagner
aujourd'hui encore
au dortoir Touffraut
Genève. Dec. 68.

Détail agrandi de l'autographe

EXPERTISES ET ESTIMATIONS GRATUITES ET CONFIDENTIELLES

Tous les lundis sans rendez-vous, à Lyon ou à Paris, ou d'après des photographies par courrier ou par e-mail : estimation@debaecque.fr, ou à domicile sur rendez-vous

EXPERTISES – ESTIMATIONS – INVENTAIRES – VENTES AUX ENCHÈRES

70, rue Vendôme - 69006 LYON  PARIS 75009 - 1, rue Rossini
T. +33 (0)4 72 16 29 44 - F. +33 (0)4 72 16 29 45  T. +33 (0)1 42 46 52 02 - F. +33 (0)1 47 70 06 38
contact@debaecque.fr - www.debaecque.fr

Commissaires priseurs habilités - Etienne de Baecque - Géraldine d'Orville - Agrément N°2008-684 RCS LYON 609 647 186

IMPRESSION / Alys +33(0)1 34 53 62 69 - PHOTOS / Pierre Aubert